SHERBROOKE **jeudi 10 octobre 2013** |40 pages| • 104e année n°194 • **latribune.ca**

87 ¢ taxes en sus • PP40011259

LA TRIBUNE



NOUVEAU DÉLAI

LA MMA RESTE À L'ABRI DE SES CRÉANCIERS JUSQU'AU 28 JANVIER 2014

L'ORFORD EXPRESS POURRA ROULER JUSQU'À LAC-MÉGANTIC PAGE 3

ARCHIVES LA PRESSE



PAUL DESMARAIS, 1927 – 2013

UN GÉANT DU MONDE DES AFFAIRES S'ÉTEINT

PAGES 4, 5 ET 17

ARCHIVES LE DROIT, PATRICK WOODBURY

Saguenéens de Chicoutimi — 3

Canadiens de Montréal — 2

Flames de Calgary — 3

PAGE 39

3328956



134, rue Wellington Nord
www.rejanmode.com

3301478



Déficit de 3,7 M $ à l'UdeS

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'Université de Sherbrooke enregistre un déficit de 3,6 M$ pour l'année financière 2012-2013. Il s'agit d'une somme moindre que ce qu'elle prévoyait : l'établissement anticipait un déficit de 6 M$. C'est ce qui ressort de ses états financiers adoptés récemment, pour l'année financière se terminant le 30 avril 2013.

L'institution attribue notamment ce déficit moindre à la contribution de « toutes les facultés et tous les services administratifs », qui ont dû faire des efforts à la suite de l'annonce de compressions budgétaires de 11,1 M$, imposées à quelques mois de la fin de l'exercice financier de l'institution. Cela s'explique également par une augmentation des revenus liée à l'indexation d'une subvention, explique la vice-rectrice à l'administration Joanne Roch.

« Il s'agit d'une bonne nouvelle dans les circonstances. En respectant les exigences gouvernementales de contrôle de déficit malgré de très importantes coupes, nous évitons les retenues sur notre subvention conditionnelle et l'adoption d'un plan de redressement encore plus contraignant. »

L'institution a en effet pu toucher à sa subvention conditionnelle, qui est de l'ordre de 23 M$.

L'UdeS a fait face à des compressions d'environ 11 M$ pour l'année 2012-2013. Environ 5,5 M$ doivent être récupérés d'ici la fin avril 2014, et le reste sera épongé sur cinq ans. Les compressions sont également de l'ordre de 11 M$ pour l'année financière 2013-2014, mais elles sont étalées à compter de l'année suivante sur sept ans.

Joanne Roch rappelle que l'UdeS avait adopté un budget équilibré en 2012-2013, mais les coupes tombées en décembre dernier, à quelques mois de la fin de l'année financière, ont changé la donne.

Le déficit autorisé à l'UdeS par Québec est de 6,7 M$ pour 2012-2013 et 2013-2014.

Mme Roch précise également que les dépenses en lien avec l'enseignement et la recherche ont progressé de 4,9 % alors que les autres ont été limitées à 2,7 %.

«Garder le cap»

Par ailleurs, lors de l'adoption du budget 2013-2014, l'institution anticipait un déficit de l'ordre de 427 000 $. Interrogée à savoir si ces prévisions sont en voie de se concrétiser, Joanne Roch indique qu'il est prématuré de s'avancer.

Les syndicats de l'UdeS ont été mis à contribution pour faire face à ces compressions. L'établissement a essuyé certains refus de syndicats par rapport à des demandes qui leur ont été faites dans le cadre des compressions. L'établissement doit trouver d'autres avenues afin de récupérer les fonds qu'elle n'a pu récupérer par l'entremise de ses demandes.

« On continue de garder le cap pour 2013-2014 », note Mme Roch.

L'UdeS gère un budget d'environ 385 M$. Le déficit accumulé est de l'ordre de 25,6 M$, avant l'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR). Les PCGR obligent les universités à comptabiliser tous les engagements futurs en termes d'avantages sociaux. Vu sous cet angle comptable, le déficit cumulé est de 203 M$. Aux yeux de l'établissement, il s'agit d'une « situation financière enviable » si elle se compare aux autres institutions universitaires comparables.



LA TRIBUNE, ARCHIVES, JESSICA GARNEAU

Vice-rectrice à l'administration, Joanne Roch rappelle que l'UdeS avait adopté un budget équilibré en 2012-2013, mais les coupes tombées en décembre dernier, à quelques mois de la fin de l'année financière, ont changé la donne.

PROJETS IMMOBILIERS

Des espaces nécessaires... et des interrogations

SHERBROOKE — Les différents projets immobiliers caressés par l'Université de Sherbrooke soulèvent quelques interrogations auprès des instances syndicales, notamment en raison des compressions budgétaires. Toutefois, tant du côté du Syndicat des employées et des employés de soutien de l'UdeS (SEESUS) que du Syndicat des chargées et chargés de cours (SCCCUS), on reconnaît le manque d'espace à différents endroits sur le campus.

La Tribune faisait état de quelques-uns des projets de construction de l'UdeS, hier, dont la création d'un studio de création pour la faculté de génie et de nouveaux espaces pour la faculté d'éducation physique et sportive (FEPS). Les doyens les justifient par le développement des activités des facultés, dont l'essor de la recherche.

Même s'il se dit sceptique devant les volontés de « construire du béton », plus particulièrement dans les cas de délocalisation de campus, le président du SCCCUS, André Poulin, souligne que le manque de locaux se fait vraiment sentir à différents endroits à l'UdeS. « Ce serait de la mauvaise foi de dire le contraire. »

Président du SEESUS, Stéphane Caron estime que ces projets sont louables. « Ce n'est jamais mauvais de prendre de l'expansion », lance-t-il. Il se questionne tout de même sur le moment choisi, dans le contexte des compressions budgétaires.

Budgets différents

Interrogée sur ces projets et sur le contexte des compressions budgétaires, Mme Roch indique qu'il s'agit de budgets différents. Les compressions touchent le budget de fonctionnement et non le budget d'investissement.

« Le ministère (de l'Enseignement supérieur) met chaque année à notre disposition des enveloppes, qui forment le budget d'investissement, qui sont consacrées à la rénovation, à l'entretien... Ces enveloppes ne peuvent être utilisées qu'à ces fins-là. » Elle observe également que des ficelles restent encore à attacher pour ces projets.

Si tout va bien et que l'UdeS obtient le feu vert du gouvernement, les travaux du studio de création pourraient commencer quelque part au printemps 2015. Le projet est de 8 M$, et près de la moitié de cette somme est déjà garantie. Plusieurs étapes doivent être franchies pour le nouveau bâtiment souhaité par la FEPS.

Concernant les interrogations soulevées par certains sur la construction d'un tunnel, Mme Roch a voulu remettre « les pendules à l'heure ». Le nouveau tunnel reliant le pavillon de la vie étudiante au réseau souterrain du campus principal permet d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Elle indique que cela permet de régler un problème qui a déjà été décrié. L'UdeS en profitera aussi pour réparer des infrastructures désuètes et réaliser des économies d'énergie. « Le fait de regrouper plusieurs travaux permet d'optimiser le projet et d'en réduire les coûts », observe Mme Roch.

— Isabelle Pion

LA TRIBUNE

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

latribune.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	**24 à 28**
Arts et spectacles	**22 et 23**
Décès	**29 à 31**
Économie	**17 à 19**
Horoscope	**26**
Loterie	**7**
Monde	**16**
Mots croisés	**26**
Opinions	**12**
Sports	**34 à 39**

MÉTÉO



Félix-Antoine
10 ans
École Champlain

AUJOURD'HUI

ENSOLEILLÉ

MAX.: **20°** MIN.: **5°**

Lever du soleil: 6 h 57
Coucher du soleil: 18 h 11

VENDREDI
ensoleillé, max.: 22° min.: 5°

SAMEDI
soleil et nuages, max.: 19° min.: 7°

3080567



LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Le Canada espionne le Brésil, on va peut-être finir par être bon au soccer.



SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

La MMA à l'abri de ses créanciers jusqu'en janvier



RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

L'avocat de la MMA Me Patrice Benoît

SHERBROOKE — La Montreal, Maine et Atlantic (MMA) dispose de plus de temps et d'argent pour se restructurer et procéder à la vente de ses actifs.

Le juge Gaétan Dumas de la Cour supérieure a prolongé la protection de la compagnie ferroviaire à l'origine de la tragédie qui a fait 47 morts à Lac-Mégantic le 6 juillet dernier en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies jusqu'au 28 janvier 2014. Le juge a aussi augmenté la charge sur les actifs de la compagnie à 2,5 millions $ afin de pouvoir garantir le paiement des honoraires des professionnels pour conclure ce processus de vente.

« La loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies est beaucoup plus souple que la loi sur les faillites pour trouver des solutions. La débitrice, MMA, semble être de bonne foi en ayant admis sa responsabilité après les événements. Je n'ai aucune raison de croire qu'elle agit pour augmenter les frais. Si le tribunal ne prolonge pas le délai et n'augmente pas la charge, les créanciers prioritaires devront engager des dépenses additionnelles pour effectuer le même processus », a justifié le juge Gaétan Dumas de la Cour supérieure.

L'avocat de la MMA Me Patrice Benoît explique que ce montant servira à compléter le processus de vente de la compagnie ferroviaire.

« Nous parlons d'une hypothèque que le juge a autorisé sur les actifs de la compagnie qui vise à garantir le paiement des honoraires et des professionnels qui travaillent au dossier. », explique Me Benoît.

Selon lui, la valeur comptable de la MMA est de 21 millions $ alors qu'aux États-Unis, la valeur est d'environ 44 millions $.

« Nous allons savoir ce que ça vaut quand les acheteurs vont s'être prononcés. C'est le marché qui va décider ce que ça vaut. Le 25 millions $ d'assurances responsabilité ne font pas partie des actifs de MMA. Ce sont des indemnités payables par l'assureur aux victimes du déraillement. Nous voulons mettre en place un mécanisme où ce montant sera mis sur la table et sera partagé entre les victimes qui y ont droit », mentionne Me Benoît.

Jusqu'à maintenant, neuf acheteurs se sont manifestés pour acquérir les actifs de la MMA en signant des ententes de confidentialité pour effectuer les vérifications nécessaires.

« Nous mettons en place un processus pour solliciter des offres. L'objectif est d'arriver devant la cour à la mi-décembre avec une transaction de vente de l'entreprise à soumettre à son approbation. Nous sommes au début du processus de sollicitation. Il y a un intérêt et nous espérons qu'il va s'accroître lorsque le processus formel sera mis en place au cours des prochains jours. Nous cherchons des acheteurs qui veulent poursuivre les opérations ferroviaires autant au Canada qu'aux États-Unis », mentionne Me Patrice Benoît.

Vers une entente pour indemniser les victimes

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le gouvernement du Québec et la Ville de Lac-Mégantic travaillent à une entente pour indemniser les victimes de la tragédie du 6 juillet dernier.

« Nous sommes à travailler à un accord pour indemniser en priorité les victimes », a expliqué hier en Cour supérieure Me Daniel Larochelle qui est responsable du recours collectif.

« Il y a des décisions à prendre et des choses à régler avant de faire une déclaration. Le gouvernement souhaite que l'argent aille aux personnes victimes d'abord et avant tout », a ajouté l'avocate du gouvernement du Québec, Me Louise Comtois.

> « L'objectif de la Ville de Lac-Mégantic est de s'assurer qu'il y ait une vente des actifs le plus rapidement possible pour maximiser le retour aux victimes. »

Le juge Gaétan Dumas de la Cour supérieure a mentionné qu'à la première lecture du dossier, seuls les gouvernements américains et québécois allaient recevoir de l'argent à la fin du processus de vente de la MMA. Il a rappelé qu'à moins d'une désignation officielle du gouvernement du Québec, ça reste lui qui recevra l'argent provenant de la vente des actifs de la MMA.

« Il ne restera plus d'argent lorsque viendra le tour des victimes. Ce sera au gouvernement du Québec de déterminer ce qu'il fera avec son argent », a indiqué le juge Dumas.

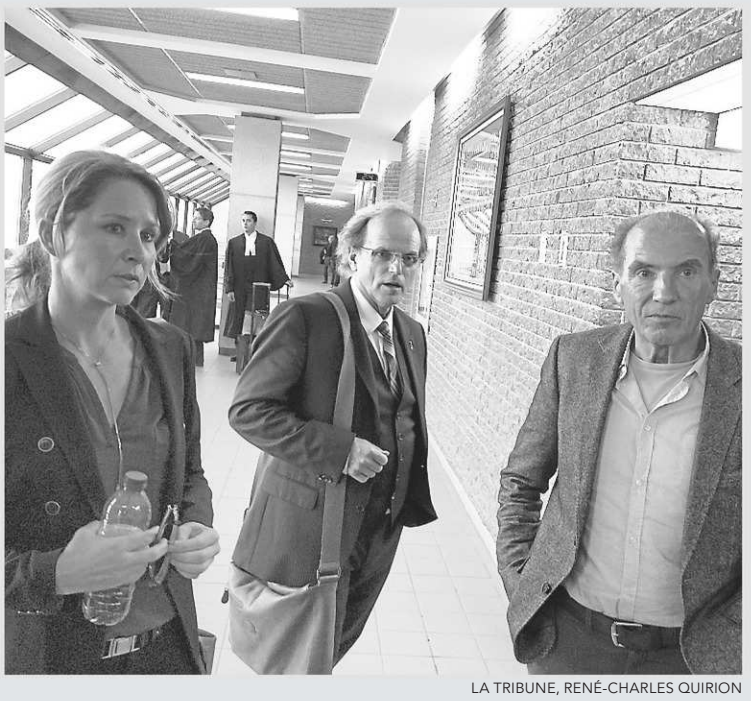
À la suite des décisions prises par la Cour supérieure de prolonger la protection de MMA, l'avocat de la Ville de Lac-Mégantic Me Paul Wayland rappelle que l'objectif est de faire en sorte que les victimes reçoivent le maximum.

« L'objectif de la Ville de Lac-Mégantic est de s'assurer qu'il y ait une vente des actifs le plus rapidement possible pour maximiser le retour aux victimes. Si ce renouvellement fait en sorte que c'est ce qui va possiblement arriver en décembre, nous partageons le point de vue pour l'extension du délai et de la charge. Cette charge n'est pas un chèque en blanc. Il y aura des vérifications. Nous restons vigilants sur cette question tout en demandant que le processus de vente aille bon train », explique Me Wayland.

L'avocate du gouvernement du Québec Me Louise Comtois a mentionné au tribunal que la préoccupation première du gouvernement demeurait que la vente des actifs de la MMA se fasse le plus rapidement possible.

« L'objectif demeure qu'il reste le plus d'argent possible pour les victimes. Cette charge sur les actifs n'est pas une autorisation à dépenser. En tant que créancier prioritaire, le gouvernement du Québec va poser des questions et va s'attendre à recevoir des réponses », a mentionné Me Comtois au tribunal.

L'Orford Express pourra rouler jusqu'à Lac-Mégantic



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

La directrice adjointe de l'Orford Express Annie Brunelle, ainsi que Donald Thompson et le directeur général André L'Espérance ont obtenu hier une entente avec la MMA qui permettra au train touristique de rouler comme prévu jusqu'à Lac-Mégantic.

SHERBROOKE — Le train touristique Orford Express pourra se rendre comme prévu à Lac-Mégantic.

Une entente intervenue, hier, entre la Montreal, Maine et Atlantic (MMA) et l'Orford Express permettra à quelque 5000 touristes d'effectuer les 26 voyages prévus en 13 jours en octobre.

> « Nous avons maintenant bon espoir que tout va se faire dans les règles. Une inspection doit se faire pour confirmer que la voie ferrée est en état d'usage comme ça se fait régulièrement. »

Orford Express avait déposé une injonction en Cour supérieure afin d'avoir accès la voie ferrée entre Sherbrooke et Lac-Mégantic.

« Aujourd'hui c'est clair, nous allons à Lac-Mégantic », explique la directrice adjointe de l'Orford Express, Annie Brunelle.

Les deux parties se sont entendues avant que l'injonction soit entendue, hier, en Cour supérieure. La voie ferrée sera inspectée entre Sherbrooke et Lac-Mégantic et permettra au train touristique de se rendre dans la MRC du Granit dès lundi prochain.

« Nous avons maintenant bon espoir que tout va se faire dans les règles. Une inspection doit se faire pour confirmer que la voie ferrée est en état d'usage comme ça se fait régulièrement. MMA et Orford Express veulent autant l'un que l'autre se rendre à Lac-Mégantic » assure l'avocate d'Orford Express, Me Monica Maynard.

« Les parties se parlent. Une inspection de la voie se fera prochainement. MMA et Orford Express souhaitent que le train se rende à Lac-Mégantic », indique de son côté l'avocat de la MMA, Me Patrice Benoît.

Une entente avait été établie en 2012 entre l'Orford Express et un grossiste pour offrir des sorties vers Lac-Mégantic entre les 14 et 30 octobre.

« Ces sorties se font en surplus de nos trajets habituels vers Magog. Le problème vient du fait que la MMA devait s'engager à faire l'inspection étant donné que la voie ferrée n'avait pas été utilisée depuis plus de 30 jours. Il faut faire les vérifications pour assurer la sécurité de nos passagers », mentionne le directeur général de l'Orford Express, André L'Espérance.

— René-Charles Quirion

Un titan s'éteint

KATIA GAGNON

MONTRÉAL — Il a été décrit comme un « empereur », un « titan » du monde des affaires. Il a été une inspiration pour la quasi-totalité des gens d'affaires québécois. L'homme le plus riche au Québec, le mécène généreux et discret, l'éminence grise qui tutoyait les premiers ministres et les grands de ce monde, s'est éteint mardi soir à l'âge de 86 ans, dans son domaine de Sagard, dans Charlevoix.

Le décès de celui qui a tenu les rênes de Power Corporation pendant presque 30 ans a provoqué une onde de choc au Québec, un déferlement de réactions, tant dans le monde politique que dans la communauté des affaires.

L'Assemblée nationale a adopté une motion unanime pour lui rendre hommage. « Le Québec perd l'un de ses plus grands bâtisseurs », a déclaré la première ministre Pauline Marois. « On se souviendra de M. Desmarais comme d'un chef d'entreprise unique », a dit le premier ministre canadien Stephen Harper.

Le monde des affaires était aussi en deuil. « C'était le plus grand entrepreneur francophone de l'histoire canadienne », a déclaré le PDG de la Banque Nationale, Louis Vachon. « Il a fait rayonner le Québec partout dans le monde », a ajouté Laurent Beaudoin, PDG de Bombardier. « Un grand homme », a dit le président de la Caisse de dépôt Michael Sabia. « Des gens de cette stature, il n'y en a pas beaucoup », a déclaré Guy Crevier, président et éditeur de *La Presse*, propriété de Power Corporation.

M. Desmarais « s'est éteint paisiblement, entouré de ses proches », a indiqué la famille Desmarais par voie de communiqué hier matin. Ses funérailles, qui se tiendront dans la plus stricte intimité, seront célébrées au cours des prochains jours. Elles seront suivies d'un service commémoratif.



ARCHIVES LA PRESSE

Paul Desmarais, le propriétaire de Power Corporation, l'un des hommes d'affaires les plus respectés au pays, s'est éteint mardi soir à l'âge de 86 ans. L'annonce du décès de celui qui a été une inspiration pour la classe des gens d'affaires a provoqué une onde de choc au Québec.

L'homme de 500 milliards

La spectaculaire ascension de Paul Desmarais dans le milieu des affaires commence au début des années 50. Alors étudiant en droit, il propose à son père d'acheter l'une de ses sociétés, la Sudbury Bus Lines, qui transporte les ouvriers au site de la minière Inco. L'entreprise est lourdement endettée.

La transaction se conclut pour un dollar.

Paul Desmarais devient ainsi l'heureux propriétaire de 18 autobus, dont 7 ne peuvent même plus rouler. Peu après, le jeune homme de 23 ans, vêtu d'un blouson de cuir, débarque dans le bureau du chef comptable de l'entreprise. « Qu'est-ce que tu fous là? », lui demande l'homme, en anglais. « Je suis le nouveau président de la compagnie », répond Desmarais.

À la même époque, à bord des autobus de la Sudbury Bus Lines, il fait une autre conquête, capitale dans sa vie : il gagne le coeur de celle qui deviendra sa femme, et avec qui il aura quatre enfants, Jacqueline Maranger. « Je n'ai jamais vu de ma vie d'homme d'amour aussi profond », témoigne l'ex-premier ministre du Canada, Brian Mulroney, un intime du couple.

> « Comme Québécois, je devais réussir. Parce qu'un homme d'affaires canadien-français qui a du succès, ça démolit l'argument des séparatistes, qui disent que le succès est impossible au Canada pour un francophone. »

Mais le jeune président ne tarde pas à manquer de liquidités. Il peine à payer ses chauffeurs. Il va voir le président d'Inco « dans son bureau de grand seigneur », raconte-t-il en 2008 au magazine *Le Point*, et le convainc d'allonger 50 000 $ pour démarrer son plan d'affaires.

C'est le début de l'aventure qui en fera un magnat de la finance, un des rares francophones à avoir réussi à percer le plafond de verre construit, à l'époque, par la communauté d'affaires anglophone.

« Comme Québécois, je devais réussir. Parce qu'un homme d'affaires canadien-français qui a du succès, ça démolit l'argument des séparatistes, qui disent que le succès est impossible au Canada pour un francophone », déclare-t-il à son biographe Peter Newman. « Ce n'est pas la langue qui mène les affaires, c'est le cash », ajoute-t-il.

D'acquisition en acquisition, il bâtit son empire. Après avoir pris le contrôle de la Corporation des valeurs Trans-Canada, dont le portefeuille immobilier inclut l'hippodrome Blue Bonnets et les magasins Dupuis Frères, il rentre chez lui et dessine l'organigramme de sa future entreprise sur un sac en papier brun.

« Et c'est exactement ce qui s'est passé », raconte Robert Guy Scully, qui a suivi Paul Desmarais au cours des 15 dernières années pour réaliser un documentaire en 12 épisodes, *L'architecte*.

Le chasseur d'aubaines

En 1968, Paul Desmarais met la main sur Power Corporation. Dans le portefeuille de cette société qui bat de l'aile, il y a des perles : la Canada Steamship Lines, la papetière Consolidated Bathurst et la Dominion Glass, la principale verrerie du pays.

Sa stratégie est toujours la même : celle du chasseur d'aubaines. Il achète des entreprises au meilleur moment possible, fait augmenter leur valeur, puis les revend au meilleur prix. Pour cela, il faut « du flair, de l'audace et des nerfs solides », résume Claude Picher, l'un des rares journalistes à avoir obtenu une entrevue avec Paul Desmarais.

Au fil des ans, l'empire Power Corporation, dont les actifs s'élèvent à plus de 500 milliards, s'est étendu au monde entier. Avec l'industriel belge Albert Frère, un fidèle partenaire d'affaires, il acquiert des participations dans plusieurs multinationales européennes, comme le cimentier Lafarge, la pétrolière Total, le producteur de spiritueux Ricard.

En pleine guerre froide, il devient un pionnier du commerce avec la Chine communiste. À l'invitation de Pierre Elliott Trudeau, il participe en 1978 à la première mission d'affaires canadienne en Chine et fonde le Conseil commercial Canada-Chine.

« Comment avez-vous fait pour si bien réussir? », demande le magazine *Le Point* à celui dont la fortune personnelle s'élève à 4,5 milliards. « Je ne sais pas. J'ai saisi les opportunités qui se présentaient. »

Le politicien de l'ombre

Le succès en affaires de Paul Desmarais est proportionnel à son influence politique au Canada, et bien au-delà. Celui que le quotidien *The Globe and Mail* décrit comme « le francophone le plus influent au Canada » a fréquenté de près pratiquement tous les premiers ministres du Québec et du Canada.

Ardent fédéraliste, il a pesé de tout son poids, lors des deux référendums sur la souveraineté, pour que le Québec demeure au sein du Canada. Il a résumé sa pensée sur l'indépendance du Québec en une phrase lapidaire dans l'entrevue au *Point*. « Si le Québec se sépare, ce sera sa fin. »

Mais son influence était loin de se limiter au Québec. Dans son luxueux domaine de 22 acres et 32 lacs, à Sagard, dans Charlevoix, il a reçu les grands de ce monde pour la chasse au faisan : George Bush père, Bill Clinton, le roi d'Espagne Juan Carlos, les riches industriels français Serge Dassault et Bernard Arnault, l'écrivain Maurice Druon, et celui qui est devenu un ami intime de la famille Desmarais, l'ex-président français Nicolas Sarkozy.

« Si je suis président de la République, je le dois en partie aux conseils, à l'amitié et à la fidélité de Paul Desmarais », déclare Nicolas Sarkozy en 2008, lorsqu'il lui remet la grand-croix de la Légion d'honneur, la distinction suprême de l'ordre.

Cette proximité avec les plus grands en a fait un ambassadeur puissant pour le Québec. « Parler à Paul Desmarais, ça vaut 15 délégués du Québec à l'étranger », disait l'ex-premier ministre Robert Bourassa, qui sollicitait très fréquemment ses conseils.

« Il a été un grand homme d'État en coulisses », résume Robert Guy Scully. Pourquoi n'avoir jamais fait le saut en politique active? « Un politicien sait qu'un beau jour il va perdre, ce qui équivaut à une faillite, répondait M. Desmarais. Moi, je veux être un homme d'affaires, si je fais faillite, ce sera ma faute. »

L'homme qui aimait les arts

Paul Desmarais aimait dessiner. Il a esquissé lui-même les plans de sa maison de Sagard, inspirés d'une villa vénitienne. « Il avait un instinct d'architecte. Il pensait comme un architecte », dit Robert Guy Scully.

Cet instinct a probablement alimenté sa passion pour les arts, qui ne s'est jamais démentie. L'homme a bâti l'une des plus prestigieuses collections de peintres canadiens : Lemieux, Molinari, Krieghoff et, surtout, Riopelle. Pour le siège social de Power Corporation, il a demandé au peintre Claude Le Sauteur de réaliser quatre fresques monumentales.

Paul Desmarais et son épouse Jacqueline ont été des mécènes aussi généreux que discrets. « C'est la famille la plus généreuse au Canada. Et ils ne veulent jamais être nommés. Ils le font par conviction », dit Guy Crevier.

« La liste des artistes qu'ils ont soutenus de manière discrète et raffinée est impressionnante. Qu'on pense à Yannick Nézet-Séguin, qui est aimé par cette famille, qu'on pense à Marc Hervieux, à Robert Charlebois, je pourrais vous en nommer des dizaines », souligne le pianiste Alain Lefèvre.

Ironiquement, celui que tout le monde décrit comme un géant était avant tout d'une authentique humilité, relate Robert Guy Scully.

À une occasion, après plusieurs heures de tournage, l'homme d'affaires s'était demandé à voix haute à quoi allaient bien servir toutes ces images. « Qui va s'intéresser à cela? », s'était-il interrogé.

Quand Scully lui a répondu que la série serait probablement très suivie, sa réplique, dictée par la modestie, a été sans appel.

« Alors on arrête ça. Tout de suite. » *(La Presse)*

Un hommage à l'Assemblée nationale

TOMMY CHOUINARD
ET DENIS LESSARD

QUÉBEC — « Le Québec perd l'un de ses plus grands bâtisseurs » avec la mort de Paul Desmarais, a déclaré la première ministre Pauline Marois, hier. L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion rendant hommage à l'homme d'affaires.

Les députés ont également observé une minute de silence à la mémoire du propriétaire de Power Corporation, société à laquelle appartient *La Presse*.

« Aujourd'hui, le Québec perd l'un de ses grands bâtisseurs, mais la mémoire de M. Desmarais est à jamais associée à l'une des plus belles réussites personnelles de notre époque autant qu'à l'oeuvre inspirante d'un grand philanthrope », a affirmé Pauline Marois au Salon bleu.

Elle a souligné le « parcours exceptionnel » de M. Desmarais. « Depuis ses débuts dans le domaine des transports jusqu'à Power Corporation, M. Desmarais aura laissé sa marque tant par sa vision ambitieuse que par un sens des affaires hors du commun », a dit la chef péquiste.

Le chef parlementaire du PLQ, Jean-Marc Fournier, a fait valoir que M. Desmarais « incarne comment on peut à la fois être fier francophone, fier québécois et fier canadien ». « Il a commencé avec un dollar pour devenir, au fil des années, un géant du monde des affaires, a-t-il ajouté. L'histoire de Paul Desmarais est une histoire exceptionnelle de réussite et de promotion économique d'un francophone durant la Révolution tranquille. »

Le chef caquiste François Legault a affirmé que M. Desmarais a été une source d'inspiration pour lui. « Lorsque j'avais 15 ou 20 ans, j'ai lu la biographie de Paul Desmarais. J'ai vu comment on pouvait, même si on n'avait pas d'argent, démarrer une entreprise, ensuite structurer des transactions pour faire des acquisitions d'entreprises beaucoup plus grandes que ce qu'on possède. Ç'a été pour moi un modèle que j'ai utilisé d'une certaine façon dans le développement de Transat », a-t-il dit.

(La Presse)

« Je l'aimais comme un frère »

L'ex-premier ministre Brian Mulroney s'est rendu au chevet de son ami

LOUISE LEDUC

MONTRÉAL — « Je l'aimais comme un frère. »

Brian Mulroney et Paul Desmarais étaient des intimes, au point où l'ex-premier ministre s'est rendu au chevet de son ami en fin de semaine.

« C'était un bâtisseur, un visionnaire, un rêveur réaliste », dit M. Mulroney.

Leur amitié datait de 48 ans et M. Mulroney a été aux premières loges de quelques-uns des gros coups de Paul Desmarais.

« J'étais avec lui le jour où il a acheté *La Presse* », lance M. Mulroney.

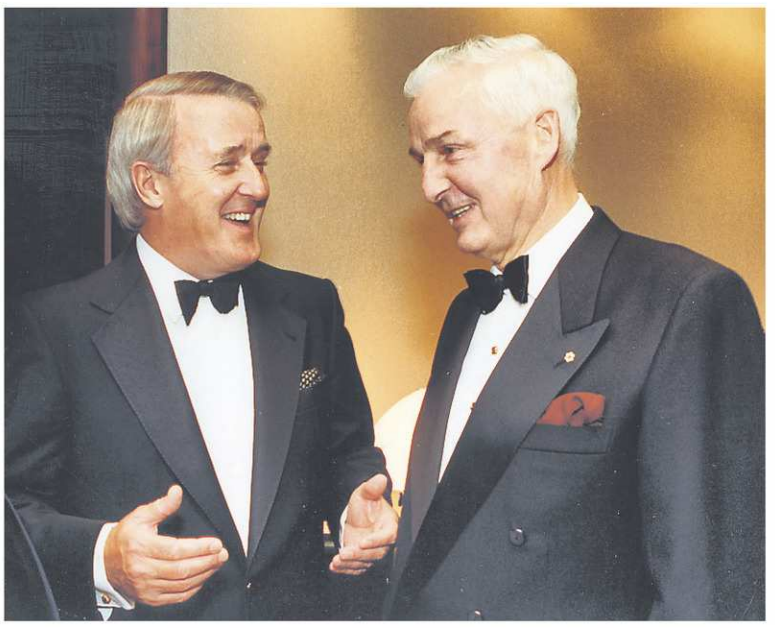
Quelques années plus tard, en 1972, c'est d'ailleurs à Brian Mulroney, l'avocat, que Paul Desmarais a confié le mandat de régler le lock-out à *La Presse*.

« Je lui avais dit : « Paul, si tu veux m'avoir comme avocat, il faut que tu me laisses carte blanche. »

Quelques années plus tard, Brian Mulroney devenait premier ministre. De quelle manière cela a-t-il teinté leur relation?

« J'ai été premier ministre pendant neuf ans. Jamais il ne m'a demandé quoi que ce soit. Oui, il aimait être connu des décideurs, mais ce qu'il voulait, c'est que sa voix soit entendue dans les débats publics. »

Brian Mulroney ne cache pas qu'il a souvent demandé conseil à Paul Desmarais. « Je l'appelais et je lui demandais : « Que penses-tu de telle chose, de tel individu? « et sur un ton très catégorique, il me disait : « Ne touche pas à ça « ou alors : « J'ai connu ce groupe en telle année, méfie-toi « ... »



ARCHIVES LA PRESSE, BERNARD BRAULT

Brian Mulroney, un ami intime de longue date, a été aux premières loges de quelques-uns des gros coups de Paul Desmarais. «C'était un bâtisseur, un visionnaire, un rêveur réaliste», a-t-il commenté hier.

Ensemble, ils ont aussi bien fait des voyages de chasse et de pêche que causé avec François Mitterand, Ronald Reagan ou la reine Élisabeth.

M. Mulroney évoque cette fois où, à l'Élysée, il a soufflé à l'oreille de François Mitterand que Napoléon, sa vie, son oeuvre n'avait aucun secret pour Paul Desmarais, un fou d'histoire. « Il nous a alors amené dans une petite pièce, au premier étage de l'Élysée, et il nous a montré le document d'abdication de Napoléon. »

M. Mulroney se souvient aussi d'une de ces visites officielles de la reine au pays où elle avait formulé le souhait d'un petit souper tranquille. Triant les invités sur le volet, Brian Mulroney avait convié son ami Paul et sa femme, Jacqueline, de même qu'une poignée d'autres personnes à « une soirée toute simple au 24, Sussex ».

Quelques temps plus tard, de passage chez les Desmarais dans Charlevoix, M. Mulroney se souvient d'avoir vu Paul Desmarais en pleine discussion avec des travailleurs de la construction. Ce qui a frappé M. Mulroney, « c'est que son comportement avec eux était exactement le même que lors de notre souper avec la reine. Dans les deux cas, il était simple, direct, amical. Le même ».

Avant toute chose, Paul Desmarais était un homme de famille, amoureux fou de sa femme.

Là-dessus, Brian Mulroney prend une pause et insiste : l'amour de ces deux-là « était unique ». « Je n'ai jamais vu dans ma vie d'homme un amour aussi profond. »

D'autres gens d'affaires tirent non sans raison leur fierté de leurs grosses transactions, raconte encore M. Mulroney. « Ce n'était pas le cas de Paul. Sa joie, il ne la tirait pas de la transaction en tant que telle, mais de ce moment où il rentrerait à la maison, lancerait un « Jackie, devine ce que j'ai fait aujourd'hui « et qu'elle lui répondrait : « Ça, c'est intelligent, mon Paul « . »

Au-delà de tout, conclut M. Mulroney, « la plus grande réalisation de Paul et de son épouse Jacqueline, ce sont leurs enfants. Le comportement de leurs enfants ».

« Paul, c'était un bâtisseur, un rêveur réaliste, un visionnaire, mais il reste que sa plus grande réalisation, à lui et à son épouse, ce sont leurs enfants, le comportement de leurs enfants. » *(La Presse)*

Un grand visionnaire

M. Paul Desmarais, ancien président du conseil et chef de la direction de Power Corporation, s'est éteint mardi soir à Charlevoix entouré de sa famille.

Que ce soit dans le secteur des médias ou des services financiers, l'apport de M. Desmarais au monde des affaires au Québec a été remarquable. Franco-ontarien au parcours de carrière exceptionnel, M. Desmarais est un grand bâtisseur reconnu pour sa vision, son sens des affaires, son intelligence, son audace et son implication philanthropique.

Ses nombreuses contributions incluent d'ailleurs plusieurs dons majeurs à des institutions du secteur de l'éducation et des arts de la région de Sherbrooke. L'Université de Sherbrooke, la Fondation du Séminaire de Sherbrooke, la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke et le Musée des beaux-arts de Sherbrooke ont notamment bénéficié de sa générosité afin de mieux remplir leur mission respective.

Par l'entremise de la société Gesca, il était propriétaire de sept quotidiens francophones. *La Tribune* est le premier quotidien qu'il a acquis en 1966, avant d'acheter *La Presse* et *Le Nouvelliste* en 1967.

J'aimerais, au nom de l'équipe de *La Tribune*, offrir à la famille Desmarais nos plus sincères condoléances.

— Louise Boisvert
Présidente et éditrice

3173506



Sport de glisse



LUC LAROCHELLE
PERSPECTIVES
luc.larochelle@latribune.qc.ca

Le chef de l'Équipe Bernard Sévigny et ses candidats ambassadeurs sportifs avaient convoqué les journalistes à l'entrée des nouveaux terrains de tennis, l'investissement de 2,2 M$ ayant entraîné un dépassement de coûts de 364 000 $ dans les infrastructures des Jeux du Canada.

J'achète l'argument, c'était plus logique de rattacher ce plateau au complexe où se pratique ce sport à l'intérieur, soit le Centre récréatif de Rock Forest, plutôt que de les isoler sur le campus de l'Université Bishop's.

J'avale plus difficilement la décision municipale qui banalise en quelque sorte le financement de ce montant « à même le règlement d'emprunt des Jeux » pendant qu'on continue à véhiculer que le legs en argent promis à la collectivité sera tout de même de 1 M$.

« L'exercice de comptabilité en cours porte à croire qu'il y aura un surplus opérationnel. La première affectation sera de se rembourser », assure le maire Sévigny.

Prenons le maire au mot, il perdra le point s'il commet une faute directe lors de la présentation des états financiers.

> Mes oreilles sensibles ont titillé quand *Coach Lapointe* a exprimé sa priorité.

De la fusion municipale a découlé l'unification des organismes sportifs, gain d'efficacité et assurance d'une certaine équité. Avec l'ancienne structure de bassins de joueurs séparés en deux territoires, la fermeture prolongée de l'aréna Eugène-Lalonde aurait pénalisé davantage les jeunes d'un secteur. Sous le chapeau de Hockey Sherbrooke, les heures de glace sont amputées uniformément.

Toutefois, cette parité impose une plus grande mobilité aux enfants et leur transporteur officiel : leurs parents.

« Je le sais, je le vis avec mon garçon. Ça m'oblige à toutes sortes de pirouettes, à quitter le bureau plus tôt pour aller faire le taxi. Dans le meilleur des mondes, ça prendrait trois autres arénas mais on ne vit pas dans cette réalité-là », décrit Bernard Sévigny.

« L'imprévu à Eugène-Lalonde occasionne un branle-bas de combat pour tous. Ce serait un peu malhonnête de juger de l'efficacité de la structure ou de la qualité des services cette année. De ce que j'entends, les parents comprennent », pondère à son tour Bruno Vachon, qui a eu charge du comité du sport au cours du dernier mandat.

Mes oreilles sensibles ont par ailleurs titillé quand *Coach Lapointe*, l'une des recrues du maire, a exprimé sa priorité.

« Vous connaissez mon implication auprès de l'élite sportive. Il ne faut surtout pas que nous perdions des étudiants-athlètes au profit d'autres universités, un risque que je pourrais vous illustrer avec des cas précis », témoigne-t-il.

Ah oui!

Et bien que conscient de ce risque, *Coach*, vous êtes resté silencieux quand votre patron, l'Université, a retiré l'an dernier sa participation au financement de l'organisme Excellence sportive? Vous avez attendu l'élection pour exprimer vos soucis, étant donné que vous êtes le bon gars « qui peut rétablir les ponts »?

À la décharge d'Alain Lapointe, ce n'est jamais confortable d'aller brasser son patron. Le maire Sévigny aurait pu, lui, en toute légitimité, manifester un minimum d'irritation que l'UdeS, largement bénéficiaire à long terme des investissements effectués dans le cadre des Jeux, rappelle sans préavis une de ses ressources prêtées à Excellence sportive et retire sa contribution financière annuelle de 50 000 $.

Pourquoi le soutien aux athlètes de pointe devrait-il désormais relever seulement de la Ville, de l'Université Bishop's, du Cégep et de la Commission scolaire, aurait alors pu questionner le maire Sévigny afin d'appliquer un minimum de pression sur les dirigeants de l'Université de Sherbrooke.

Ça n'a pas remué fort du côté de la mairie même s'il s'agissait d'un non-sens. Vous savez cependant comme moi que le président d'Excellence sportive, Jean-François Rouleau, et le maire Sévigny n'ont jamais été les plus grands complices. Rame, mon Jean-François!

Comme s'il s'agit d'une coïncidence, le maire a choisi en Alain Lapointe un émissaire pour remplir deux missions : ramener l'Université à la raison… et renverser Jean-François Rouleau dans son quartier de l'arrondissement du Mont-Bellevue.

La cordialité serait telle que la Ville et l'Université sont à finaliser une entente sur l'utilisation de plateaux sportifs du campus, dont la nouvelle piscine, à des fins communautaires. La bonne nouvelle ne tardera pas, c'est sûr.

Si elle arrivait avant le scrutin du 3 novembre, ne pensez-vous pas qu'elle donnerait un coup de main à *Coach Lapointe* et mettrait en valeur la diplomatie du maire dans ses rapports avec ses partenaires institutionnels?

Denis Pellerin souhaite un débat d'idées

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le candidat à la mairie de Sherbrooke Denis Pellerin se présente comme un candidat indépendant souhaitant que les aspirants au poste de maire puissent débattre des sujets sur lesquels le prochain conseil devra statuer.

Dans un communiqué émis hier, M. Pellerin cite notamment l'aéroport de Sherbrooke, qu'il considère « mort et enterré », le report du prolongement du boulevard de Portland et de la construction du boulevard René-Lévesque, « le schéma d'aménagement et le plan d'urbanisme inachevés » et « la place Nikitotek dont on ne sait pas quoi faire » comme des sujets qui devront être abordés.

« À moins que Bernard Sévigny ne veuille les balayer sous le tapis en évitant les débats et en attendant d'avoir une majorité au conseil, à défaut d'avoir le courage d'affronter ses opposants sur le terrain », commente Denis Pellerin dans son communiqué.

L'aspirant maire confirme par ailleurs que sept conseillers sortants ont signé son bulletin de candidature. « Certains m'ont offert de m'appuyer sans que je leur demande. Je n'ai pas demandé aux autres s'ils voulaient le faire. Nul doute que d'autres conseillers auraient pu accepter. Nous ne le saurons jamais. Concernant ces appuis, je tiens à préciser que ces conseillers ne font qu'exprimer leur crainte d'avoir un parti majoritaire au pouvoir et voient d'un bon oeil qu'au moins un candidat " valable " à la mairie soit indépendant.

> « Qu'ils aient signé ou non mon bulletin, ils gardent toute leur indépendance. Ils pourront discuter, accepter, contester ou rejeter mon programme à leur guise. »

« Qu'ils aient signé ou non mon bulletin, ils gardent toute leur indépendance. Ils pourront discuter, accepter, contester ou rejeter mon programme à leur guise », ajoute-t-il, déplorant que les erreurs de l'administration actuelle soient le résultat de décisions « prises par un petit nombre derrière des portes closes ».

Enfin, M. Pellerin se défend d'avoir déposé sa candidature « à la dernière minute ». « J'ai pris rendez-vous quelques jours à l'avance pour déposer ma candidature vendredi [dernier] à 13 h pour permettre à des candidats éventuels de se manifester. Ils ne sont pas venus et je ne pouvais pas laisser M. Sévigny l'emporter aussi facilement tout en ayant le droit de dépenser dans les districts les montants permis pour une campagne à la mairie. »

3316296


3343850

Erratum

Une erreur s'est glissée dans la parution du 9 octobre dernier. Nous avons publié, par erreur, la publicité des concessionnaires Toyota, datant du mois de septembre 2013.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette erreur aurait pu causer.

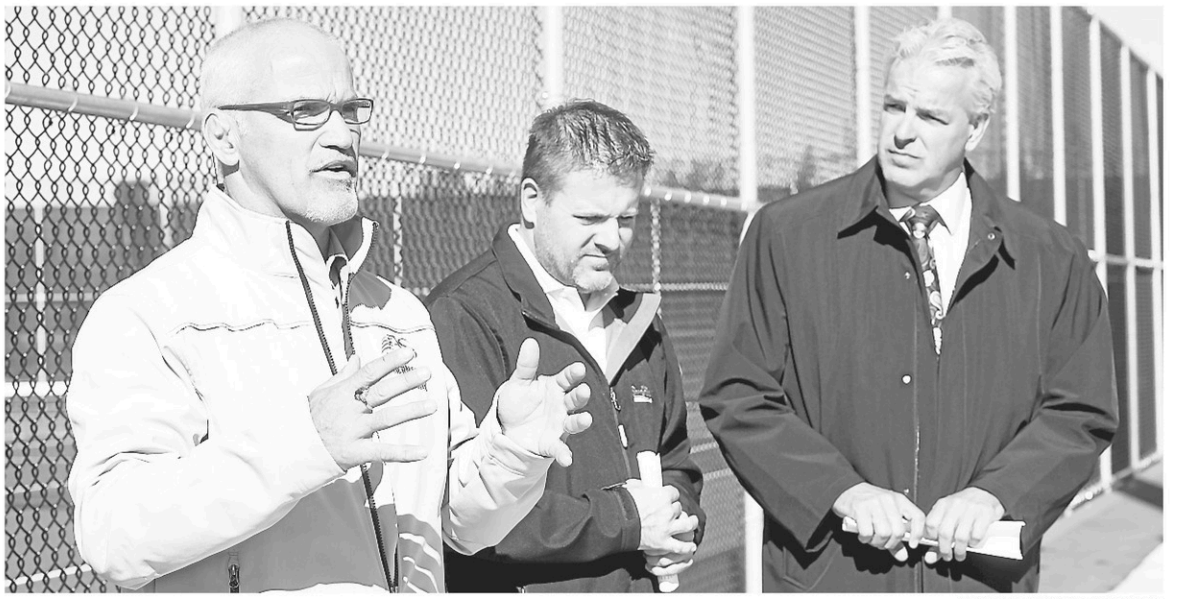
LA TRIBUNE

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À:

redaction@latribune.qc.ca
ou appelez au
819 564-5454

Sévigny s'engage à soutenir les organismes sportifs

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Entouré d'Alain Lapointe, candidat de l'Équipe Bernard Sévigny - Renouveau sherbrookois dans le district de l'Université, et du conseiller sortant du district des Châteaux-d'Eau Bruno Vachon, le maire Bernard Sévigny s'est engagé hier à apporter un support accru et direct aux milliers de bénévoles et parents qui soutiennent le sport amateur et le sport d'élite.

SHERBROOKE — L'Équipe Bernard Sévigny - Renouveau sherbrookois s'engage à consacrer une ressource supplémentaire au soutien des organismes sportifs.

À défaut d'annoncer l'ajout d'infrastructures sportives, des investissements majeurs ayant déjà été réalisés dans le cadre des Jeux du Canada, Bernard Sévigny veut mettre l'accent sur l'humain. « Au-delà des infrastructures, là où il faut s'investir, c'est dans les relations qu'on a avec les gens qui font vivre le sport amateur et le sport d'élite. Nous voulons apporter un support accru et direct aux milliers de bénévoles et parents qui font en sorte que nos jeunes ont des espaces pour s'amuser dans le cadre de sports organisés », a-t-il affirmé hier en point de presse.

« C'est un engagement qui tourne autour de 75 000 $ pour une ressource consacrée au support des organismes. L'importance c'est moins le montant que le soutien supplémentaire parce qu'on s'est rendu compte que les bénévoles sont extrêmement dévoués et il faut les supporter davantage. Dans la vie de tous les jours, nous pourrions par exemple avoir une meilleure organisation dans l'affection des plateaux sportifs et ajouter une meilleure fluidité dans les relations. »

Un diagnostic organisationnel avait déjà entraîné des modifications au Service des sports, de la culture et de la vie communautaire en 2010. « Nous avons commencé la restructuration. Nous avons essayé de changer la structure pour amener des techniciens en loisirs directement rattachés aux organismes. Ce qu'on propose, c'est d'ajouter une autre ressource qui sera en lien direct avec nos organismes. Éventuellement, tous les organismes sportifs auraient un seul répondant à la Ville de Sherbrooke pour faire en sorte que ce soit facile de travailler avec nous », a expliqué le candidat du Renouveau sherbrookois dans le district des Châteaux-d'Eau Bruno Vachon.

Le Renouveau sherbrookois espère par ailleurs inciter l'Université de Sherbrooke à retrouver sa place au sein du conseil d'administration d'Excellence sportive Sherbrooke. « On comprend les raisons pour lesquelles l'Université a dû se retirer, mais il faut la revoir à cette table-là. Ça passe par le dialogue, par une compréhension mutuelle », insiste Bernard Sévigny.

Rappelons que l'UdeS avait retiré ses billes de l'organisme en raison des compressions budgétaires imposées par le gouvernement provincial aux universités en 2012.

« Sans revenir sur le passé, il sera important de relancer des dialogues positifs. Je ne peux imaginer Excellence sportive Sherbrooke sans la présence au conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, avec ses infrastructures et les investissements réalisés dans le cadre des Jeux du Canada. Moi je ne veux pas perdre d'étudiants-athlètes parce qu'ils s'en vont à Montréal ou à Québec parce qu'on est incapables de les soutenir », a ajouté le candidat du district de l'Université Alain Lapointe.

3336179

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-10-09

lotoquebec.com/loteries

LOTTO 6/49 : 18 22 24 30 43 48 — 42 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 50595172-01
Québec 49 : 19 34 38 41 45 48 — 42 compl.
Extra 9474861
Lotto D : 3 1 4 6 1 5 1 3
Loto Poker : 2♢ 3♣ 3♢ 6♣ 7♢
La Quotidienne : 3 577 — 4 8761
Sprint : 15 21 25 39 43
La Poule aux Oeufs d'OR : 1 25 000 $ 515046 — 2 50 000 $ 678282 décomposables — 3 100 000 $ 926002
Numéros «Télé» 070785 — 159301 non décomposables — 182366
Numéro(s) « Votre participant » gagnant(s) : AUCUN — La Poule Plus Numéro boni 17
Astro JOUR - MOIS - ANNÉE - SIGNE : 18 MARS 45 VIERGE
Triplex 18 27 30 34 38
Banco 08 11 17 20 21 22 25 26 27 29 30 32 37 41 44 52 53 59 64 69
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

3334944

Marie Bionne Coiffure Esthétique Pose d'ongles



EN OCTOBRE
SUR TOUS LES SERVICES EN COIFFURE

15% DE RABAIS
LORS DE VOTRE PREMIÈRE VISITE AVEC UNE DE NOS STYLISTES-VISAGISTES, EMMANUELLE OU JANICK

COUPES ET COIFFURES STYLISÉES
EXTENSIONS CAPILLAIRES
MÈCHES ET COLORATION
TEXTURES
(Ne peut être jumelée à une autre promotion)

ELLE & LUI
2172, rue King Ouest, Sherbrooke
PAUL MITCHELL®
819 822-2229

3338536

INFORMATIQUE inPRO

Planifiez l'amélioration de la fiabilité et de la performance de vos TI grâce à nos plans spécialement conçus pour votre entreprise.



HP ProBook 6570b
Prix de vente : 739 $
après rabais de 110 $
Processeur Intel MD i5-3230M
Mémoire 4 Go
Disque dur 500 Go
Écran à DEL 15.6 po
Garantie 3 ans / Service Inpro



HP EliteBook Folio 9470m
Prix de vente : 959 $
après rabais de 70 $
Processeur Intel MD i5-3337U
Mémoire 4 Go
Disque dur 500 Go
Écran à DEL 14 po
Poids : 1,63 kg - Autonomie de 7 heures
Garantie 1 an / Service Inpro



Imprimante couleur HP Laserjet Pro 200 M251NW
Prix de vente : 219$
après rabais de 150 $
Impression couleur - 14 ppm
Connectivité sans fil, USB, réseau
Volume d'impression mensuel recommandé : 250 à 1500 pages
Garantie 1 an

Rejoignez Inpro dès aujourd'hui
819-564-2482
www.inpro.qc.ca
786 King Est
Sherbrooke, Québec
J1G 1C5

Spécialiste
Petites et moyennes entreprises

3340208

LIQUIDATION D'AUTOMNE DU JAMAIS VU!



TAUX DE 4.99%*

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR GRATUIT JUSQU'AU PRINTEMPS.†

ROULOTTES ET ROULOTTES À SELLETTE

CAT.	MARQUE	ÉTAT	PRIX RÉGULIER	PRIX LIQUIDATION	STOCK
R	Vibe 826VRB 2012	neuf	24 500 $	17 500 $	8008
R	Vibe 6503 2013	neuf	17 700 $	12 900 $	8158
R	Vibe 6503 2013	neuf	17 700 $	12 900 $	8264
R	Cherokee 29DSFB 2013	neuf	24 400 $	17 900 $	8331
R	Pilot Electra 2013	neuf	34 900 $	27 500 $	8533
R	Surveyor 294BR 2013	neuf	29 200 $	20 900 $	8503
R	V-Cross 32VTS Platinum 2013	neuf	38 200 $	29 900 $	8504
R	V-Cross Vibe 822VRBS 2013	neuf	26 100 $	19 900 $	8508
R	Surveyor 230BR 2013	neuf	22 900 $	17 900 $	8509
FW	Bighorn 2855FL 2013	neuf	67 400 $	51 900 $	8131
FW	Silverback 35FL 2013	neuf	52 100 $	41 472 $	8543
FW	Sundance 293RE 2013	neuf	36 500 $	28 500 $	13138
FW	Cherokee 245KS 2013	neuf	28 900 $	24 575 $	8523
FW	Silverback 29RLG 2008	usagé	21 900 $	17 445 $	8437
Parc	Franklin 39 pieds 2007	usagé	19 900 $	15 445 $	8458

MOTORISÉS

CAT.	MARQUE	ÉTAT	PRIX RÉGULIER	PRIX LIQUIDATION	STOCK
A diesel	Phaeton 36HG 2013	neuf	259 000 $	209 900 $	8303
A diesel	Phaeton 40QBH 2013	neuf	271 000 $	215 900 $	8336
A diesel	Phaeton 40QKH 2013	neuf	271 000 $	215 900 $	8346
A diesel	Allegro Bus 43QGP 2013	neuf	399 000 $	319 900 $	8349
A diesel	Endeavor 43PKQ 2013	neuf	359 000 $	259 900 $	8542
A diesel	Cross Country 360DL 2013	neuf	199 000 $	154 900 $	8578
A essence	Vacationer 36SBT 2014	neuf	140 000 $	130 000 $	8770
B+	Augusta 25PCS 2013	neuf	91 000 $	69 900 $	8520
A diesel	Tuscany 4072 2010	usagé	177 000 $	169 900 $	8779
A essence	Condor 1330 2003	usagé	29 000 $	25 900 $	8123
A essence	Pace Arrow 33L 1992	usagé	9 500 $	8 500 $	8789
A essence	Windsport 36F 2010	usagé	98 000 $	89 000 $	8665

ROULOTTES, ROULOTTES À SELLETTE ET MOTORISÉS

CAT.	MARQUE	ÉTAT	PRIX RÉGULIER	PRIX LIQUIDATION	STOCK
R	Radiance 30RESS 2013	neuf	32 200 $	21 900 $	13157
R	Sadow Cruiser 260BH 2013	neuf	21 900 $	17 900 $	13170
R	Oasis 26DB 2013	neuf	18 500 $	13 900 $	13199
R	Surveyor 291 2013	neuf	29 359 $	23 300 $	hl8486
R	EZ Traveler 22BHS 2014	neuf	21 100 $	17 500 $	14016
R	Surveyor 240 2013	neuf	26 283 $	19 685 $	hl8409
FW	Sundance 30MK 2013	neuf	37 000 $	29 900 $	13139
FW	Sundance 277RL 2013	neuf	35 200 $	26 900 $	13185
FW	Sundance 285BH 2013	neuf	34 600 $	26 900 $	13215
FW	Hornet 275RLS 2013	neuf	29 900 $	23 500 $	13239
FW	Hornet 295BHS 2013	neuf	30 600 $	24 500 $	14006
Parc	Retreat 39KBTS 2013	neuf	40 000 $	32 900 $	13196
Parc	Hideout 38BH 2013	neuf	28 200 $	23 900 $	13232
R-Cargo	Rush 17FC 2013	neuf	14 000 $	8 900 $	13143
R-Cargo	MXT 312 2013	neuf	32 300 $	24 900 $	13229
T-R	Yearling 4102 2012	neuf	8 500 $	5 500 $	12179
A Diesel	Crosscountry 360DL 2014	neuf	199 900 $	159 900 $	hl8614
B+	Augusta B+ 25PCS 2013	neuf	94 000 $	69 900 $	hl8612
C	Freelander 21QB 2013	neuf	66 000 $	49 900 $	13130
B+	Damara 252DS 2008	usagé	40 000 $	32 900 $	14001-A

Prix sans échange.*Taux valides jusqu'au 31 octobre 2013, taux fixe pour 84 mois, prêt ouvert à remise en capital sans pénalité, sur financement de 20 000$ et plus. Sujet à l'approbation du crédit. †Entreposage extérieur, premiers arrivés, premiers servis. Espaces d'entreposage limités, tant qu'il y aura de la disponibilité. Détails en magasin.

3 ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR!

1
1155, RANG DE L'ÉGLISE
MARIEVILLE, QUÉBEC
J3M 1N9
VENTES, PIÈCES ET SERVICE
1.800.387.4100 | 450.460.3666

horizonlussier.com

2
2505, CH. DE LA PETITE RIVIÈRE
VAUDREUIL, QUÉBEC
J7V 8P2
VENTES, PIÈCES ET SERVICE
1.888.620.0748

3
607, CHICOINE
DORION, QUÉBEC
J7V 9J3
VENTES
1.888.693.1811

vrdepot.ca

AMBIANCE AMICALE ET PROFESSIONNELLE | EXCELLENT SERVICE

VENTE • PIÈCES • SERVICE • MOTORISÉS A, B, B+, C • ROULOTTES • ROULOTTES À SELLETTE

VÉHICULES NEUFS ET USAGÉS

8 LA TRIBUNE - Sherbrooke jeudi 10 octobre 2013

3340208

De l'aide juridique pour les parents séparés

SARAH SAÏDI
sarah.saidi@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une véritable révolution s'amorce en matière d'accessibilité à la justice au Québec. À compter d'aujourd'hui, les bureaux d'aide juridique du Centre communautaire juridique de l'Estrie — et de partout au Québec — offrent un nouveau service accessible à tous les parents séparés, sans égard à leur admissibilité ou non à l'aide juridique. Ils n'auront désormais plus besoin de retourner en cour pour faire modifier un jugement s'ils s'entendent au préalable.

C'est la première fois depuis ses 40 ans d'existence que les bureaux d'aide juridique de l'Estrie offrent des services à des gens non admissibles, souligne avec fierté le directeur général du Centre communautaire juridique de l'Estrie (CCJE), Me Mario J. Proulx. « Pour la première fois de l'existence du régime, un service d'aide juridique sera accessible à l'ensemble de la population. [...] Il s'agit d'une façon inédite de concevoir l'intervention de l'État en matière d'aide juridique, celle-ci n'était plus nécessairement basée sur la situation financière du bénéficiaire, mais bien sur le service requis par celui-ci », explique-t-il.

Créé dans la foulée de la loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale, en vigueur depuis 2012, ce nouveau service d'aide à l'homologation d'une entente est conçu pour les parents séparés qui ont un jugement relatif à la garde d'un enfant, aux droits d'accès ou à la pension alimentaire et souhaitent le modifier selon une entente prise au préalable. « C'est vrai qu'il y a des gens qui ne s'entendent pas, admet Me Joël Blais, avocat en droit de la famille au CCJE, mais il y en a qui s'entendent! Il est possible qu'un changement survienne dans la vie des gens après un premier jugement et c'est très plausible qu'ils soient d'accord sur une modification. S'il y a une entente, ça fonctionne. Une modification à un jugement devient donc extrêmement accessible à toute une frange de la population qui n'y avait pas accès avant » par manque de moyens financiers, souligne-t-il en faisant référence aux parents de classe moyenne.

Un processus allégé

Le processus sera nettement simplifié et accéléré puisque les parents n'auront pas besoin de retourner en cour pour faire modifier leur jugement. Après un rendez-vous au bureau d'aide juridique, la requête en homologation d'une entente sera transmise par la poste au palais de justice et traitée par un greffier spécial qui rendra un jugement sur vue du dossier et le retournera par la poste à l'avocat responsable. « Tout le monde bénéficiera d'un processus allégé et moins tendu, les enfants les premiers. D'ailleurs, la décision de modifier le jugement doit être dans l'intérêt de l'enfant, c'est la priorité », insiste Me Blais.



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Me Mario J. Proulx, directeur général du Centre communautaire juridique de l'Estrie, et Me Joël Blais, avocat en droit de la famille au CCJE sont fiers d'offrir un nouveau service aux parents séparés, sans égard à leur admissibilité à l'aide juridique.

L'avocat aura aussi jugé au préalable si l'entente proposée reste équitable pour les deux parties. Il s'assure que personne n'est lésé en vérifiant si l'entente respecte les paramètres prévus au *Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants* et les normes habituelles en matière familiale, indique Me Joël Blais.

Les parents auront même le choix entre un avocat de la pratique privée ou un avocat de l'aide juridique pour le même prix. S'ils sont déjà admissibles gratuitement à l'aide juridique, les services resteront gratuits. Sinon, les frais sont fixés à 527 $, contrairement aux quelques milliers de dollars qu'il en coûterait sans passer par l'aide juridique.

Dernier jour au Transit de Magog pour les élèves de St-Philippe

SHERBROOKE — La dernière cloche sonnera la fin des classes à l'école du Transit de Magog, aujourd'hui, pour les élèves qui fréquentent normalement l'école primaire St-Philippe de Windsor. Ils pourront retourner à leur école d'origine à compter du 21 octobre.

Fini, l'aller-retour matin et soir : les enfants se retrouveront en congé au cours des prochains jours, le temps que l'équipe de St-Philippe orchestre le retour au bercail. Des activités ont été organisées pour les enfants du 15 au 18 octobre. Une grande fête marquera leur arrivée le 21 octobre.

Rappelons que les quelque 320 élèves ont dû quitter l'école windsoroise, en février dernier, en raison d'importants problèmes de moisissures.

— Isabelle Pion

3335456

DU 10 AU 14 OCTOBRE 2013

JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 2013

ON PAIE LES TAXES SUR LES SOFTSHELLS

(vestes, pantalons, hommes, femmes et enfants)



Obtenez une carte-rabais de

25$ à l'achat de 199,99$

50$ à l'achat de 299,99$

75$ à l'achat de 399,99$

100$ à l'achat de 499,99$

sur l'achat de vêtements isolés

Chlorophylle
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

chlorophylle.com

Trouvez nous sur

Non applicable sur les ventes en lignes. Conditions : En vigueur du 10 octobre au 24 décembre 2013. Échangeable uniquement dans les boutiques Chlorophylle, jusqu'au 31 mars 2014. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion. À l'achat de vêtements sélectionnés, à prix régulier, avant taxes. Cette carte sera échangeable contre l'achat de produit (excluant les certificats-cadeaux, mises de côté et achats effectués antérieurement). Non monnayable. Limite d'une carte rabais par transaction.

Québec retire sa permanence à André Boisclair

MARTIN OUELLET
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le conseil des ministres a finalement retiré à André Boisclair, hier, sa permanence à vie dans la fonction publique.

Nommé délégué général du Québec à New York il y a presque un an, l'ancien chef péquiste avait aussi négocié et obtenu, dans la plus grande discrétion, un poste de sous-ministre adjoint au ministère des Relations internationales, une fonction assortie d'une sécurité d'emploi permanente.

Devant la controverse, M. Boisclair avait dû renoncer à son emploi à vie, mais le décret sur ses conditions d'embauche n'avait toujours pas été modifié avant la séance d'hier du conseil des ministres.

Au sortir de la réunion, le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, a annoncé que la permanence de M. Boisclair avait été rayée de l'entente sur son embauche, comme le souhaitait la première ministre Pauline Marois.

Le mandat de M. Boisclair à New York est d'une durée indéterminée, mais ce dernier est de retour au Québec avec plein salaire depuis la fin du mois de septembre pour se consacrer exclusivement à la défense de sa réputation.

M. Boisclair prépare en effet une poursuite en diffamation contre le député caquiste Jacques Duchesneau et son chef, François Legault. Ancien policier, le député Duchesneau a récemment tissé un lien entre la consommation passée de cocaïne de M. Boisclair et l'octroi en 2003 d'une subvention à un projet auquel était liée une entreprise infiltrée par les Hells Angels.

Le ministre des Relations internationales, Jean-François Lisée, avait d'abord expliqué vouloir attendre le rapport d'un comité-conseil sur les nominations dans la haute fonction publique avant de revoir les conditions de travail de M. Boisclair. La pression exercée sur le gouvernement pour qu'il règle ce dossier l'a toutefois convaincu d'agir sans plus attendre.

« Vous me posez la question tous les jours, l'opposition aussi, et on s'est dit : on va passer le décret et on fera le reste ensuite. C'est une technicalité », a dit M. Lisée.

Le ministre a fait savoir que M. Boisclair avait entrepris des discussions avec le Secrétariat aux emplois supérieurs (SES) — qui relève du ministère de la première ministre — pour discuter de ses affectations d'ici à son retour à New York.

3335374

UN GROS 0 $ comptant

LE GRAND SOLDE 2013
Honda

Civic Ex illustrée◊

OBTENEZ 500$†
EN DOLLARS HONDA

CIVIC DX 2013
EN LOCATION

0$ Comptant

86$* Aux deux semaines pendant 60 mois
24 000 km/année
Transport et préparation inclus

FINANCEMENT À L'ACHAT
0,99%** sur 48 mois

HONDA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA | hondaquebec.ca

Ces offres sont faites par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. ◊ L'offre de location-bail aux deux semaines avec 0$ de versement comptant (acompte) porte sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve (modèle FB2E2DEX) et est pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements. Franchise de kilométrage de 120 000 km ; frais de 0,12$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF) : 16 935$, transport et préparation inclus. † L'offre de financement à l'achat porte uniquement sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve. À titre d'exemple d'un financement à l'achat (taxes incluses) un montant de 19 471$ financé au taux de crédit de 0,99 % sur 48 mois donne des mensualités de 413,90$ pour des frais de crédit de 396,20$ et une obligation totale de 19 867,20$, aucun versement comptant (acompte) n'est requis. · 500$ de prime incitative au consommateur en « Dollars Honda » applicables sur tous les modèles neufs de Civic 2013 achetés, loués et livrés d'ici le 31 octobre 2013. Peut être combiné aux taux de financement annoncés. Consultez un conseiller des ventes pour connaître les produits et services admissibles aux primes incitatives aux consommateurs en « Dollars Honda ». *Pour une location avec 0$ d'acompte sur la Civic berline EX manuelle 2013 neuve (modèle FB2E5DJX), le paiement aux deux semaines est de 114,24$. À moins d'indication contraire, les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Le premier paiement périodique est requis au moment de la livraison du véhicule. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. ◊Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org.

REMISE ADDITIONNELLE DISPONIBLE AVEC LE PROGRAMME FAITES DE L'AIR!

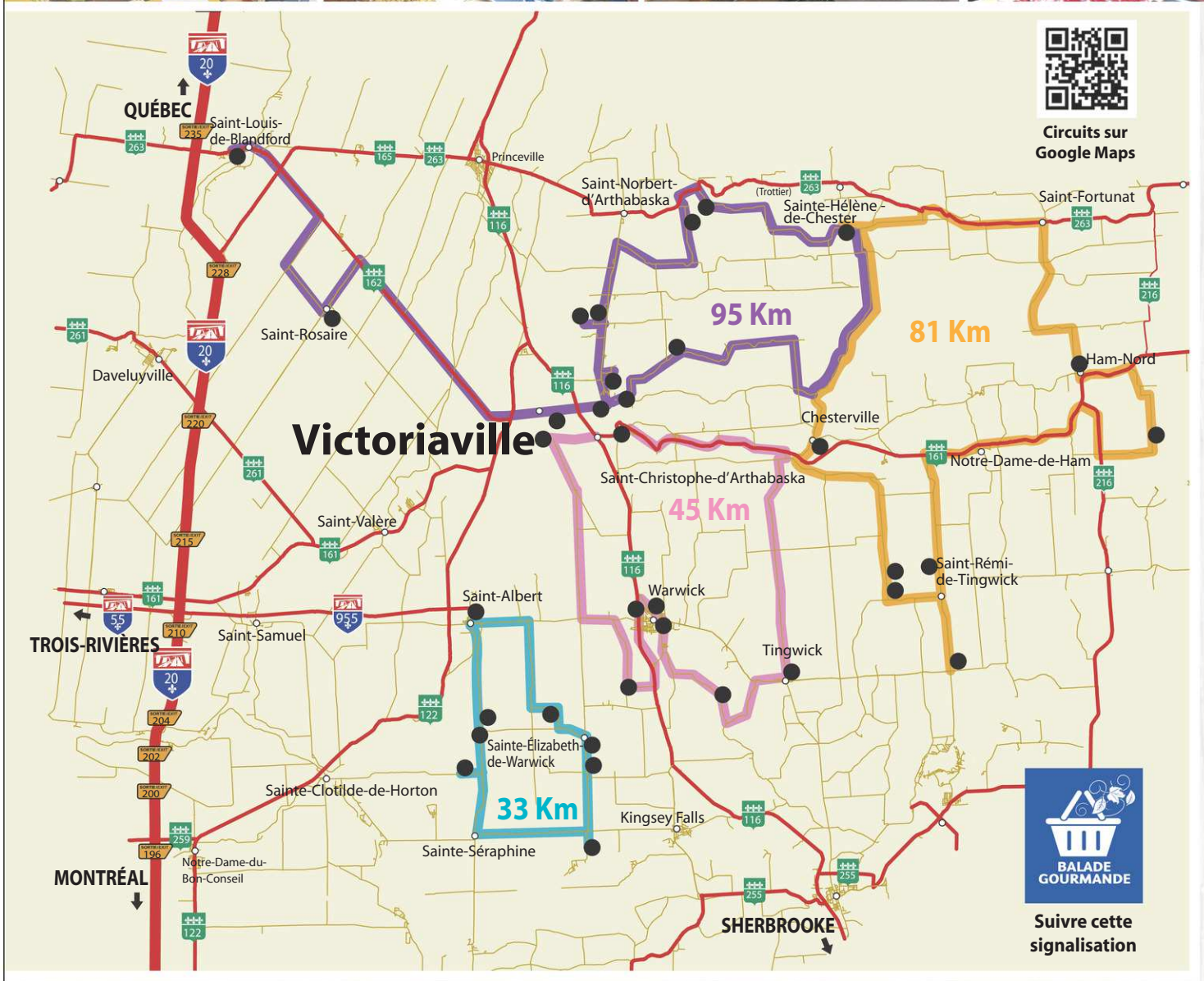
Balade Gourmande

VICTORIAVILLE et sa région!









4
circuits signalisés

35
sites agroalimentaires

Entrées et dégustations gratuites !

- 10 Fermes d'élevage et maraîchères
- 6 Marchés regroupant 70 exposants
- 3 Fromageries
- 2 Vergers
- 2 Mielleries
- 2 Érablières et centre acéricole
- 2 Brûleries
- 2 Cannebergières
- Chocolaterie
- Fumoir
- Microbrasserie
- Moulin à farine et boulangerie
- Vignoble

5-6 & 12-13 octobre de 10 h à 17 h

Apportez votre glacière!

CARTE DES CIRCUITS AU : 819 758-9451/ 1 888 758-9451et à chacun des sites

www.baladegourmande.ca

Au Centre-du-Québec

Également disponible FORFAIT BALADE

nuitée, souper, déjeuner, carte et baluchon de produits régionaux

Le Victorin Hôtel & Congrès
1 877 845-5344 www.hotelsvillegia.com

Quality Inn & Suites
1 855 330-7825 www.quality-inn-victoriaville.com

92 $ par personne en occupation double

Desjardins · SANI MARC · SADC ARTHABASKA-ÉRABLE · Québec · le journal de montréal

OPINIONS

LA TRIBUNE

Louise Boisvert
présidente-éditrice

Maurice Cloutier
rédacteur en chef

Louis-Éric Allard
directeur de l'information



DENIS DUFRESNE

ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca

Pas de réponses aux vraies questions

Depuis la tragédie de Lac-Mégantic, les citoyens et les élus municipaux demandent que les entreprises de transport de produits pétroliers, par train ou par oléoduc, fournissent des renseignements pour les mesures d'urgence en cas de déversement ou d'accident et disposent de garanties financières suffisantes pour faire face à leurs responsabilités.

Malheureusement, les audiences de l'Office national de l'énergie (ONE) sur le projet d'inversion du flux du pipeline 9B d'Enbridge, entre Sarnia et Montréal, destiné à acheminer chaque jour au Québec 300 000 barils de pétrole brut de l'Ouest permettent de douter des priorités de cette entreprise à cet égard.

D'entrée de jeu, les avocats de la compagnie basée à Calgary ont rejeté les demandes des municipalités concernant le versement de garanties financières ou la création d'un fonds de prévoyance en cas de bris et de déversement.

Ils ont aussi affirmé qu'Enbridge a acheminé aux municipalités les renseignements requis pour l'élaboration de plans de mesures d'urgence, alors que plusieurs disent n'avoir rien reçu.

De plus, ils ont attaqué les groupes environnementaux qui ont formulé des inquiétudes au sujet de la fiabilité de cet oléoduc construit en 1975.

La compagnie demeure également évasive sur le délai de réponse en cas de déversement, affirmant investir pour se donner des équipes aptes à se déployer rapidement, tout en rappelant que contrairement aux États-Unis le Canada n'impose aucune obligation à cet égard!

C'est à se demander si les grandes entreprises comme Enbridge ont tiré des leçons de la tragédie de Lac-Mégantic, caractérisée par une réglementation insuffisante, le laxisme de la Montreal, Maine & Atlantic et l'absence de plan de mesures d'urgence?

Sans compter qu'aujourd'hui, ce sont le gouvernement du Québec et la Ville de Lac-Mégantic, donc les contribuables, qui doivent payer pour les travaux de nettoyage et de décontamination puisque MMA n'en a tout simplement pas les moyens.

Pourtant, il n'a pas que les groupes écologistes qui sont inquiets :

La Ville de Montréal se préoccupe particulièrement de l'impact d'une rupture du pipeline, qui passe sous la rivière des Outaouais, pour son approvisionnement en eau.

Hamilton, en Ontario, est elle aussi critique à l'égard d'Enbridge qui, selon elle, ne peut fournir aux intervenants municipaux de première ligne l'information pour leur permettre d'intervenir efficacement en cas d'urgence.

La Colombie-Britannique a de son côté refusé le projet de pipeline Northern Gateway, d'Enbridge, estimant que la compagnie n'a pas répondu à ses préoccupations au plan environnement, ni démontré sa capacité à contenir un déversement en cas de rupture de la conduite.

Au-delà des retombées pour les raffineurs du Québec et les producteurs de l'Ouest, il est inadmissible que cette entreprise ne fournisse pas davantage d'information et ne s'engage pas fermement en matière de sécurité et de garanties financières en cas de catastrophe.

Surtout qu'Enbridge traîne un lourd passé au plan environnemental :

Elle aurait été responsable de plusieurs déversements au Canada et aux États-Unis, totalisant 21 millions de litres entre 1999 et 2008, selon l'Institut Polaris, un groupe de recherche canadien voué aux questions environnementales, sociales et économiques.

En 2010, un pipeline opéré par cette entreprise a laissé fuir près de quatre millions de litres de brut dans la rivière Kalamazoo, au Michigan, dont le nettoyage a coûté un milliard $. Enbridge a été sévèrement blâmée par les autorités américaines, notamment pour l'entretien de sa conduite et le temps que ses employés ont mis avant d'agir.

Devant l'ONE, la compagnie se défend en disant que « nous ne sommes plus en 2010 » et qu'elle a mis en oeuvre plusieurs modifications à la suite de l'enquête sur cet accident.

Rassuré?

Devant autant de suffisance et si peu d'ouverture de la part d'Enbridge, le gouvernement du Québec doit demander une évaluation environnementale indépendante sur ce projet, auquel Ottawa est favorable, et prendre position.

Car, visiblement, il ne faut pas attendre de réponses ou d'engagements précis de la part de cette compagnie.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Quelles valeurs voulons-nous?

La charte des valeurs auxquelles les Québécois adhèrent prévoit l'égalité homme-femme et la laïcité. Cette dernière implique une séparation de l'État de la religion. Celui-ci ne doit pas prendre de décision en fonction d'une religion ni y faire référence dans ses services. En ce qui concerne le contenu des services, je crois qu'il y a un consensus. Une question par ailleurs soulève des passions : l'apparence d'une personne a-t-elle une incidence sur le contenu du service?

Je crois qu'idéalement les employés de l'État devraient s'abstenir de porter tout signe religieux ostentatoire ou non. Mais nous ne vivons pas dans un monde idéal. Alors il faut s'entendre sur un modus vivendi. Pourquoi ne pas établir une période d'adaptation de cinq ans pour tous les employés? Pendant ce temps le gouvernement pourrait faire la promotion de la laïcité et favoriser une réflexion plus approfondie.

Malheureusement, certains pensent régler la question de l'égalité homme- femme par la laïcité. Le voile musulman est visé. Notons que les inégalités entre sexes ne sont pas limitées au monde musulman. Cette valeur mériterait beaucoup plus d'attention dans le monde de l'éducation là où se prépare l'avenir. La laïcité n'est pas non plus une méthode d'intégration des immigrants. Là aussi dans le programme scolaire et dans sa publicité le gouvernement pourrait utiliser beaucoup d'autres moyens pour favoriser l'intégration. Rappelons que la laïcité c'est la séparation de l'État et de la religion, est-ce que nous sommes d'accord ou non? Et jusqu'où? Voilà la question.

Quant à moi, réaffirmons le principe de la séparation État-religion, enlevons le crucifix de l'Assemblée nationale, coupons les subventions aux écoles privées religieuses, accordons plus d'importance au contenu des services qu'à l'apparence des personnes et donnons-nous une période de cinq ans d'adaptation en ce qui concerne l'apparence.

Enfin, la discussion sur la laïcité ne devrait pas être l'occasion de cultiver des haines religieuses, ni d'attiser une phobie de l'immigration. Elle ne devrait pas discréditer les droits collectifs pour laisser toute la place au droit individuel, au vécu de chacun qui nous enferme dans un individualisme éjectant tout projet de société. Les invectives, les attaques verbales ne peuvent qu'envenimer le climat social, il faut éviter les longues discussions sur les cas individuels pour nous concentrer sur les valeurs que nous voulons mettre de l'avant.

Yves Lawler,
Sherbrooke

Nos valeurs chrétiennes

Le gouvernement nous dit que les modifications qu'il veut apporter à la Charte des droits et libertés de la personne permettront d'affirmer les valeurs de la société québécoise. Peut-on parler de valeurs québécoises sans parler de valeurs chrétiennes? Si, jusqu'ici, le Québec était un pays relativement pacifique c'est que nous avions des valeurs chrétiennes: amour, justice, fidélité, respect des autres et de leurs biens, etc. Plus on enlève Dieu de nos vies, plus le mal est présent. Pourquoi tant en vouloir au Christ, comme s'il était la cause de tous les maux du Québec?

Annette Raby,
Sherbrooke



LA PRESSE CANADIENNE, PAUL CHIASSON

Le chef de police de Montréal Marc Parent a décrit l'état d'esprit de ses policiers à la suite de l'arrestation du policier à la retraite Benoît Roberge.

«On se sent trahis»

Les ex-collègues de Benoît Roberge sont bouleversés

LISE MILLETTE
ET PIERRE SAINT-ARNAUD
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Bouleversés et dégoûtés. C'est en ces termes que le directeur du Service de police de la ville de Montréal, Marc Parent, a décrit la réaction des anciens collègues du policier Benoît Roberge, arrêté pour ses liens présumés avec les Hells Angels.

« On se sent trahis », a résumé le directeur Parent lors d'une rencontre de presse, hier après-midi.

« Il y a des collègues de travail qui ne dorment plus depuis ce week-end », a-t-il indiqué, mettant en relief que ces collègues avaient travaillé auprès du policier accusé et échangé des informations sensibles avec lui durant plusieurs années.

« Comment vivre avec ça, quand tu réalises que tu n'as jamais vu aucun signe, qu'il n'y a jamais rien qui t'a indiqué que cette personne-là aurait pu basculer du côté sombre? »

Benoît Roberge a été appréhendé samedi soir, sur la Rive-Sud de Montréal, et fait face à deux accusations liées au gangstérisme, une autre de tentative d'entrave à la justice et une d'abus de confiance.

Marc Parent reconnaît que l'affaire plonge le SPVM dans l'embarras, mais il estime que le malaise dépasse largement le corps policier montréalais.

« On peut penser que le SPVM est ébranlé. Moi je pense que c'est la communauté policière qui est éclaboussée, qui est ébranlée. C'est l'administration de la justice », a-t-il dit.

Retraité du SPVM où il a servi pendant 11 ans, Benoît Roberge occupait, depuis le 11 mars 2013, le poste de chef du service du renseignement à Revenu Québec. Il a aussi pour conjointe Me Nancy Potvin, une procureure de la Couronne au Bureau de lutte contre le crime organisé.

À ce sujet, le directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a annoncé, par voie de communiqué, que Me Potvin avait été « relevée provisoirement de ses fonctions avec traitement et tous ses accès aux dossiers et aux locaux du DPCP lui ont été retirés ».

Me Potvin a été rencontrée par la SQ et a offert son entière collaboration. Le DPCP ajoute que selon les informations qu'il détient, il a « toutes les raisons de croire qu'elle n'a pas participé aux activités qui ont mené aux accusations portées contre son conjoint ».

Le directeur Parent a précisé que des centaines de policiers et d'enquêteurs sont présentement rencontrés, non seulement au SPVM, mais aussi à la Sûreté du Québec et à la Gendarmerie royale du Canada. Il a précisé que l'entourage professionnel immédiat de l'enquêteur a été complètement pris de court par l'information.

« Ses plus proches collègues de travail n'ont jamais rien perçu, a-t-il indiqué. Le facteur humain demeure un défi en soi. »

Une des problématiques soulevées par cette affaire est qu'elle force les policiers à consacrer une part importante de leurs énergies sur leurs propres collègues.

« Nous avons déjà chez nous, dans nos unités, des façons de faire. On parle d'enquêtes de crédit, de comportements douteux, des systèmes de polygraphie (détecteurs de mensonges), des tests aléatoires, des tests de dépistage pour les personnes qui sont plus exposées dans des unités plus spécialisées », a dit le directeur du SPVM.

PKP a été admis aux travaux d'un comité du conseil des ministres

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L'homme d'affaires Pierre Karl Péladeau a eu un accès privilégié à un comité restreint du conseil des ministres présidé par la première ministre Pauline Marois sur un dossier stratégique, a appris La Presse Canadienne.

M. Péladeau, président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, a participé à deux occasions aux réunions du comité sur l'électrification des transports, a confirmé hier le cabinet de la première ministre.

Ce comité réunit aussi le ministre des Finances, Nicolas Marceau, la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, ainsi que le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet.

En dévoilant sa politique économique, lundi, Mme Marois a annoncé que 516 millions $ seront consacrés à l'électrification des transports au cours des trois prochaines années.

Au cabinet de Mme Marois, l'attachée de presse Marie Barrette a reconnu hier que M. Péladeau est le seul président d'un conseil d'administration de société d'État à participer aux travaux d'un comité du conseil des ministres, où ce sont habituellement les présidents et chefs de la direction qui sont invités.

« Nous on a décidé d'intégrer M. Péladeau, a-t-elle dit lors d'une entrevue. Accès privilégié ou pas, je ne serais pas capable de répondre. »

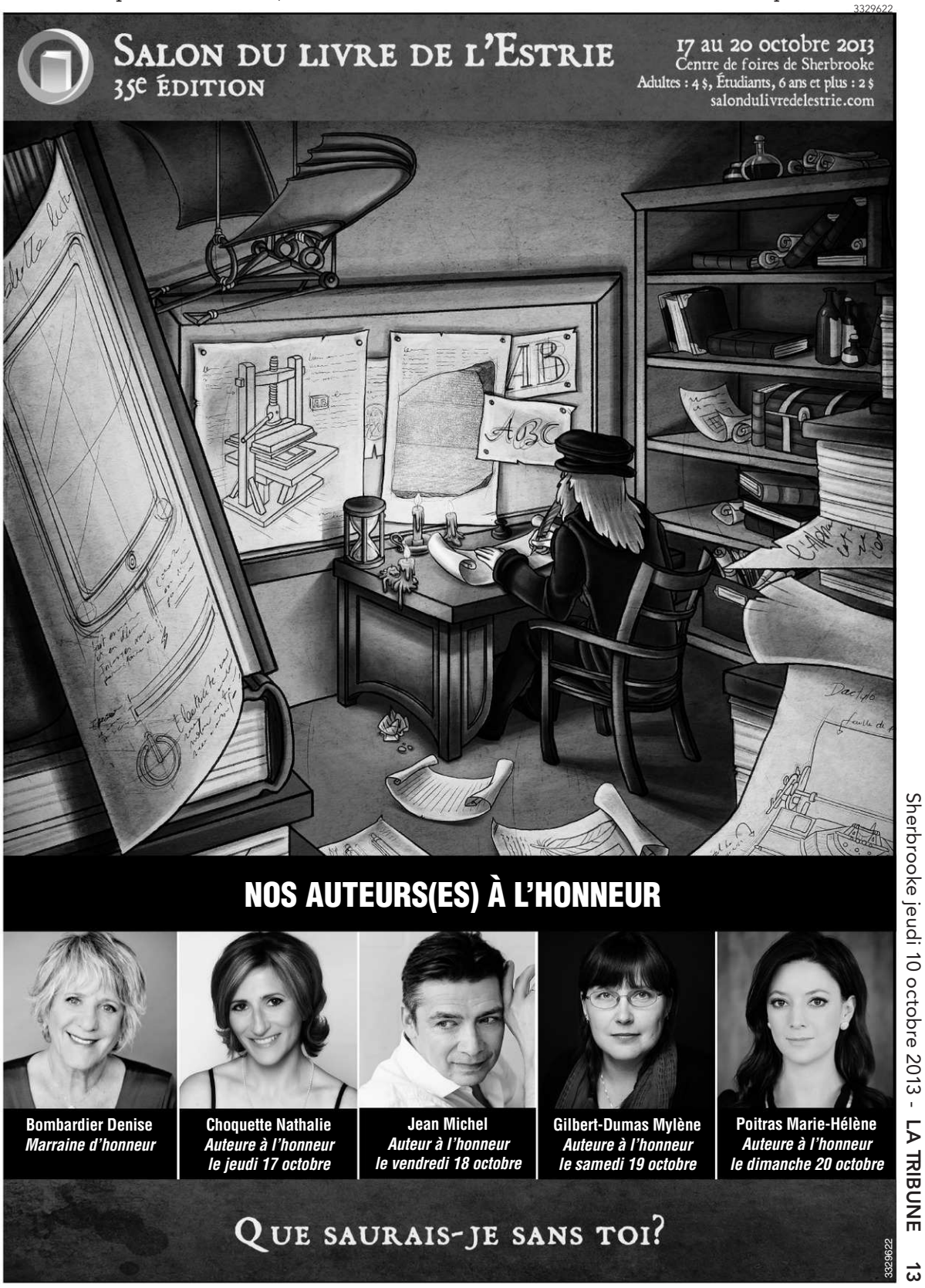
Alors que M. Péladeau, vice-président du conseil d'administration du conglomérat Québecor, a démenti tout intérêt pour la politique active, mardi, Mme Barrette a elle aussi voulu dissiper l'impression que cet accès privilégié est significatif à cet égard.

« Nous on a démenti la rumeur et on est formels là-dessus, il ne s'en vient pas en politique avec nous, M. Péladeau, a-t-elle dit. Et j'ai cru comprendre que lui aussi a fait une déclaration. Il n'est pas question qu'il se présente pour nous. »

Mme Barrette a affirmé que l'électrification des transports, dont les orientations spécifiques seront dévoilées ultérieurement, est un dossier stratégique pour la première ministre, comparable à ce que le Plan Nord a été pour l'ancien premier ministre libéral Jean Charest.

M. Péladeau, nommé à Hydro-Québec en mai, a participé à une réunion du comité en juillet et plus « récemment », a indiqué l'attachée de presse sans pouvoir préciser la dernière date. Il était accompagné par le président et chef de la direction de la société d'État, Thierry Vandal. Mme Barrette a été incapable de dire si d'autres participations de M. Péladeau sont prévues.

3329622



3329622

L'homme d'affaires déchu montre du doigt Jean Pelchat

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

MAGOG – Le fondateur de Bleu lavande, Pierre Pellerin, n'écorche pas seulement la Banque Nationale du Canada en racontant l'histoire de la faillite de l'entreprise. Il suggère également que le président de CorpoSana Capital, Jean Pelchat, ne lui a pas offert le soutien auquel il était en droit de s'attendre.

CorpoSana Capital gère deux Fonds d'intervention économique régionaux (FIER), des outils de développement économique qui ont été créés avec l'aide du gouvernement il y a plusieurs années déjà. En 2010, Bleu lavande a obtenu un million $ d'un FIER dont CorpoSana est responsable.

À l'origine, Pierre Pellerin se sentait vraisemblablement en confiance avec Jean Pelchat à ses côtés. «Il m'avait dit qu'il connaissait bien les gens de la Banque Nationale, notre partenaire financier», note-t-il.

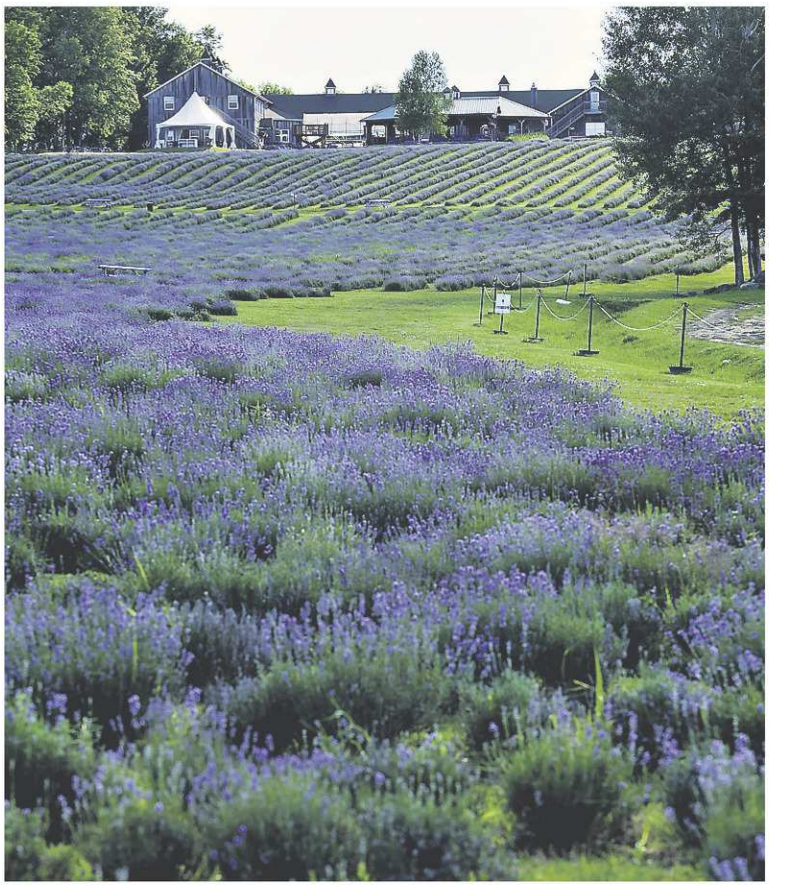
D'ailleurs, sur le site internet de CorpoSana Capital, on apprend que le président de l'entreprise a siégé durant sept ans sur un comité de développement des affaires formé par la Banque Nationale en Estrie.

M. Pellerin admet qu'il s'attendait à ce que M. Pelchat lui offre un meilleur soutien et qu'il s'implique davantage dans le dossier quand le projet de boutiques franchisées a commencé à dérailler. «Je considère qu'il m'a laissé couler», confie-t-il.

La Tribune a essayé de joindre Jean Pelchat au cours des derniers jours, mais celui-ci ne pouvait répondre aux questions des journalistes puisqu'il se trouve présentement en vacances à l'étranger.

Il a néanmoins fait parvenir un communiqué aux médias dans lequel il déclare que le dossier a été traité en respectant «toutes les règles de l'art». Il soutient que Pierre Pellerin a «pris de mauvaises décisions d'affaires et qu'il a choisi de faillir à ses obligations. Point à la ligne.»

Après la faillite de Bleu lavande en 2012, M. Pelchat a pris la tête d'un groupe d'investisseurs locaux et est devenu président de la PME. L'entreprise semble avoir repris le chemin du succès.



ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Le fondateur de Bleu lavande n'est pas tendre à l'égard de Jean Pelchat, l'homme qui a pris la tête d'un groupe d'investisseurs locaux et est devenu président de la PME. Depuis, l'entreprise semble avoir repris le chemin du succès.

Des connaissances à partager

MAGOG – Ayant retrouvé la santé après une période fort pénible, Pierre Pellerin désire maintenant se faire un nom en tant que conférencier et a commencé l'écriture d'un livre.

Mercredi à compter de 19 h à l'Hôtel Delta Sherbrooke, M. Pellerin présentera une conférence pendant laquelle il partagera «son savoir, sa vision, ses réussites et ses échecs», ceci dans le but d'aider les gens à relever différents types de défis et à réaliser leurs rêves.

«Ce sera une présentation à caractère humaniste, insiste le fondateur de Bleu lavande, qui souhaite désormais offrir régulièrement des conférences du genre. Je ne présenterai pas des formules toutes faites d'avance aux gens qui viendront m'entendre.»

Pierre Pellerin mentionne par ailleurs qu'il a amorcé la rédaction d'un livre qui s'intitulera *La vérité, toute la vérité, je le jure* et dans lequel il racontera certains épisodes de sa vie.

— Jean-François Gagnon

3332513

5 LIQUIDATION JOURS SEULEMENT
OUVERT à l'Action de grâces
SURPLUS RD Ça vaut le coup!
POUR UN TEMPS LIMITÉ -100$ PAR MORCEAU SUR TOUS LES INCLINABLES*
JUSQU'AU 14 OCTOBRE SEULEMENT
1 MORCEAU -100$ 2 MORCEAUX -200$ 3 MORCEAUX -300$
TISSU
CAUSEUSE INCLINABLE PRREALRC
55%
499$ ÉTAIT 599$ PRIX COMPARABLE 1200$
SOFA ET FAUTEUIL DISPONIBLES
CUIR RENOUVEAU
FAUTEUIL INCLINABLE PRROCN0879
60%
299$ ÉTAIT 399$ PRIX COMPARABLE 800$
SOFA ET CAUSEUSE DISPONIBLES
NOUVEL ARRIVAGE CHAQUE SEMAINE SURPLUSRD.COM
SURPLUS RD Ça vaut le coup! SHERBROOKE 819 829.2466
4857, BOUL. BOURQUE - AUX TERRASSES ROCK FOREST
PRIX VALIDES JUSQU'AU 14 OCTOBRE 2013 • *1 MORCEAU = 1 SOFA OU 1 CAUSEUSE OU 1 FAUTEUIL SÉLECTIONNÉ PARMI NOS ENSEMBLES D'INCLINABLES. LES FAUTEUILS D'APPOINT SEULS SONT EXCLUS • QTÉS LIMITÉES • PHOTOS À TITRE INDICATIF • LES PRIX ANNONCÉS SONT DÉJÀ RÉDUITS.

3338724

La Maison Marie-Élisia
Importations européennes
819, rue King Ouest, Sherbrooke
819 348-0774
Mardi au samedi, 10 h à 17 h

Pierre Pellerin juge avoir été abandonné



JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG – La croissance de Bleu lavande s'est effectuée à vitesse grand V entre 2004 et 2011. Puis soudain, la PME a coulé à pic. Demeuré dans l'ombre pendant plus d'un an et demi, son fondateur, Pierre Pellerin, reproche aujourd'hui à la Banque Nationale du Canada d'avoir abandonné son entreprise sans raison à une étape cruciale de son développement, ce qui aurait entraîné sa faillite.

Perçu par plusieurs comme un génie des affaires il y a peu de temps encore, M. Pellerin a vu sa santé mentale se détériorer dans la foulée de la faillite de Bleu lavande. Il affirme également avoir tout perdu, dont sa maison à la baie de Fitch au lac Memphrémagog. «J'ai des moyens financiers suffisants pour faire face aux deux prochains mois, c'est tout», confie-t-il.

Tout récemment, le fondateur de Bleu lavande a transmis une foule de documents aux ombudsmans de la Banque Nationale et d'Investissement Québec. Son objectif: que la lumière soit faite sur les causes de la faillite de la PME, relancée en 2012 par un groupe d'investisseurs locaux.

Pierre Pellerin est convaincu d'avoir été une victime dans cette affaire. Il soutient que la Banque Nationale n'a pas respecté les engagements qu'elle avait pris envers son entreprise.

D'ailleurs, il a songé à porter l'affaire devant les tribunaux, mais il craint les impacts d'un long procès sur sa famille. «Tout ça a été très difficile pour mes enfants, qui travaillaient dans l'entreprise avec moi et ma conjointe», note-t-il.

L'aval de la BN

Quand Bleu lavande a commencé à piquer du nez, on a vite pointé du doigt les 10 boutiques démarrées par l'entreprise sur le territoire de la province. D'ailleurs, durant les mois qui ont précédé la faillite, les dix boutiques corporatives de la PME ont fermé leur porte.

D'après M. Pellerin, ce ne sont pas les boutiques à proprement parler qui ont provoqué les difficultés financières, mais plutôt la Banque Nationale, qui devait supporter la création d'un réseau de franchises.

«J'étais avec Desjardins avant cette histoire. Puis, un jour, la Banque Nationale est débarquée chez nous pour proposer son aide. Elle me déroulait le tapis rouge pour mon projet de franchisage.»

Le fondateur de Bleu lavande révèle avoir signé, en mars 2010, un contrat avec l'institution financière concernant une marge de crédit de 1,8 M $. À la même époque, le FIER Innovation durable devenait également un partenaire financier de la PME, qui comptait déjà quatre boutiques de type corporatif depuis juin 2009. Le fonds mettait un M $ à la disposition de l'entreprise.

Dérapage

Dans les mois qui suivent, Bleu lavande déménage son siège social et ses employés affectés à la production dans un large bâtiment industriel situé à Magog. Elle ouvre aussi de nouvelles boutiques qu'elle souhaite vendre à d'éventuels franchisés.



ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

Plus d'un an et demi après la faillite de son entreprise, le fondateur de Bleu lavande, Pierre Pellerin, reproche aujourd'hui à la Banque Nationale d'avoir abandonné son entreprise sans raison à une étape cruciale de son développement.

Toutefois, les franchises ne se vendent pas comme prévu. Pierre Pellerin en impute la faute à la Banque Nationale, alléguant qu'elle a rendu difficile l'accès au financement pour les personnes qui désiraient acquérir une ou des boutiques. «Par exemple, avec des employés, on a présenté une offre pour quatre boutiques avec une importante mise de fonds et on a été refusé», illustre-t-il.

En septembre, il présente des états financiers à l'institution financière et tente à nouveau de démontrer, chiffres à l'appui, la viabilité de son ambitieux projet. Il apprend alors que la banque a décidé de faire marche arrière. Il est estomaqué.

«Ça faisait pourtant des mois que ça avait été autorisé. Là, je tombais en faillite technique. On avait supporté financièrement la construction des nouvelles boutiques et on n'avait plus de marge de manœuvre au plan financier», révèle M. Pellerin.

De mauvaise décisions

Contactée par *La Tribune* mardi, la Banque Nationale a d'abord refusé de livrer quelque commentaire que ce soit avant d'avoir visionné un reportage sur le dossier qui sera présenté à l'émission *Enquête* ce soir à Radio-Canada. Cependant, jugeant être attaquée «de front» par le fondateur de Bleu lavande, l'institution financière a offert hier de brèves explications.

Selon le porte-parole de l'institution, Claude Breton, Pierre Pellerin a pris de «mauvaises décisions d'affaires» une fois son contrat signé avec la banque. Au lieu de vendre des franchises, il a ajouté des boutiques corporatives aux quatre existantes et obtenu des résultats décevants en tentant de les vendre, prouvant ainsi que son modèle d'affaires était boiteux.

M. Breton reconnaît que l'homme d'affaire était un «dirigeant de PME respecté». N'empêche, considérant les événements, la Banque Nationale a commencé à se poser des questions et est devenue plus prudente.

«On a perdu 1,2 M $ dans cette affaire. N'allez pas croire que ça nous fait plaisir de perdre de l'argent», déclare-t-il, assurant par ailleurs que l'ombudsman client de son institution ira au fond des choses dans ce dossier.

3337671



ÉGYPTE

Morsi sera jugé pour « incitation au meurtre »

SAMER AL-ATRUSH
AGENCE FRANCE-PRESSE

LE CAIRE — Le président islamiste destitué Mohamed Morsi sera jugé à partir du 4 novembre pour « incitation au meurtre » de manifestants, un procès qui pourrait attiser encore davantage les tensions en Égypte, théâtre d'une nouvelle série de violences meurtrières depuis dimanche.

Des responsables américains ont indiqué hier à l'AFP que les États-Unis comptaient suspendre la majeure partie de leur aide militaire à l'Égypte en représailles à la sanglante répression des partisans de M. Morsi.

L'ex-président comparaîtra à partir du 4 novembre devant un tribunal du district du Caire aux côtés de 14 autres personnes pour la mort de manifestants le 5 décembre 2012, a rapporté l'agence officielle Mena.

M. Morsi, destitué et arrêté par l'armée le 3 juillet après des manifestations monstres réclamant son départ, est accusé d'avoir « incité ses partisans à commettre des meurtres prémédités » lors de heurts devant le palais présidentiel au Caire, selon la même source.

Sept personnes avaient été tuées dans ces affrontements entre pro et anti-Morsi, survenus après la dispersion d'un *sit-in* d'opposants qui accusaient le président de vouloir islamiser la législation.

Les Frères musulmans, le mouvement de M. Morsi, avaient indiqué que la plupart des victimes étaient des islamistes, une affirmation contestée par l'opposition. Un journaliste anti-Morsi a été recensé parmi les morts.

Plusieurs proches de l'ex-président ainsi que des responsables des Frères musulmans, détenus ou en fuite, figurent parmi les accusés.

Le procès de M. Morsi, détenu en secret depuis sa destitution, pourrait attiser la colère de ses partisans, dans un contexte de fortes tensions.

Des heurts opposant des islamistes aux forces de l'ordre et des habitants ont fait 57 morts dimanche, en marge de manifestations réclamant le retour du premier président élu démocratiquement en Égypte.



AGENCE FRANCE-PRESSE

L'ex-président égyptien Mohamed Morsi comparaîtra devant un tribunal du district du Caire à partir du 4 novembre.

HAÏTI

Des victimes du choléra poursuivent l'ONU

LARRY NEUMEISTER
ASSOCIATED PRESS

NEW YORK — Des organisations humanitaires ont déposé hier une poursuite en justice accusant les Nations unies d'être responsables d'une épidémie de choléra qui a tué des milliers d'Haïtiens, au moment où les avocats qui réclament un dédommagement pour les victimes ainsi que l'accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires pour le pays intensifient leurs efforts pour obliger l'ONU à s'intéresser à la tragédie.

La poursuite déposée hier devant un tribunal fédéral de Manhattan réclame la mise sur pied d'un recours collectif en lien avec une épidémie qui a fait plus de 8300 morts et 650 000 malades, et qui continue à faire environ un millier de victimes par année.

La poursuite affirme que l'ONU a propagé la maladie quand des excréments humains contaminés ont été déversés dans la principale rivière d'Haïti en octobre 2010.

« Nous espérons que cette poursuite amènera finalement l'ONU à reconnaître sa responsabilité, a dit l'avocat Ira Kurzban. Ils doivent des excuses publiques au peuple d'Haïti. »

Un porte-parole de l'ONU, Farhan Haq, a défendu la réponse onusienne, déclarant : « L'ONU demeure déterminée à faire tout ce qu'elle peut pour aider le peuple d'Haïti à surmonter l'épidémie de choléra ». Il a ajouté que l'ONU collabore « avec le gouvernement et le peuple haïtien pour offrir une aide immédiate et pratique aux victimes, et pour mettre en place de meilleurs services et de meilleures infrastructures pour tous ».



AGENCE FRANCE-PRESSE

L'épidémie de choléra en Haïti a fait plus de 8300 morts et 650 000 malades et continue à faire environ un millier de victimes par année.

TOUR DE GLOBE

Nobel de la paix : Malala parmi les favoris

OSLO — L'adolescente pakistanaise Malala, un médecin congolais aidant les femmes violées et des militants des droits de l'Homme russes et bélarusses sont en tête des pronostics avant l'attribution du prix Nobel de la paix demain à Oslo.

Point d'orgue de la saison Nobel, le prix de la paix attise les spéculations, une science forcément inexacte puisque la liste des candidats reste secrète pendant au moins 50 ans.

Seule certitude : 259 individus et organisations étaient en lice cette année, nouveau record.

Dans la dernière ligne droite avant le jour J, plusieurs experts du Nobel font de Malala une favorite.

La jeune Pakistanaise, qui a miraculeusement survécu à une balle dans la tête tirée par des talibans il y a un an, est devenue une figure planétaire du droit des filles à l'éducation face à l'extrémisme religieux.

À 16 ans, elle serait, de très loin, la plus jeune lauréate Nobel de l'histoire. Une jeunesse qui pourrait jouer contre elle, selon certains.

— Agence France-Presse

Le patron de Greenpeace veut rencontrer Poutine

AMSTERDAM — Le directeur exécutif de Greenpeace International, Kumi Naidoo, a écrit au président russe Vladimir Poutine pour solliciter une rencontre à Moscou dans un effort destiné à libérer ses militants.

Il se porte garant pour la trentaine de militants écologistes, dont deux Canadiens, qui sont actuellement détenus à Mourmansk, en Russie.

Kumi Naidoo est disposé à garantir la bonne conduite des militants. Il estime que les accusations de piraterie déposées contre eux n'ont pas de sens et qu'elles doivent être abandonnées.

En tout, 28 militants de Greenpeace et deux journalistes sont détenus depuis que leur navire, l'Arctic Sunrise, a été saisi par la garde côtière russe à la suite d'une manifestation devant une plateforme pétrolière appartenant à Gazprom, le 18 septembre.

La semaine dernière, ils ont été accusés de piraterie, une accusation passible d'une peine de détention allant jusqu'à 15 ans.

Les Canadiens qui sont détenus sont Alexandre Paul, de Montréal, et Paul Ruzycki, de Port Colborne, en Ontario.

— The Associated Press

Naufrage : l'UE accorde 30 millions d'euros à l'Italie

LAMPEDUSA — Le président de la Commission européenne a annoncé hier l'octroi d'une somme supplémentaire de 30 millions d'euros pour aider l'Italie à accueillir des réfugiés, une semaine après que le naufrage d'un navire ait coûté la vie à quelque 297 immigrants.

Jose Manuel Barroso a fait cette annonce lors d'une visite à l'île sicilienne de Lampedusa, où la catastrophe s'est produite.

Des responsables ont également indiqué que l'immigration sera au menu des discussions du sommet des leaders européens des 24 et 25 octobre et que la question trônera au sommet de l'agenda de l'Union européenne en 2014, quand elle sera présidée par l'Italie et la Grèce.

« L'UE ne peut accepter que des milliers de personnes viennent mourir sur ses rives, a dit M. Barroso aux journalistes. Les problèmes de Lampedusa et de l'Italie sont les problèmes de l'Europe. »

L'Union européenne ne s'occupe traditionnellement que peu de la sécurité des frontières et des politiques d'immigration, laissant essentiellement ces deux questions à ses États-membres.

— The Associated Press

S&P/TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
12 730,33	933,07	96,21	14 802,98	1656,04	3677,78	1307,20	101,61
37,92 ↑	-6,28 ↓	-0,24 ↓	26,45 ↑	0,95 ↑	-17,06 ↓	-17,40 ↓	-1,88 ↓

Le milieu des affaires salue Paul Desmarais

JULIEN ARSENAULT
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Mentor pour certains, visionnaire pour d'autres, le « Québec inc. » n'a pas manqué de souligner la façon dont Paul Desmarais a bâti son entreprise Power Corporation, hier, au lendemain du décès de l'homme d'affaires, à l'âge de 86 ans.

M. Desmarais a mis sur pied un véritable empire en achetant, pour la somme symbolique de 1 $, en 1951, la petite entreprise de transport en commun qu'exploitaient ses parents.

Sa fortune personnelle atteignait 4,28 milliards $ en 2011, selon *Canadian Business*, ce qui en faisait l'un des hommes les plus riches au pays.

L'ex-président et chef de la direction de Bombardier, Laurent Beaudoin, qui connaissait M. Desmarais, a expliqué en entrevue qu'il avait déjà bénéficié de ses conseils.

« C'est un peu un mentor, a fait valoir M. Beaudoin. Quand vous êtes dirigeant d'une entreprise, vous êtes souvent seul. C'est bon d'avoir l'opinion de quelqu'un des fois. »

Selon celui qui a été à la tête du fleuron québécois de l'aéronautique, Paul Desmarais avait une vision hors du commun lorsqu'il était temps de conclure des transactions.

« Il a tiré avantage des occasions lorsqu'elles étaient là, a expliqué M. Beaudoin. Des gens comme ça, ça ne pousse pas à tous les coins de rue. Avec le départ qu'il a eu, ça prenait quelqu'un avec de la vision et un bon jugement. »

Déplorant la perte d'un ami, l'homme d'affaires Charles Bronfman, qui a connu M. Desmarais pendant plus de 30 ans, s'est souvenu de la vision de ce dernier.

« Il a pris une toute petite entreprise et en a fait un empire, a-t-il confié, lorsque joint par *La Presse Canadienne*. Avant plusieurs, Paul avait investi en Europe et en Chine, notamment. »

Malgré leur succès dans le monde des affaires, les deux hommes n'abordaient pas le sujet des transactions financières, selon M. Bronfman.

« Je ne voulais rien de lui et c'était réciproque, a-t-il confié. On discutait du Québec, du Canada et de géopolitique. »

M. Bronfman a également rappelé que l'intérêt que lui et M. Desmarais avaient pour la philanthropie occupait une grande place dans leurs discussions.



ARCHIVES LA PRESSE

Paul Demarais, photographié en 2007 lors de l'assemblée annuelle de Power Corporation.

Jean Coutu

Jean Coutu, le fondateur du groupe qui porte le même nom, ainsi que le président et chef de la direction d'Alimentation Couche-Tard, Alain Bouchard, ont abondé dans le même sens que l'ex-PDG de Bombardier.

« Il a été un modèle à suivre, a dit M. Coutu dans un courriel. Je l'ai rencontré à quelques reprises, et à chaque fois, les entretiens que nous avions m'éclairaient sur des situations complexes. »

« Le Canada perd un grand entrepreneur qui a choisi de s'établir au Québec, et ce, malgré l'adversité parfois et la frilosité des Québécois devant la réussite et la richesse en général », a quant à lui affirmé M. Bouchard, également par courriel.

Quant à Isabelle Marcoux, la présidente du conseil de Transcontinental et qui siège également au conseil d'administration de Power Corporation, elle a vanté la vision de M. Desmarais.

« C'est un homme qui a laissé l'entreprise entre les mains de ses fils en préparant sa succession, a-t-elle raconté. Ç'a été une inspiration pour mon père (Rémi Marcoux) pour sa transition (chez Transcontinental). »

Le président de Québecor Média, Pierre-Karl Péladeau, a également, par voie de communiqué, souligné l'apport de M. Desmarais au monde québécois des affaires.

« Je tiens à saluer la mémoire de cet homme, qui, grâce à sa détermination, a créé l'une des peu nombreuses multinationales canadiennes, affirme-t-il. M. Desmarais a par ailleurs été un grand philanthrope qui a contribué généreusement à d'importantes institutions québécoises. »

De son côté, Guy Crevier, président et éditeur du quotidien *La Presse*, qui appartient à Gesca, filiale de Power Corporation, a souligné que l'héritage laissé par M. Desmarais ne se mesurait pas seulement dans le monde des affaires.

« Bâtisseur, humaniste et philanthrope, sa contribution (...) a été considérable, a-t-il dit par voie de communiqué. Propriétaire de *La Presse* depuis près de 50 ans, M. Desmarais était convaincu du rôle essentiel des médias dans la vie démocratique. »

Le décès de Paul Desmarais représente la disparition du plus grand financier canadien, selon le journaliste financier Jean-Paul Gagné.

«M. Desmarais a acheté de nombreuses entreprises en plus d'en vendre, a-t-il souligné. Il a réalisé de nombreuses transactions. Ç'a été un architecte financier.

« Les autres riches familles canadiennes, ce sont davantage des entrepreneurs, contrairement aux Desmarais », a ajouté M. Gagné.

À l'instar de plusieurs, M. Gagné a souligné la vision de Paul Desmarais.

« Il était en Chine depuis longtemps, a dit l'ancien éditeur du journal *Les Affaires*. M. Desmarais a établi des liens avec des dirigeants chinois en plus d'investir là-bas avant bien des gens. Ça aussi, c'est assez remarquable. »

Conseil du patronat

De son côté, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a souligné les qualités de chef d'entreprise et d'administrateur de M. Desmarais, ajoutant qu'il était également un philanthrope généreux.

« Sa contribution et son exemple resteront des modèles pour les futures générations d'entrepreneurs qui lui succéderont », a souligné le président du CPQ, Yves-Thomas Dorval.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a quant à elle rappelé qu'à partir de débuts « très modestes », M. Desmarais était parvenu à construire l'un des plus grands succès d'affaires que le Québec ait connus.

Le Conseil canadien des chefs d'entreprise a lui aussi souligné la mémoire ainsi que les accomplissements de M. Desmarais.

Panne majeure sur le réseau Rogers

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le réseau de télécommunication du géant Rogers a souffert hier soir d'une panne majeure dans tout le pays.

Selon l'entreprise, la panne a affecté les services de messagerie orale et certains services écrits. Les services de données ne semblent pas être affectés.

Une porte-parole de Rogers, Jennifer Kett, a indiqué que l'entreprise présentait ses excuses pour les inconvénients provoqués par la panne, ajoutant que Rogers tentait de résoudre aussi rapidement que possible le problème.

Les clients de Fido ont également été touchés par la panne, a confirmé Mme Kett.

Le site internet de Rogers était lui aussi indisponible.

Rogers compte environ 10 millions de clients pour ses services de télécommunication sans fil au Canada.

3316334

BIENVENUE DANS LE QUARTIER!



Phase II - Quartier St-Élie
présentement en construction

LOCAUX À LOUER

Réservez dès maintenant et obtenez 4 mois de loyer gratuit!

Superficie locative, 1 500 pi ca à 20 000 pi ca



Situé dans un marché en

PLEINE CROISSANCE

TOUT PRÈS DES AUTOROUTES 10 et 55
sur la 220 à St-Élie



GROUPE LAROCHE ESTRIE

Pour information
819 340-0229

www.groupelaroche.com

Jean Coutu ne craint pas l'arrivée de Target

JULIEN ARSENAULT
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le Groupe Jean Coutu ne craint pas de voir ses ventes diminuer malgré l'augmentation du nombre de magasins à grande surface et l'arrivée du détaillant américain Target au Québec.

La société reconnaît que certains consommateurs « curieux » vont se rendre chez le nouveau venu dans la vente au détail au cours des prochains mois, mais croit être en mesure de se démarquer grâce à son service à la clientèle.

« Lorsque les gens veulent remplir ou renouveler une prescription, ils recherchent notamment la disponibilité d'un pharmacien », a souligné le président et chef de la direction du Groupe Jean Coutu, François J. Coutu, hier, en marge d'une conférence téléphonique sur les résultats trimestriels de la société.

« C'est ce que nous pouvons offrir de plus, a-t-il ajouté. Si les clients viennent pour leurs besoins concernant des médicaments, il vont également acheter des produits, comme ceux de santé et beauté ainsi que des cosmétiques. »

Sans dévoiler sa stratégie, M. Coutu dit être prêt à concurrencer Target, qui prévoit ouvrir 25 magasins au Québec d'ici la fin de l'année.

Plus tôt cette année, le détaillant américain avait conclu une entente avec Métro pour exploiter des pharmacies Brunet dans ses succursales.

Selon le pdg du Groupe Jean Coutu, c'est surtout dans les banlieues, où se trouvent les succursales de Target et Wal-Mart, notamment, que la concurrence est plus forte. M. Coutu estime que la situation est différente dans les municipalités urbaines.

Par ailleurs, la société a également annoncé la distribution de 502 millions $ à ses actionnaires via un rachat d'actions et le versement d'un dividende spécial. Ce montant était disponible depuis que la société a vendu sa participation dans la chaîne américaine Rite Aid.

3332865



EN AFFAIRES, IL FAUT PROFITER DE TOUS LES AVANTAGES CONCURRENTIELS – Y COMPRIS CEUX OFFERTS PAR LE GAZ NATUREL.

Saviez-vous qu'il est jusqu'à 50 % plus économique pour les PME ? En plus, il permet de réduire d'au moins 30 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport au mazout. Voilà un atout de taille pour votre entreprise et pour le développement économique durable du Québec.

Alors, pourquoi s'en priver ?
1 800 567-1313 gazmetro.com/pme

GazMétro
la vie en bleu

3332797





CAISSE DE DÉPÔT

Cinq autres années avec Michael Sabia

MONTRÉAL — La Caisse de dépôt et placement du Québec a annoncé hier que le mandat de son président et chef de la direction, Michael Sabia, avait été renouvelé pour une période de cinq ans.

M. Sabia entreprendra son nouveau mandat le 13 mars, a ajouté la Caisse, précisant qu'aucun changement n'avait été apporté à ses conditions de rémunération.

Conformément à la loi constitutive de la Caisse, la nomination a été faite par le conseil d'administration de la Caisse et a été approuvée par le gouvernement du Québec.

Le président du conseil d'administration de la Caisse, Robert Tessier, a affirmé que M. Sabia avait « fait bien plus que relever le défi considérable de son premier mandat. Il a ramené la Caisse sur les rails après la crise financière de 2008, puis a repositionné la stratégie d'investissement pour bien naviguer dans un environnement économique mondial en profonde transformation ».

M. Sabia a en outre livré des résultats financiers et organisationnels « de premier ordre », au Québec comme dans le monde, a ajouté M. Tessier, précisant que « cette performance exceptionnelle » avait guidé la décision unanime de renouveler le mandat du président et chef de la direction.

— La Presse Canadienne

UN PREMIER RENDEZ-VOUS DU COMMERCE

Une réflexion sur la main-d'oeuvre

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La pénurie de main-d'oeuvre est l'enjeu le plus préoccupant pour les commerçants sherbrookois, selon une étude récente de Commerce Sherbrooke qui organise la première édition des Rendez-vous du Commerce qui traitera de cette problématique. Mis sur pied grâce à la collaboration des chambres de commerce de Sherbrooke et Fleurimont, l'événement abordera les thèmes de la formation, du recrutement et de la rétention du personnel.

« L'objectif principal de cet événement est de réunir les acteurs du milieu commercial sherbrookois et de les sensibiliser aux enjeux qui leur sont propres », a révélé, hier, le président de Commerce Sherbrooke, Louisda Brochu, exprimant du même souffle son souhait de voir l'événement devenir un rendez-vous automnal récurrent.

Les départs à la retraite, la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et le choc des générations sont trois des défis auxquels les commerçants sont notamment confrontés dans le quotidien.

« Cette rencontre est une occasion pour Commerce Sherbrooke de prendre le pouls du milieu commercial en recueillant directement leur opinion et en leur adressant la parole directement. Les conférenciers et animateurs de cette journée ont été choisis pour leurs connaissances et expériences », a expliqué M. Brochu qui précise que l'événement ponctue une année riche pour le développement commercial à Sherbrooke avec l'arrivée de plusieurs nouveaux commerces.



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Les deux chambres de commerce du territoire sherbrookois mettent leur différend de côté et joignent leur effort à ceux de Commerce Sherbrooke dans l'organisation de la première édition des Rendez-Vous du Commerce. Le président de Commerce Sherbrooke, Louisda Brochu, est entouré du directeur général de la Chambre de Commerce de Fleurimont, , Patrick Lespérance, et de son homologue de la Chambre de commerce de Sherbrooke, Louise Bourgault. Gilles Marcoux, directeur général de Commerce Sherbrooke, était aussi présent lors du dévoilement de la programmation.

Les conférenciers

Cette demi-journée de réflexion commencera par un rappel des grandes tendances de la main-d'oeuvre avec Léopold Turgeon, président-directeur général du Conseil québécois du commerce de détail. Onil Proulx, président-directeur général du Groupe GCRH, animera ensuite une table ronde autour de laquelle trois panélistes siégeront, soit Réné Couture, propriétaire de IGA Extra Couture, Renelle Anctil, du groupe Rona, et Marie-Claude Bibeau, du Musée de la nature et des sciences.

« Mme Bibeau, qui apportera un point de vue culturel, expliquera comment elle compose avec la main-d'oeuvre. Alors que Mme Antil discutera probablement de ses initiatives mises sur pieds il y a des années qui misent sur l'embauche de personnes retraitées. Finalement, M. Couture, qui est responsable d'un comité national lié aux ressources humaines, discutera des défis rencontrés dans le secteur de l'alimentation », a relaté Gilles Marcoux, directeur général de Commerce Sherbrooke.

Josée Garceau, auteure de *La cohabitation des générations*, présentera ensuite une conférence intitulée *Comprendre, recruter et retenir les employés de la génération Y*.

Suite logique des Rencontres du centre-ville de Sherbrooke, organisées durant plusieurs années, les Rendez-vous du Commerce sont une occasion pour les commerçants de prendre du recul sur leur réalité afin de mieux comprendre certaines réalités qui pointent à l'horizon.

Les Rendez-vous du Commerce se tiendront le 23 octobre, à partir de 8 h, à l'Hôtel Delta. Les commerçants peuvent contacter une des deux chambres de commerce du territoire sherbrookois pour s'inscrire au coût de 15 $.

3339147



3341112

LA TRIBUNE Ça Bouge DANS LA RÉGION

Cuisine Idéale Design et Rouge FM font des heureux!





C'est mercredi soir dernier chez Cuisine Idéale Design que tous les finalistes étaient réunis pour le dévoilement du ou de la gagnante de la promotion « Gagnez la cuisine de vos rêves », d'une valeur de 10 000 $, en collaboration avec Rouge FM.

Dans la photo du haut, on reconnaît la grande gagnante Mme Nathalie Martineau accompagné de M. Yves Gagnon président de Cuisine Idéale Design qui s'est vu remettre un chèque-cadeau de 10 000 $.

Plus bas, les trois derniers finalistes ne sont pas partis les mains vides et ont reçus de M. Yves Gagnon un chèque-cadeau de 500 $. Il s'agit de Benoit Daneault, Stéphanie Myette et Stéphanie Boisvert-Tessier.

FÉLICITATIONS ET MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION!

HONDA

OUVERT CE SAMEDI, DIMANC

pour la plus grande vente d

jusqu'à
5000$
de rabais

DEVENEZ ENFIN PROPRIÉTAIRE DU VÉH

UN SEUL PRIX!

16 815$
PRIX À L'ACHAT COMPTANT



MODÈLE EX ILLUSTRÉ

49

0$ C

PLUS QUE 1
HONDA PILOT



PLUS QUE 4
HONDA ACCORD



PLUS QUE 2
HONDA CROSSTOUR



PLUS QUE 2
HONDA RIDGELINE



INCLUS[T]:

1000$
en carte d'essence

HONDA

+

PLUS DE
350 VÉHICULES
À LIQUIDER!

TAUX D'INTÉRÊT À PARTIR DE
1,99%

HON
VÉHICULES
Certi



Centre Honda Magog

2400, RUE SHERBROOKE
MAGOG
819 843-0099

CENTREH
FACEBOO

*Offres faites par les Services Financiers Honda (SFHI) sur approbation du crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX neuve (FB2E2DEX) ET SUR LA Fit DX neuve (GE8G2DEX). Transport et préparation de 1495$ inclus. Par exemple un montant de 16
transport et de préparation. Les taxes, droits et assurances sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offre valide seulement pour les résidents du Québec, chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée
le cas d'un financement en achat chez Honda Canada Finance ou à l'achat, au prix affiché, d'un véhicule d'occasion certifié de l'année 2009 et plus récent ayant une valeur de 10000.00$ et plus. Ne peut être jumelé avec aucune autre offre. Ces offres so

CHE ET LUNDI
le l'année!

JEUDI 10 OCTOBRE | VENDREDI 11 OCTOBRE | SAMEDI 12 OCTOBRE | DIMANCHE 13 OCTOBRE | LUNDI 14 OCTOBRE

HICULE LE PLUS VENDU AU CANADA !

9,95$*
CIVIC DX OU FIT DX
PAR SEMAINE
/84 MOIS

OMPTANT

UN SEUL PRIX!

16 815$
PRIX À L'ACHAT COMPTANT


MODÈLE SPORT ILLUSTRÉ

HONDA


TRX500FP 2013
1500$
DE RABAIS!


VT1300CR 2013
1500$
DE RABAIS!


CBR600RT 2013
1050$
DE RABAIS!


GOLDWING 2013
3000$
DE RABAIS!


CRF250R 2013
1000$
DE RABAIS!

4 PNEUS D'HIVER**



NDA
D'OCCASION
ifiés

JUSQU'À
50%
DE RABAIS

JUSQU'À
1000$
DE PLUS POUR VOTRE ÉCHANGE

HONDAESTRIE.COM
OK.COM/HONDAESTRIE

2615, RUE KING OUEST
SHERBROOKE
819 566-5322

Sherbrooke Honda



6815$ au taux de crédit annuel de 1.99% pour un terme de 84 mois représente 182 versements de 49.95$ par semaine plus taxes, des frais de crédit de 1387.70$ pour une obligation totale de 20746.18$. Le prix de vente du véhicule inclut les frais de
e limitée sujette à changement sans préavis. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. ** La valeur des pneus ne peut excéder 400.00$. T La carte d'essence ainsi que les pneus sont inclus seulement dans
nt valides sur les véhicules en inventaire seulement.

Petites lanternes cherchent théâtre



STEVE BERGERON
CRITIQUE
steve.bergeron@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La dramaturgie a malheureusement pris congé du plus récent spectacle du Théâtre des petites lanternes. En fait, dans ce *Mutation* issu de la *Grande cueillette des mots*, les Petites lanternes ont oublié de faire du théâtre.

Pas facile, il est vrai, d'écrire une histoire bien circonscrite lorsque le matériau de base se compose de 400 témoignages écrits par des jeunes de 12 à 35 ans sur le thème du voyage. Le défi était grand, mais la pièce s'échoue sur le récif le plus évident : *Mutation* est un spectacle de trop de mots, où les personnages et le narrateur passent plus de temps à raconter ce qu'ils vivent plutôt qu'à le vivre sur scène, dans une langue journalistique et documentaire plutôt que poétique.

Et c'est bien dommage, parce qu'il y a une matière plus qu'intéressante, un fertile terreau sur la quête, celle que chacun des cinq personnages doit poursuivre malgré les grands obstacles sur sa route : la mort d'un proche, l'aliénation de l'électronique, la guerre, la maltraitance, le rejet. Un accro de la techno, un jeune gai, une Abénaquise, une jeune fille libre et un réfugié de guerre… avec un minimum d'interaction entre eux, qui disent leur vécu et leurs émotions plutôt que de les montrer. Quand ce n'est pas le narrateur qui le fait à leur place. Comme s'il y avait eu un manque de confiance envers les acteurs.

En fait, le personnage du narrateur pourrait être carrément coupé, ou du moins voir réduites ses interventions des trois quarts. Pas tant à cause de la prestation de Frank Poule (à qui on doit lever son chapeau pour la somme de texte apprise, bien que dire et jouer un texte sur scène soient deux choses différentes), mais parce qu'il prive le spectacle de tout rythme. Pour l'instant, *Mutation* se borne à voleter par intermittence, et les plus hauts sommets sont atteints lors des danses et acrobaties d'Élise Legrand et de Simon Durocher-Gosselin.

Lâcher la main

La pièce partait avec une prise contre elle, à cause des limites techniques : le Centennial trop grand (quand viendras-tu, salle intermédiaire?), la quasi-absence d'accessoires qui force les acteurs à tout mimer, la sonorisation provenant du fond de la scène, le petit nombre d'instruments des musiciens, à cause duquel la salle doit se taper régulièrement un famélique piano dont les interventions trop impressionnistes faisaient penser à celle de l'orgue dans *Aurore, l'enfant martyre*.

Il est vrai que le Théâtre des petites lanternes est un théâtre proche de l'intervention, qui doit conserver un certain premier degré dans son objectif de proximité avec la communauté et avec certains publics peu familiarisés avec cette forme d'Art. Mais cette fois, on prend vraiment trop le spectateur par la main. La compagnie a déjà présenté des oeuvres très efficaces, qui étaient de véritables histoires, avec beaucoup moins de didactique dedans (*Ni noir ni blanc*, par exemple).

Il est encore possible de faire quelque chose avec *Mutation*, le spectacle a assurément sa pertinence, mais un sérieux coup de nerf sera nécessaire pour en faire une pièce digne de ce nom.



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Nathaniel Allaire-Sévigny et Simon Durocher-Gosselin dans une scène de la pièce *Mutation* du Théâtre des petites lanternes, présentée hier soir au Théâtre Centennial de l'Université Bishop's.

Véro laisse sa marque

HUGO DUMAS

MONTRÉAL — Quelques minutes avant le visionnement de presse, hier matin, Louis Morissette a averti les journalistes pour la 17e fois : *Véro inc.*, ce n'est pas une téléréalité, d'accord?

Et il a ajouté, du même souffle : « On ne nous verra pas en train de cuisiner des croissants. » C'est plus ou moins vrai. Car le « docufeuilleton » *Véro inc.* comprend plusieurs segments de la vie quotidienne de ce couple royal du *showbiz* québécois et de ses trois enfants.

On y voit Louis Morissette jouer au hockey dans l'entrée du garage avec son fils Justin. On y voit Véronique Cloutier, habillée en linge mou Abercrombie & Fitch, reconduire sa plus jeune, Raphaëlle, à l'arrêt d'autobus.

On voit Véro au chalet avec sa marmaille. On voit l'extérieur et l'intérieur de la belle maison des Cloutier-Morissette à Boucherville. Et on voit même Louis Morissette se faire épiler les sourcils quelques heures avant de se pointer au dernier gala Artis.



LA PRESSE, ANDRE PICHETTE

Louis Morissette et Véronique Cloutier offrent leur vie privée au regard public dans les trois épisodes du docufeuilleton *Véro inc.* qui diffuse Canal Vie à compter de mercredi, à 19 h.

C'est assez facile de prédire que ces fragments de l'intimité de Véronique Cloutier seront ceux qui susciteront le plus de réactions et de commentaires. Personnellement, j'en aurais pris davantage. Même après toutes ces années dans l'oeil public, Véro demeure un « objet de curiosité » et ses fans en redemandent. Les photos de son mariage publiées dans *Elle Québec* à l'été 2012 ont d'ailleurs fait quintupler les ventes du magazine. Du jamais vu.

Le meilleur de *Véro inc.* ne se trouve pas dans les réunions de production du nouveau magazine *Véro*, les séances de photos pour les produits Jouviance ou les entrevues de spécialistes du *marketing* qui pérorent sur la marque Véro. Tout cela reste assez banal. Le plus intéressant, c'est quand la caméra nous transporte dans les coulisses de cette « machine » qu'est devenue Véronique Cloutier au fil des ans.

Par exemple, ce n'est pas vrai que les vedettes, aussi puissantes soient-elles, deviennent insensibles aux méchancetés et autres vacheries qui s'écrivent sur elles. Vous verrez, mercredi à 19 h au Canal Vie, que Véronique Cloutier gère elle-même tous ses réseaux sociaux (Twitter, Facebook et Instagram), et que ses admirateurs ne l'épargnent pas. Tes cheveux sont trop jaunes, tu as l'air d'une vieille matante, tu as trop d'injections dans les joues, les moindres aspects de son physique y passent.

Louis Morissette, producteur de *Véro inc.*, lui rappelle qu'elle ne peut pas plaire à tout le monde. Sa collègue de Rythme FM, Josée Boudreault, la met en garde par rapport à ce monstre (les réseaux sociaux) qui lui siphonne beaucoup d'énergie. Mais il est important de garder le contact « avec les gens qui m'ont amenée là où je suis », quitte à essuyer une pluie d'insultes, rappelle Véronique Cloutier. Peu d'artistes sont aussi généreux et terre à terre qu'elle.

La complicité qui unit Louis Morissette et Véronique Cloutier transparaît autant dans leurs déplacements en voiture (exactement comme Céline Dion et René Angélil dans les émissions produites par Julie Snyder) que lorsqu'ils se partagent une poutine et un hot-dog chez Lafleur après une soirée mondaine. Voilà précisément où *Véro inc.* marque des points.

Le « docufeuilleton », agréable à regarder, s'ouvre avec une rétrospective de la carrière de l'animatrice révélée à MusiquePlus à l'âge de 18 ans.

(La Presse)

Amsterdam: un vieux rêve réalisé



KARINE TREMBLAY
karine.tremblay@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après avoir fait plusieurs courts-métrages et un documentaire, Stefan Miljevic lance enfin *Amsterdam*, son premier long-métrage de fiction, un projet qu'il a porté pendant des années et qui sera dès demain en salle dans les cinémas du Québec.

« C'est comme si on avait parti plein de petits feux : ça fait longtemps, très longtemps qu'on travaille dessus. »

« On », c'est Gabriel Sabourin, Louis Champagne et lui-même. Les trois amis ont coscénarisé ensemble le récit mettant en scène de grands copains qui, dans le plus grand secret et à l'insu de tous, se poussent en Hollande pour une fin de semaine de folies.

L'écriture à trois têtes a été longue, mais elle a été nourrie par l'expérience et le parcours de chacun.

« Comme acteur, on a à travailler toutes sortes de textes. Ça permet d'apprendre énormément sur le métier d'auteur. Jouer de grandes oeuvres de théâtre plusieurs soirs de suite, par exemple, ça amène à comprendre ce qui fait la force d'une histoire », note Gabriel Sabourin.

Celui-ci et Louis Champagne se connaissent depuis l'École nationale de théâtre. C'est dire : la durée de leur amitié se compte maintenant en décennies, pendant lesquelles ils ont réalisé nombre de projets ensemble. Les liens sont forts, la complicité aussi.

« On travaille avec rigueur, sur le plateau, mais le fait qu'on se connaisse depuis si longtemps fait en sorte qu'on va droit à l'essentiel. Il existe entre nous un langage de tribu », expriment-ils.

Dans la toute fraîche bobine de Miljevic, leurs personnages partagent l'écran avec celui incarné par Robin Aubert. Entre les trois protagonistes, l'amitié est mise à mal et à l'épreuve.

« Le film touche aux limites de l'amitié, à la profondeur des liens, aux secrets qui couvent et qui nous rattrapent, aussi », dit Gabriel Sabourin.

« On parle souvent des peines d'amour, rarement des peines d'amitié, ajoute Louis Champagne. Ce qui m'interpelle beaucoup dans l'histoire, c'est le mensonge et la portée qu'il a. Tout au long du film, le cinéphile est toujours en train de se poser des questions. »

Le genre dans lequel niche le long-métrage y est aussi pour quelque chose.

« On voulait raconter comment le mensonge minait les liens entre trois amis d'enfance, mais très vite, j'ai su que je voulais amener tout ça sous forme de thriller, en ne perdant pas de vue le côté touchant des personnages », explique le réalisateur.

Celui-ci précise que, aussi arrimé qu'il soit au vécu des trois compères, le film n'est pas, pour autant un film de gars.

« Parce qu'il touche à des sujets universels. L'idée du mauvais coup qui sous-tend tout ça, elle n'est pas plus masculine que féminine : tout le monde a, à un moment ou à un autre, envie de décrocher de sa réalité de tous les jours. »

Décrocher au coeur d'Amsterdam, il y a pire, quand même.

« J'y étais allé quelques fois avant le tournage et je suis tombé en amour avec cette ville-là, qui est très ouverte sur le monde et très libérale, en fait. Les gens y sont très accueillants. Cette ouverture-là m'avait séduit, sans compter l'attrait visuel des lieux eux-mêmes, qui sont magnifiques. »



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Pendant plus de huit ans, le cinéaste Stefan Miljevic ainsi que les comédiens Gabriel Sabourin et Louis Champagne ont travaillé sur le film *Amsterdam*. En partie planté dans le décor des Pays-Bas, le film raconte la virée secrète que s'organisent trois copains d'enfance et les complications qui s'ensuivent.

Un film « perdu » d'Orson Welles présenté en public

THE ASSOCIATED PRESS

ROCHESTER, N.Y. — Un film muet d'Orson Welles ayant récemment refait surface sera présenté en première américaine la semaine prochaine, dans la ville de l'État de New York où il a été restauré.

Too Much Johnson a d'abord été montré publiquement hier, à Pordenone, dans le nord de l'Italie, 75 ans après que Welles l'eut tourné pour l'intégrer à une pièce de théâtre du même nom. Il sera présenté en sol américain mercredi prochain, à Rochester, où des experts ont restauré l'oeuvre.

Welles n'a jamais terminé le film, qui met en vedette Joseph Cotten. La pièce de théâtre a été jouée sans inclure le film, en août 1938, et a été un échec. Le film muet a été tourné avant le premier long métrage de Welles, *Citizen Kane*, paru en 1941.

Des archivistes italiens ont annoncé, en août, qu'une copie de *Too Much Johnson* que l'on croyait détruite dans un incendie avait été retrouvée dans une boîte, par une compagnie de livraison, à Pordenone. Cette ville italienne est l'hôte du festival de films muets Le Giornate del Cinema Muto, qui se tient cette semaine.

La seule copie du film avait été, croyait-on, brûlée lors d'un incendie ayant détruit le domicile de Welles à Madrid, en Espagne, en 1970. Welles est décédé en 1985. On ignore comment le film s'est retrouvé à Pordenone.

3343081

GRATUIT POUR TOUT LE MONDE



LIVRÉE PARTOUT TOUS LES MATINS AVANT 5H30

La Presse+ redéfinit votre façon de vous informer.
Un format unique et novateur conçu pour lire vos contenus préférés sur iPad. Un contenu riche en images interactives, vidéos et galeries photos. Une expérience conviviale pour apprécier chaque moment de lecture.

Découvrez-en plus à LaPressePlus.ca

Disponible dans l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

LA PRESSE+

ANNONCES CLASSÉES

DES RUBRIQUES VARIÉES POUR TOUT TROUVER

819 564-2222 CVENDU.ca C'EST GRATUIT !

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

MARSTON, 189 RUE YVON, $132 000. Bungalow 26'x48', terrain 300'x150', 3 c.c., 2 s.b., verrière, atelier, salle familiale, aspirateur centrale, 2 remises avec serres, piscine 27', accès au lac et +. **Gilles 819-583-5558 soir.**

20 TERRES, TERRAINS

MAGNIFIQUE TERRAIN à vendre, dans un cul-de-sac tranquille avec accès au lac Magog, rue Des Boisés-du-lac, Ste-Catherine-de-Hatley. Terrain zoné blanc résidentiel, boisé avec arbres matures, privé en arrière. Superficie de 45 500 pi ca, environ 147 pi de façade x 300 pi de profondeur (1.04 acre). À seulement quelques pas du lac Magog. Dernier terrain libre à vendre dans ce secteur. À seulement 10 min de Sherbrooke. 115 000$. Tél.: 506 382-1648 ou 506 878-0729.

Reste 4 terrains sur 100. Nouveau dév., près Hôtel-Dieu, zoné unifamilial, avec services inclus. 62 000$. Proprio: 819 569-7754.

22 FERMES

FERMETTE 4½ acres, prairie, boisé, grange, 400 pi sur la rivière aux saumons, en face du club de golf Milby, à 15 min du centre-ville de Sherbrooke avec grande maison rénovée à 90%, 4 c.c., 2 s.b., rue sans issue. Gens sérieux seulement. 255 000$ non nég. Info. **819 563-3777**

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

GRANDS 3½, 4½, 5½ NEUFS
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Style condo, près du CHUS Fleurimont et du CHUS Hôtel-Dieu.
Les Jardins du Parc
819 993-9003
819 437-5579
www.loyersherbrooke.com
3108504

0$ 0$ 0$ À LOUER
1½ maintenant, meublé, moderne, tout inclus. **819 563-6204**

1015 DES QUATRE-SAISONS

4½, 3½ PROMOTION! RÉNOVÉS! Chauffés, eau ch., près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. **819 562-2945, 819 432-6287.** Photos à **www.gipb.ca**

1040 LACOMBE

4½ PROMOTION! Chauffés, eau chaude, endroit tranquille. **819 542-1849**

1070 PAPINEAU, 4½ chauffé, eau chaude, pl. flottant. **1 mois gratuit.** 510$ (sous-sol), 535$ (2e étage). 819 569-4642 ou 571-6012

1130, 13e AVENUE NORD
3½, 4½, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1175-1205 PAPINEAU

4½ PROMOTION! Tout inclus, animaux acceptés. Près CHUS, Galeries 4-Saisons, parcs. Tél. **819 943-4571, 819 416-0949,** photos à **www.gipb.ca**

215 rue MURRAY - 4½ RÉCENT
Ascenseur, pl. flottant, intercom. Disp. immédiatement. 819 346-2898, 819 580-2211

3½ - 4½ PROMOTION!
Chauffés, eau chaude. Près CHUS, Galeries 4-Saisons et Centre 24-Juin. **819 563-7859, 819 416-0949,** photos à **www.gipb.ca**

3½ - 4½ ... PROMOTION!

Tout inclus, Derrière les Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. **819-346-8466, 819 416-0949,** photos à **www.gipb.ca**

3½, PROMOTION! Chauffés, eau chaude, planchers refaits, frais peint. Près des services. **819 416-0949,** photos à **www.gipb.ca**

3½ PROMOTION

Chauffés, eau chaude. Cul-de-sac. **819 812-2541, 819 562-2945.** Photos à **www.gipb.ca**

4½ - 3½... 915 DES BLÉS

PROMOTION! RÉNOVÉS! Chauffés, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. **819 562-2945, 575-7026.** Photos à **www.gipb.ca**

4½, 3½ ... 935 rue Des Blés

PROMOTION! Chauffés, eau chaude, derrière les Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. **819 679-4530, 819 416-0949.** Photos à **www.gipb.ca**

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4½ DANS TRIPLEX, A SOUS-LOUER pour personne cherchant la tranquillité, à 2 pas du CHUS site Bowen, assurances et références exigées. Tél: 819 212-8496.

4½, ENDROIT TRES TRANQUILLE, 1er étage, idéal pr gens retraités, ch., eau ch., libre, pas d'animaux, 819 620-8580.

4½ - EST - 8 LOG., TRÈS GRAND
tout éclairé, céramique + bois. 525$ à 540$ +, enquête crédit. **819 861-3434, 819 563-2307.**

4½, PROMOTION! Chauffés, eau ch. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. **819 820-8308, 819 563-7859, 819 416-0949.**

4½ RÉNOVÉS, À PARTIR DE 490$
Chauffés, eau chaude, plancher flottant. Près de tous services. **819 572-2432**

4½ -Tout inclus, PROMOTION. Dans cul-de-sac, près CHUS, Galeries 4-Saisons, parcs, école Desjardins. **819 822-3818, 819 640-2825.** Photos à **www.gipb.ca**

4½ TRIPLEX, EST. Faut voir! Complètement rénové, céram., armoires neuves. 1er étage, pl. chauffant à l'eau chaude, 2 stat. Idéal retraité. **550$/ms**. 819 837-2975, 819 572-1115.

5½ rue DES CAPUCINES sect. Fleurimont Avec garage, neufs, à partir de 795$ / mois. Libres immédiatement. 819 620-7394.

BANQUE DE LOGEMENTS

Vaste choix, service gratuit
819-679-5766, 819 345-8571

STYLE CONDO
636 Prince Rupert, 5½ libre en novembre.
678 Prince-Rupert, 4½ libre.
885 Aubry, 4½ libre, 911 Aubry, 4½ libre.
MAISON DE VILLE
967 Aubry, sur 3 étages, entrée privée. Libre imméd, près des services, école et hôpitaux.
819 822-8029, 819 564-7442

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

3½, 4½ LIBRES IMMÉDIATEMENT. Situés au bureau de location, 108 Oxford, app. 105. **818 569-4977.**

3½, 4½ STYLE CONDO, très grands. Libres immédiatement. 819 569-4977.

3½ DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

4½ TRÈS GRAND, entrée privée. Libre imméd. Situé au 118 rue Archie Mitchell. Tél.: 819 620-8580.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1687 DE COURVILLE - 4½ - 460$
rénové, pl. flottant, fenêtres neuves, rien d'inclus, libre imm. Pas d'animaux. 819 346-2382

1 MOIS GRATUIT. 5½, cegep, Kennedy N, sur 2 étages, 3 c.c., 695$. **4½ à 495$** rien d'inclus. Aucun animal. Libres. 819 342-7081

3½, 4½, 5½ LIBRES IMMÉDIATEMENT, près Université. Concierge, autobus, stationnement. 819 566-8328.

3½, 4½, 5½ NEUFS, très grands, style condo, modernes, air clim. 1334 De l'Escarpe Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

3½ : 475$ & 4½ : 540$
1 MOIS GRATUIT
1125 DES SEIGNEURS

Balcons, stat., tranquille. Près services, université et mont Bellevue. 819 578-3083

3½ - 989 rue GALT OUEST - LIBRE
Rénové, chauffé, eau chaude, éclairé. 819 563-0290, 819 822-1600

4½ dans quadruplex

PROMOTION! Près du Mont Bellevue, face au parc Belvédère, 475 rue Thibault. **819 565-4786**

4½ GRAND, PRÈS DES SERVICES
Accès fauteuil roulant. Rénové, peinture, céramique / flottant. Immeuble récent. 819 846-4826, 819 446-5683, 819 572-0407

4½ RÉNOVÉ, rue ALEXANDRE
515$ / mois. Libre immédiatement.
819 571-1602

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

CONSTRUCTION NEUVE
3 ½, 4 ½, 5 ½
Style condo, entrée privée, climatisés, échangeur d'air, planchers tuile céramique et bois. Situés 1334, rue L'escarpe. Disponibles immédiatement.
1296, rue l'Escarpe
Acadie
Wellington Sud
Silencieux Carline
Réservez maintenant
819 569-4977 - 819 821-0770
3104508

6½ NEUF AVEC GARAGE,
grandes pièces, près UdeS, plancher chauffant, libre immédiatement. Tél.: 819 577-5656.

6½ SUR 2 ÉTAGES, BELVÉDÈRE SUD
Refait à neuf, 650$ / mois, rien d'inclus. Libre 1er novembre. Tél.: **819 566-8934**

APP. RODRIGUE - 3½, 4½, 5½
1 mois gratuit. Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, école. Tranquille. Libres. **819 574-5604, 819 348-2137**

APP. S.D.R.
916 RAOUL-BRUNEAU

3½ chauffés, eau chaude, entièrement rénovés.
Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS
Centre-ville, 1½, 2½, tout inclus.
819 572-1080

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

3½ TRÈS GRAND, entièrement meublé, fraîchement rénové, entrée privée, chauffé, éclectr., internet compris, demi sous-sol, près de tous services, rue Adjutor, libre imm. 675$/mois. 819 564-1824, 819 679-0496.

4½ - 5½ STYLE CONDO, secteur Rock Forest. Grands, modernes, endroit tranquille. Bon prix. Annie ou Serge, 819 564-7656.

4½ ET 5½ GRANDS, secteur Rock Forest.. Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

5½ - 4½ PROMOTION

Tout inclus, imm. tranquille. Ensoleillés, frais peints, plancher flottant. Près des services, Terrasse Rock Forest. **819 432-7975,** photos à **www.gipb.ca**

BELLE GRANDE MAISON DE VILLE
rue Dorion, beau terrain**,** secteur Rock Forest, sur 2 étages, bcp de rangement. Interdit aux chiens. 4½ et 5½, prix nég. Info: 819 849-3246, 819 345-1867.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½, 2½

Non fumeur, électros neufs et eau chaude fournis, balcons. Près Lac des Nations. Arrêt d'autobus à la porte. **819 822-1228.**

3½ LIBRE IMM. - 590$/MOIS - 55 LOMAS
Luxueux, chauffé, éclairé, ascenseur, buanderie, piscine intérieure, remise, stat. déneigé, terrasse sur toit. Inf: **819 432-3495**
andreneron11@yahoo.ca

3½ rue Lomas, semi-meublé, 475$
4½ rue Kingston, 560$
Eau chaude fournie. Enquête de crédit. Tél.: 819 239-3832

4½, 2e étage, 4 log., à 3 min Carrefour, rénos récentes, pl. flottant, idéal pour pers. seule ou couple souhaitant tranquilité, près de rivière. 460$/mois. 450 991-1821, 450 577-0987.

4½, 5½, IMMEUBLE EN BÉTON
Chauffés, eau chaude fournie. Libres imm. Un mois gratuit. Info : 819 620-7609

4½ - 5½ LIBRES IMMÉD.
615 McGREGOR. 1 mois gratuit, chauffage et eau chaude inclus. 819 437-8088.

4½ STYLE CONDO, 1MOIS GRATUIT, 105 - 135 Candiac, 2630 Prospect, libres immédiatement. 819 437-8088

5½: 635$, 4½: 580$, RUE LAURENTIE. V. Nord. Grandes pièces ch, eau ch. face au parc, libre imm. **819 563-9137**, **819 346-2909**

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

4 ½ À LOUER

À proximité de tous les services, quartier tranquille, Internet gratuit, stationnement, autobus pour l'UdeS à 2 coins de rue.
1 MOIS GRATUIT
819 574-6029

885 RUE LÉO-LALIBERTÉ
GRANDS 4½ STYLE CONDO
Repeints, très propres, tranquille, très éclairés. 635$. Libres imméd. **1 mois gratuit.**
819 829-0966, 819 570-7253

BANQUE DE LOGEMENTS
Vaste choix, service gratuit
819-679-5058, 819 566-1745

NORD, 5½ SPÉCIAL LOYER
Insonorisation et finition intérieures supérieures, patio 10x10, remise et 2 stat. 860$ à 940$ / mois. 819 620-2169 ou 819 571-5202.

52 APPARTEMENTS MAGOG

1½ - 2½ - 3½ STUDIO, centre-ville, rue principale. Meublés, chauffés, éclairés, stat., buanderie. 819 843-8197, 514 489-0824

56 APPARTEMENTS AUTRES

EAST ANGUS,
3½ à 360$ - 4½ à 400$ - 5½ à 480$, rien d'inclus. Face à la polyvalente. 819 832-4926

58 MAISONS À LOUER

CLÉ EN MAIN, SECT. MI-VALLON
Arr. Rock Forest, impeccable, tout inclus, meublée, ch./électr./téléphone/câble/net/déneigement, 2 c.c., 2 s. bains, foyer (propane non inclus), nov. à mai. **Tél.: 819 563-2591**

TRÈS LUXUEUSE RÉS., quartier privé, cathédrale, 3 c.c., 2 s.b., solarium, garage, terrain 1½ acre, neuf. 2500$/ms. 819 821-1718.

66 CHAMBRES À LOUER

CHAMBRES privée dans bung. endroit sécure, tout inclus, pers. sérieuses, travaillant ou retraitées, non fum. Réf. 819 437-9820.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAL A LOUER
CENTRE-VILLE
± 2000 pi, rue Wellington Nord, voisin restaurant Baladi. **819 822-1228**

LOCAUX À LOUER (2)
1500 et 3000 pieds carrés
Info. : 819 564-2171

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

À LOUER, ESPACES EXTÉRIEURS
pour remiser votre VR, roulotte ou remorque.
Pour info : 819 346-4229.

101 CAMIONS, 4X4 FOURGONNETTES

PICK-UP CHEVROLET SILVERADO LS 2006, 4X4, V6, 4.3 litres, autom., a/c, 230 000 km, cabine classique, boîte de 8 pi, avec Cab, 5500$ négo. Tél.: 819 872-3404.

104 AUTOS À VENDRE

ACHAT DE VIEUX MÉTAUX
AUTOS, CAMIONS, MACHINERIE LOURDE REMORQUE 53 PI. PRIX COMPÉTITIFS.
Les Entreprises R.C. 819 570-6446

ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilesbrisson.com

LE MEILLEUR PRIX
Location et vente d'autos à bas prix
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

PASSAT TDI 2005, 251 000 km, une seule propriétaire, 4 pneus neufs, très propre et en parfaite condition, 6900$ nég. 819 569-9277.

104 AUTOS À VENDRE

LOCATION SÉVIGNY
10 **DODGE CHARGER SXT** tout équipé, cuir, 112 000 km .....**9900$**
10 **DODGE** Grand Caravan SXT, tout équipé, DVD, Stop & Go. 9600 km ....**12 400$**
11 **CHRYSLER** 200 convertible, blanc, bal. de garantie, 56 000 km .....**17 900$**
12 **FORD MUSTANG** convertible, cuir, bal. de garantie, 54 000 km .....**21 900$**
10 **FORD ECONOLINE** E-250 cargo, air, rég. de vitesse, bal. de garantie, 8900 km .....**14 900$**
10 **CHEVROLET CUBE** 12 pi, roues simples, rampe, bal. de garantie, 108 000 km .....**17 900$**
Financement sur place
1979 King Est, Sherbrooke
819 565-5555

106 VÉHICULES 5000$ ET MOINS

ACHAT, VENTE, AUTOS, CAMIONS, VTT, Motoneiges,en bonne ou mauvaise condition.
Remorquage gratuit. Payons comptant.
Les Entreprises R.C. 819 570-6446

MAZDA 3 2006, auto., 4p, tout équipé, 144 000 km, 4 pneus + 4 hiver avec roues, 2 000$. Tél.: 819 846-4559.

TOYOTA COROLLA 2001, aut., prête pour l'hiver, propre, démarreur à distance, pneus d'hiver, etc. 1500$. Tél.: 819 864-4278.

114 ENTREPOSAGE DE VÉHICULES

AUTO, 425$. MOTO, 145$.
VR, BATEAU, ROULOTTE, 30$ chauffé, 23$ non chauffé, 12$ clôturé. Tél.: 819 820-5015.

REMISAGE DE MOTOS À MAGOG
Entreposage sur plancher de béton chauffé. 200$ /moto. Faites vite! 20 places seulement.
819 823-4949

132 REMORQUES

REMORQUE
4 x 8 à partir de **595$**
Location remorque utilitaire, fermée, dompeuse
819 868-7272
3287676

151 PERSONNEL DEMANDÉ

Caffuccino
Présentement à la recherche de
CUISINIER(E)
TEMPS PLEIN - TEMPS PARTIEL
SALAIRE COMPÉTITIF
TRAVAIL À L'ANNÉE
Envoyez votre C. V. par courriel au
info@caffuccino.com
ou présentez-vous au
1700, rue King Ouest
du mercredi au dimanche et demandez Jonathan ou Mélanie

À LA RECHERCHE DE REPRÉSENTANT(E)S EN VENTE
sur la route.Tél.: 819 569-9148, 819 346-8196

CHAUFFEUR CLASSE 1
recherché à temps partiel, idéal pour semi-retraité. USA 10%, Canada 90%. Connaissances en mécanique de base un atout. Salaire à discuter. Cécile ou Michel: 819 346-5269.

CONCIERGE immeuble app., pour couple ou personne semi-retraitée. Doit demeurer sur les lieux. **819 829-0678, poste 103.**

151 PERSONNEL DEMANDÉ

DOWNEY & ROBERGE
PLANTATIONS INC.
Venez joindre la meilleure équipe dans les arbres de Noël
TRAVAILLEURS DEMANDÉS
819 875-3559
POUR LA RÉCOLTE D'ARBRES DE NOËL
Types d'emplois:
- Opérateur d'emballeuse
- Journalier

Qualifications requises
- Aimer le travail extérieur
- Bonne forme physique

Imperméable et gants fournis.
Transport disponible.
Vous présenter au
418, Route108, Cookshire
(Voisin du Resto108)
OUVERT DE 9 H À 16 H

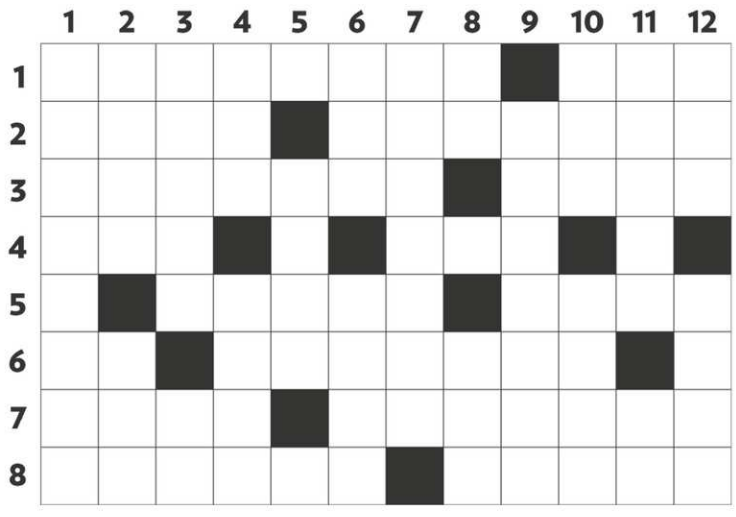
FORMATION DE CHARIOT ÉLÉVATEUR
8 heures. Prix : 200$. Samedi 19 octobre.
Inscriptions à l'avance au
175 Oleg-Stanek via rues Léger et Robitaille
Cours de conduite camion classe 3.
www.expert-routier.com 819 446-4640

MÉCANICIEN AUTOMOBILE
Minimum 3 ans d'expérience, temps plein, permanent, permis de conduire valide.
Stéphane: 819 864-4994

PERTE DE POIDS PERSONNALISÉE
Consultation sans frais. Suivi, conseil et soutien assurés. Tél.: 819 820-4381

MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM



HORIZONTALEMENT

1 Se renverser en culbutant, tomber la tête la première. – Style musical apparu dans les ghettos américains.
2 Côté d'un cours d'eau opposé à l'amont. – Arbre cultivé pour ses petits fruits comestibles.
3 Petit mammifère carnivore, au corps allongé et au museau pointu. – Exister.
4 Pas ailleurs. – Introduit.
5 Difficile à courber. – Pas de bonne heure.
6 Déterminant défini. – Tige de métal pointue servant à percer ou à graver.
7 La Floride en est un. – Causer de la surprise.
8 Ensemble d'ordinateurs interconnectés. – Détériorent.
4 On la tourne à la porte. – Qui est capable de remplir une fonction.
5 Groupe de trois musiciens.
6 Part qui revient à chacun dans un partage. – Être suprême, créateur de toutes choses.
7 Fait partie d'un tout.
8 Participe passé du verbe rire. – Sous le menton.
9 Vêtements faisant partie de complets masculins.
10 Réagit à quelque chose de drôle. – Prénom féminin.
11 Faire entrer de l'air. – Préposition qui indique la matière.
12 Les vaches y broutent. – Fait dodo.

VERTICALEMENT

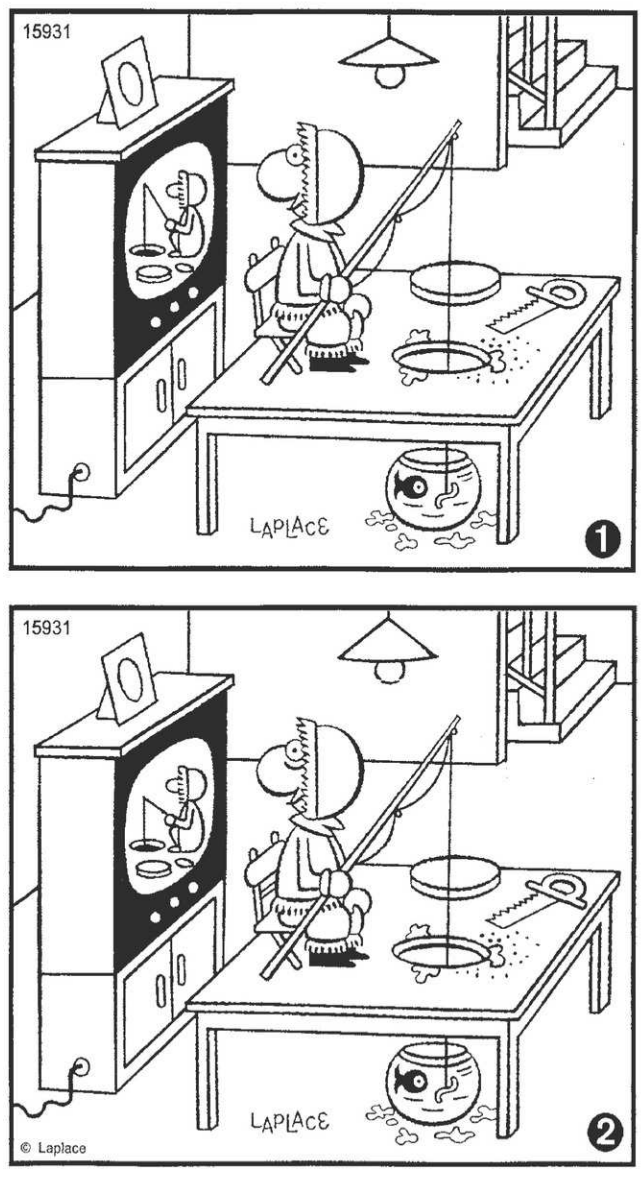
1 Prononcer des sons qui ne sont pas encore des mots.
2 Préposition qui veut dire en compagnie de quelqu'un. – Avant l'automne.
3 Barbouiller. – Il est plus fort que la dame ou le valet.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	F	F	O	N	D	R	E	M	E	N	T
2	P	O	R	T	E	E	■	P	I	G	E	R
3	L	I	E	E	■	C	R	I	■	A	N	E
4	U	■	G	■	P	U	E	■	P	L	U	S
5	C	R	A	B	E	■	P	U	R	■	P	■
6	H	O	T	E	S	S	E	■	E	C	H	O
7	E	B	E	N	E	■	R	O	S	E	A	U
8	R	E	S	I	S	T	E	R	■	T	R	I

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION
1 L'oeil du gosse. **2** Fil plus court sur le bas de la canne. **3** Dossier de la chaise complète. **4** Leau sous le rebord du trou. **5** Poignée de la scie. **6** Sur l'écran T.V. la canne du pêcheur est plus courte. **7** L'abat-jour de la lampe est plus grand. **8** La première marche d'escalier est incomplète.

VOTRE HOROSCOPE


BALANCE

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Avec l'influence positive du Soleil en Balance de votre époque anniversaire, vous devriez être en mesure d'analyser votre situation avec justesse et de trouver la réponse à une question qui vous préoccupait. Malgré la Lune en Capricorne, vous pourrez poser un geste audacieux sans appréhender de répercussions négatives. Une nouvelle personne vous appuiera dans vos démarches.


SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

On dit que la vérité n'est pas toujours bonne à dire. Pour maintenir l'harmonie, il vaut parfois mieux se taire, mais vous ne devriez pas mentir pour autant. Si vous croyez qu'une information peut blesser quelqu'un, vous pouvez la garder pour vous. Par contre, si on vous pose une question directe, il faudrait y répondre honnêtement. Mercure est en Scorpion...


SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Vénus actuellement de passage en Sagittaire pourrait vous motiver davantage. Vous mettrez de la vie partout où vous irez. Faites attention de ne pas succomber à une crise de fou rire dans un moment inopportun. Par ailleurs, un concept original pourrait être un moyen efficace pour augmenter vos revenus. Votre initiative vous ouvrira de nouvelles portes.


CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

L'influence de la Lune "sur les talons" de Pluton en Capricorne vous inspire et intensifiera vos capacités intuitives et votre force spirituelle. La méditation et la pensée positive peuvent vous aider à surmonter des épreuves ou à relever des défis importants. Voici une étape pour redéfinir ou pour solidifier votre philosophie de vie, vos priorités, votre notion des valeurs.


VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

La Lune aujourd'hui "conjointe" à Pluton en Capricorne, pourrait vous offrir un jeudi pour essayer de nouvelles activités. Tous les changements apportés à votre routine devraient vous satisfaire. Par ailleurs, un bon nombre de réflexions seront de mise. Vous trouverez la solution à un problème en envisageant des alternatives moins conventionnelles.


POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Le problème qui vous préoccupe pourrait disparaître rapidement si vous prenez une bonne initiative. N'attendez pas que quelqu'un d'autre vienne vous secourir ou vous libérer d'une situation qui vous importune. Rappelez-vous que toutes les solutions doivent provenir de vous et qu'elles se trouvent à votre portée. Moments plus heureux dans un avenir rapproché.


BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

L'arrivée de la Lune à la suite de Pluton en Capricorne, au carré du Bélier, pourrait contrarier les échanges et le dialogue. Toutefois les activités de groupe devraient vous permettre de gagner de nouveaux appuis. Certaines relations risquent même de vous étonner. Vous pourriez sympathiser avec des personnes que vous considériez jadis difficiles d'approche ou hostiles à votre égard.


TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

La Lune arrive pour deux jours en Capricorne et vous pourriez avoir à vivre deux journées plus étonnantes. Toutefois, l'événement fâcheux que vous appréhendez ne devrait pas se produire. Cessez d'anticiper le pire. L'anxiété ne servirait qu'à le provoquer. Avec le clin d'œil de Mercure et de Saturne en Scorpion, concentrez-vous sur le présent et savourez les plaisirs de la vie.


GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

La réorganisation d'un système selon de nouvelles bases pourrait s'avérer salutaire. Cependant, les aspects planétaires risquent de vous inciter à agir impulsivement. Vous devriez attendre une journée complète avant de poser un geste décisif ou catégorique. Si vous avez toujours les mêmes intentions après une bonne nuit de sommeil, vous pourrez agir sans hésiter.


CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous serez dans une phase de préparation qui aura d'importantes répercussions dans l'avenir. Jupiter en Cancer se veut protecteur, mais son symbole est aussi celui d'amplifier les situations. Profitez-en pour apprendre à respecter certaines balises et améliorer votre organisation. L'arrivée de la Lune en Capricorne, face au Cancer, devrait vous aider dans ce sens.


LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

La Lune "à la suite" de Pluton en Capricorne favorisera l'aspect d'une certaine transformation de vos priorités. Cela pourrait être un jeudi idéal pour un changement d'importance. Vous pourriez trouver un article rare pour compléter une collection ou encore, retrouver un objet qui avait disparu depuis longtemps. Si vous hésitez face à une décision, Mars en Lion vous motivera.


VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

La Lune arrive en Capricorne, et si votre emploi du temps ne vous permet pas d'allouer le temps que vous souhaiteriez aux personnes qui vous sont chères, ne vous culpabilisez pas. Les gens qui vous aiment vraiment ne vous imposeront pas d'exigences égoïstes. Avez-vous pensé à souligner l'anniversaire des personnes "Balance" que vous connaissez?

LE SUDOKU

		9						
	3				5		7	
		7				4	6	5
					4	1		
			9			5		7
	6	3		7		2		
		2						
	4		2					3
6				1	9			

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE 2541

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

8	1	4	6	7	2	9	5	3
7	2	9	5	3	1	6	4	8
6	3	5	8	9	4	1	7	2
3	6	1	9	2	7	5	8	4
9	5	2	3	4	8	7	6	1
4	7	8	1	6	5	3	2	9
1	4	6	2	5	9	8	3	7
2	8	3	7	1	6	4	9	5
5	9	7	4	8	3	2	1	6

Par Fabien Savary 2540

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

LE MOT PERDU

MINERAUX - Un mot de 9 lettres

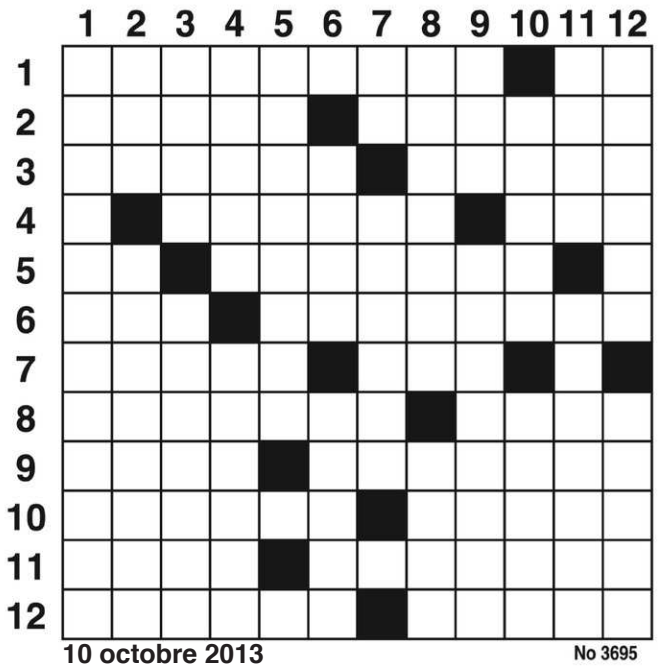
E	E	T	I	N	G	I	L	I	A	I	S	I	L	A
C	N	E	E	J	A	S	P	E	R	C	O	P	C	U
L	O	I	R	N	I	L	O	A	K	E	R	I	M	R
A	R	D	H	B	O	A	E	C	B	C	M	U	U	I
T	T	I	U	T	I	Z	O	M	I	N	I	E	R	F
P	A	R	O	S	I	U	O	S	U	M	E	N	U	E
E	N	I	E	V	L	L	M	S	S	T	N	E	T	R
N	I	A	T	E	P	I	D	O	T	E	I	D	H	E
I	D	I	U	R	A	T	E	R	R	E	S	B	E	M
E	N	R	A	M	A	E	E	H	C	O	R	Y	N	U
L	I	A	S	I	E	I	L	L	I	P	A	L	I	I
E	S	I	A	L	G	T	A	L	T	O	Z	O	U	D
S	O	N	C	L	T	L	A	B	O	C	O	M	M	I
E	L	A	P	O	U	V	M	U	I	H	T	I	L	R
E	M	A	G	N	E	S	I	E	X	E	E	D	O	I

AIRAIN
ALUN
ARSINE
AURIFERE
AZOTE
BITUME
COBALT
COULEUR
ECLAT
EMERI
EPIDOTE
ERBIUM
ETAIN
GLAISE
IODE
IRIDIE
IRIDIUM
JASPE
KAOLIN
LAPILLI
LAVE
LAZULITE
LIAIS
LIAS
LIGNITE
LITHINE
LITHIUM
MACLE
MAGNESIE
MARNE
METAUX
MICA
MINIER
MOLYBDENE
NATRON
NICKEL
NID
OCRE
OPALE
OSMIUM
OZONE
PAROS
PLOMB
POCHE
ROCHE
RUBIS
RUTHENIUM
SEL
SIL
SOL
TERRE
URATE
VEINE
VERMILLON

Solution du dernier problème : CALANQUE

10 octobre 2013 No 3444

LES MOTS CROISÉS



10 octobre 2013 No 3695

HORIZONTALEMENT

1. Donner des explications sans fin - Deux cents.
2. Réduite à l'obéissance - Famille nombreuse et encombrante.
3. Envisagés - Loque humaine.
4. Action nuisible à autrui - Attire les vacanciers.
5. Éminence - Savante.
6. Partie d'un canal - Railleur.
7. D'Europe centrale - Général sudiste.
8. Fougueux - Fait partie d'une literie.
9. Orifice de l'urètre - Quitte la ruche.
10. Sommes d'argent risquées - Soutenir une action en justice.
11. Tube d'éclairage - Exagèrent.
12. Vieil allemand - Agile.

VERTICALEMENT

1. Diligence.
2. Au moyen de - Rudoyée.
3. En outre - Petit singe à longue queue.
4. Placée plus haut - Font un choix.
5. Coquetière.
6. Se dit d'un hareng - Américain.
7. Usages traditionnels - Vedettes.
8. Alcaloïde de l'ipéca - Célibataire.
9. Style musical - D'une température désagréable.
10. Elles coupent - Font partie d'un cérémonial.
11. Loin du grenier - Préparent secrètement.
12. Tendrement aimée - Dommage financier.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	C	I	D	E	M	M	E	N	T	■
2	T	A	U	L	E	■	A	I	R	A	I	N
3	A	V	■	O	P	T	I	M	I	S	T	E
4	L	E	S	T	E	R	■	E	C	A	R	T
5	I	T	E	■	T	I	C	■	A	L	E	■
6	Q	■	C	O	R	■	R	A	C	E	■	F
7	U	K	U	L	E	L	E	■	E	■	B	U
8	E	I	R	E	■	E	D	R	E	D	O	N
9	■	M	I	■	S	O	I	E	■	I	R	E
10	C	O	S	S	E	■	T	A	T	E	E	S
11	I	N	E	P	T	I	E	■	E	T	A	T
12	L	O	R	I	S	■	R	A	T	E	L	E

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

151 PERSONNEL DEMANDÉ

CAMELOT ADULTE DEMANDÉ

Adulte en auto pour la livraison de
LA TRIBUNE à MAGOG
secteur des rues Didace, Maisonneuve et Champlain. Doit posséder un petit véhicule. Travail tôt le matin. Livraison du lundi au samedi. (SC)
819 843-9904
819 868-3614
(laisser message)

RESTO LA GIROUETTE, RACINE
CUISINIER / CUISINIÈRE
demandé(e) avec expérience, temps partiel, 15 à 20 heures/semaine. Tél.: 450 532-2555

SECRÉTAIRE
région de Bedford, doit parler anglais et connaissances sur ordinateur. Environ 4 à 5 h / jour, 5 jours. Auto fournie. 514 835-2571

152 TRAVAIL DEMANDÉ

CHERCHE TRAVAIL de CONCIERGERIE dans immeuble à appartements, possède expérience. Tél.: 819 239-5520

162 ANIMAUX

VACHES, MOUTONS, DINDES
20 ACRES ET GRANGE, eau et électricité inclus, 290$/mois. Tél.: 819 565-2491.

168 ORDINATEURS

*** CONNEC-T ***
Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc.
819 346-5755

188 CHASSE ET PÊCHE

CAROTTES À CHEVREUIL
En sac ou en vrac, à Compton. Disponibles le 11 octobre. Appelez-nous! 819 835-5674.

CAROTTES EN VRAC OU 4$ LA POCHE POMMES, 5$. URINE POUR ORIGNAL.
819 878-3077, Stoke

CAROTTES & POMMES À CHEVREUIL
en vrac ou en sac, 4495 route 112, Ascot Corner (coin Galipeau) à 1 km de l'auoroute 610.
Tél.: 819 820-6175

ROULOTTE DE CHASSE TERRY
33 pi avec slide-out, 2500$.
Tél.: 819 571-0838

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

FOURNAISE AU BOIS,
avec 'dock' à l'air, pour garage.
Tél: 819 849-2876 après 20 h.

218 MACHINERIE ET OUTILLAGE

CHENILLETTE BOMBARDIER SW48
avec "winch", idéal pour petits travaux forestiers. Prix: 2500$. Tél.: 819 409-4888.

222 MARCHANDISE POUR PAYSAGEMENT ET JARDINAGE

EXCAVATION B. CROTEAU, 1580 chemin Duplessis. Terreau horticole, terre brune, terre à jardin, sable, gravier, concassé, paillis, compost. Chargement sur place. Livraison petite et grande quantité. RBQ: 2750-9579. Tél.: 819 346-9490.

228 VENTES DE GARAGE ARROND. LENNOXVILLE

VENTE DE GARAGE / DÉBARRAS
Lennoxville United Church, 6 rue Church
Jeudi et vendredi 10 et 11 OCT., 10h à 17h et samedi 12 OCTOBRE 8h à 12h. **Sac : 6$.**

230 VENTES DE GARAGE ARROND. MONT-BELLEVUE

VENTE DE GARAGE
Vend. 11 et sam. 12 octobre, 1063 DE LA PRINCESSE. Beaucoup d'articles divers, mob. cuisine, sécheuse, poêle, meubles, causeuse, demi- réfrig., articles cuisine et +

232 VENTES DE GARAGE ARROND. Rock Forest, St-Elie, Deauville

1602 BOUL. DU MI-VALLON, 8 H À 16 H SAM.-DIM., 12 et 13 oct. Plusieurs familles. Livres, meubles, articles de décoration, etc.

236 VENTES DE GARAGE ARROND. JACQUES-CARTIER

2403 CROISSANT DE ROUVILLE. Meubles antiques, 2 ens. d'échafauds, 4 souffleuses, outils de jardin et de travail, boîte électr. 200 amp. et beaucoup plus. **Plusieurs familles. VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE.**

238 VENTES DE GARAGE HORS-SHERBROOKE

139 CHEMIN RENAUD, MAGOG
Route 141 allant vers Orford. Un peu de tout **SAMEDI 12 OCTOBRE.**

VENTE DE GARAGE, LES 11, 12, 13 ET 14, OCT., au 990 rue Pepin, à Magog, par Mclure. Meubles, outils , un peut de tout.

242 PERDU, TROUVÉ

RÉCOMPENSE 2000$
Scooter disparu, rue D'Orléans. Si vous avez des informations, téléphoner : 819 569-3542

244 DIVERS À VENDRE

ENTREPRISES DE SERVICES BENATOUT
Déneigement de cour et trottoir ou toute aide domiciliaire, transport, etc. **819 212-8818**

262 ASTROLOGIE

10$ de rabais **L'HEURE DES RÉVÉLATIONS**
Consultez moi, 38 ans de métier.
Astrologue , tarologue. Fr. 819 563-3603

264 ESCORTES

1 204 206-0035
DOUCE EXTASE
Nouvelles filles
7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +
819 575-1340
douce-extase.ca

CHOIX DE 2 BELLES JEUNES FILLES
Emilie et Sara. Tél.: 819 571-1841.

DELUXXX
NOUVELLE AGENCE HAUT DE GAMME
SERVICE GFE INCLUS
819 432-5516
www.deluxxx.info
Nous embauchons 18 ans et +

EMY
grassette te reçoit à compter de MIDI À 4Ha.m. 7/7 jours. 819 993-5322

TRÈS BELLE PETITE TRANSEXUELLE BRÉSILIENNE EN VISITE à Sherbrooke
les 10 et 11 octobre. Lollita: 514 621-1079. www.hotbrazilianshemale.com

266 MASSAGES

ACCORDE-TOI 1 HEURE
de relaxation et de détente.
Massage californien. 819 345-1900.

BALY, TRÈS JOLIE FILLE NOIRE
douce, sexy, pour massages sensuels et érotiques. 24 h / 24 h. **819 580-7090.**

ÉQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE
pour un massage de détente
Avec REÇUS. **Tél. : 819 821-4509**

JEUX RÉCRÉATIFS
SPÉCIAL! TÉL.: 819 919-3566
Nous engageons 18 ans et +.

JOSÉE
MASSAGE SENSUEL, ENDROIT DISCRET
Lundi au vendredi. **819 569-3529**

JULIE, 48 ANS, 5'6, 145 lb
7/7 819 791-3996

LUNDI AU VENDREDI, DE 9 H À 15 H 30
Nadia vous reçoit pour de belles douceurs.
Tél.: 819 346-5479

MANQUE D'ÉNERGIE, FATIGUÉ, STRESSÉ AU MAX. Vous avez besoin d'un massage détente, 7 jours / 7. 819 847-2209

MASSOTHÉRAPIE PROFESSIONNELLE
pour hommes et femmes qui recherchent un massage de qualité avec reçus 819 791-3291

RAPPRENDS À T'AIMER
MASSAGE + DOULEURS PHYSIQUES
Vue sur l'eau. Liane: **819 573-5297**

266 MASSAGES

JOLIE CHINOISE
SPÉCIAL MASSAGE 30$
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke
3104342

312 DÉNEIGEMENT

819 572-7340 DÉNEIGEMENT TRACTEUR, SOUFFLEUR, 4X4.
15 ans d'exp. Quartier ouest seulement.

DÉNEIGEMENT 2013 - 2014
Sect. Rock Forest, Deauville. Au contrat. Résidentiel : prix spécial. 819 580-3993

DÉNEIGEMENT A LA SOUFFLEUSE
Secteurs Rock Forest, St-Élie, Sherbrooke-nord. A contrat ou sur appel. **819 679-5819**

DÉNEIGEMENT ÉRIC LEMIEUX
Arrondissement Fleurimont, district Desranleau et Marie-Rivier. 819 993-1105

DÉNEIGEMENT
Est, Fleurimont, centre-ville. Résidentiel et commericial. Prix compétitifs! **819 640-0081**

LE ROI DE LA TONTE. Déneigement commercial et résidentiel et **ramassage de feuilles.** Pascal :819 432-7884.

318 PAYSAGISTES

819 572-9761
Émondage personnalisé
Abattage, réduction et taille : arbres, arbustes, haies.
Ramasse tout. Assurances complètes.

APPELEZ GAZON NETS, 19 ans exp.
Taille de cèdres, nettoyage de gouttières **40$**, nettoyage d' automne, abattage, élagage.
GAZONNETS.CA 819 679-0918

APPELEZ GAZON NETS
NETTOYAGE DE VOS GOUTTIÈRES: 40$.
NETTOYAGE D'AUTOMNE. 819 679-0918.

APPELEZ GAZON NETS
TAILLE DE CÈDRES, émondage, abbattage, enlevons souches d'arbres. **819 679-0918.**

320 SERVICES DIVERS

BENOIT RICHARD RÉNOVATIONS INC.
Pour le souci du détail
Salles de bains, céramique, bois franc, flottant, gypse, moulures et bien plus.
Ass. responsabilité. RBQ 5642-8261-01.
Tél.: 819 342-5693

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ ? ★
Remise à neuf + + de béton endommagé. Finition et restauration de solage, escalier, trottoir, dalles, dessus de patio, réparation, etc. Enduit acrylique, ciment polymère, crépis, stucco, etc. Produits colorés esthétiques résistants et garantis. Aussi marches ou escaliers pré-fab recouverts couleurs illimitées. **STUCCO SHERBROOKE** entrepreneur spécialisé RBQ. 28 ans d'exp. **819 571-0652**
Voir photos à stuccosherbrooke.com

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! **819 571-1602**
constructionsdgouin@gmail.com
RBQ: 5610-5869-01

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL - RÉNO
rés., projets int./ext., équipe fiable, travail bien fait. Modification de structure, s.-sol, agrandissements, finition, joints, peinture, céram. etc. 80$/h pour 2 ouvriers compétents avec exp. RBQ 8000668778. **Yvan : 819 822-8562**

RAMANCHEUR
Nerf sciatique - dos - épaules.
121 RUE LEPITRE, EAST ANGUS
TEL: 819 437-0624

★ TIREUR DE JOINTS ★
Gyproc, peinture, stucco + **céramique.**
Pose de bois francs. Estimation gratuite.
Yvan: 819 542-2361, 819 679-7882

TOITURE EN PENTE OU PLATE EN ÉLASTOMÈRE, REVÊTEMENT BARDEAUX. 25 ans exp. Gar. meilleur prix. RBQ 8337-2029. 819 821-1718 Denis

TOITURES
Bardeaux d'asphalte. Estimation gratuite. Qualité/prix imbattables! Ouvrage garanti.
RBQ: 8259 2742 59 / APCHQ
R. Lavoie: 819 574-4510, 819 822-3854

332 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et +
Aucune enquête de crédit
1 888 374-5777

PRÊT DE 500$
CC Express, 1-888-994-4054
www.courtageexpress.com

PRÊT DE 500$
Sans enquête de crédit.
Crédit Courtage : 1 866 482-0454

352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

SOINS ÉNERGIQUES par le TOUCHER thérapeutique. Vous êtes tendus, fatigués, en manque d'énergie? **Emmène une détente complète et un bien-être. Praticienne depuis 12 ans. 819 769-8671.**

402 REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue
J.G.

REMERCIEMENTS
au **SACRÉ-COEUR** pour obtenir une faveur spéciale. **P.T.**

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

RÈGLEMENT Nº 34-2
ARRONDISSEMENT DE BROMPTON
ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT
ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE
ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE
ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE
ARRONDISSEMENT DE JACQUES-CARTIER

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement nº 34-2 modifiant le Règlement nº 34 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux pour un développement résidentiel afin :
- de modifier la définition de l'expression « bénéficiaire-tiers » de façon à préciser la notion de bénéfice reçu et à prévoir les exceptions applicables;
- de prévoir que les coûts rattachés aux bénéficiaires-tiers jouissant d'une exception prévue au règlement sont assumés par la Ville;
- d'imposer un délai de 60 jours au promoteur, après l'acceptation provisoire des travaux de la phase 2, pour produire ses pièces justificatives permettant d'établir le montant de la quote-part ou à défaut, imposer une pénalité de 5% par mois;
- de modifier le terme de remboursement de la quote-part d'un bénéficiaire-tiers en prévoyant un seul versement payable dans un délai de 60 jours de la facture;
- d'abroger l'obligation imposer au bénéficiaire-tiers de payer comptant sa quote-part lors d'une demande de permis de construction ou de lotissement;
- de modifier le délai pour la remise de la quote-part au promoteur;

QUE le Règlement nº 34-2 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
QUE le Règlement nº 34-2 est en vigueur depuis le 8 octobre 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour d'octobre 2013.

Me Line Chabot
Greffière adjointe
Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

RAPPEL ENCAN

Pour M. Charles Bissonnette
160, chemin de la Colline
Orford, J1X 6R4
À côté de Jouvence
LE SAMEDI 12 OCTOBRE
À 10 h 30 précisément

SERONT VENDUS
Machinerie, outils à jardin, ens. patio en bamboo, bois à fendre, etc.
Conditions : argent comptant ou chèque acceptés d'acheteurs connus.

Ross Bennett
Encanteurs bilingues et liquidateurs
Tél. : 819 563-2020 ou 819 572-5609
Pour photos ou information :
Ross ou Scott Bennett - Facebook

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

RÈGLEMENT NO 36-4
ARRONDISSEMENTS DE BROMPTON, DE FLEURIMONT, DE LENNOXVILLE, DU MONT-BELLEVUE, DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE ET DE JACQUES-CARTIER

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 36-4 modifiant le Règlement nº 36 de construction de la Ville de Sherbrooke afin :
- de prescrire une nouvelle hauteur sous-plafond des pièces ou des espaces à 2,1 m;
- d'exempter, dans les bâtiments construits avant le 5 novembre 2002, l'obligation d'installer des échangeurs d'air;
- de conserver le Code national de construction 1995 pour les bâtiments agricoles;
- d'ajouter, dans l'article concernant les garde-corps, que les garde-corps des volées d'escaliers doivent avoir une hauteur d'au moins 900 mm;
- d'appliquer les dispositions du Code national du bâtiment 1995, pour la hauteur des appuis des fenêtres;
- de ne pas assujettir, aux dispositions concernant les façades de rayonnement, les bâtiments accessoires de 75 m² ou moins dans lesquels il ne se fait aucun usage du groupe F, division 1, ni emploi de matières dangereuses;
- de ne pas assujettir à aucune limite la surface des baies vitrées de la façade de rayonnement d'un bâtiment donnant sur un garage ou sur un bâtiment accessoire non attenant, dans lequel il ne se fait aucun usage du groupe F, division 1, ni emploi de matières dangereuses;
- de ne pas assujettir aux exigences relatives au degré de résistance au feu et au type de construction et de revêtement les façades de rayonnement d'un bâtiment faisant face à un garage ou à un bâtiment accessoire non attenant, dans lequel il ne se fait aucun usage du groupe F, division 1, ni emploi de matières dangereuses;
- de modifier les normes du Code de construction pour les ouvertures près des escaliers et des rampes d'issue extérieure non encloisonnée constituant le seul moyen d'évacuation pour assurer une résistance au feu de 45 minutes et une protection des ouvertures;
- de modifier l'article sur l'entretien des bâtiments et des structures pour y ajouter l'obligation d'entretenir suffisamment un bâtiment ou une structure pour assurer la sécurité, le bien-être des usagers et ne pas créer de préjudice esthétique;
- de prohiber certains types de matériaux pour les bâtiments accessoires et principaux et les clôtures et prévoir certaines exceptions pour les bâtiments agricoles;

QUE le Règlement n° 36-4 est réputé conforme aux schémas d'aménagement n° 87-03 de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François et n° 87-24 de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke
QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
QUE le Règlement n° 36-4 est en vigueur depuis le 8 octobre 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour d'octobre 2013

Me Line Chabot
Greffière adjointe
Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

Appel d'offres

APPEL D'OFFRES 2013-033

La Ville de Sherbrooke désire obtenir des soumissions sous la forme d'une offre de services avec prix présenté séparément pour des services professionnels en gestion documentaire. Le mandat inclut, sommairement, la gestion courante des documents administratifs et la mise à jour du système de gestion documentaire. Le tout suivant les conditions et modalités décrites au présent document d'appel d'offres.

Pour toute personne intéressée par le présent appel d'offres, le document d'appel d'offres de même que tout document additionnel y étant lié tel que les addendas, le cas échéant, peuvent être obtenus à compter du 10 octobre 2013 par le biais du système électronique d'appel d'offres Sé@o à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro **680365** ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et marquées « **APPEL D'OFFRES 2013-033 - Services professionnels en gestion documentaire** », devront parvenir au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais à Sherbrooke (Québec) J1H 6J8, le ou avant le **jeudi 31 octobre 2013 à 10 h 00**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Me Nathalie Fortier, avocate
Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

Avis public

RÈGLEMENT Nº 952 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement nº 952 modifiant le Règlement nº 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont afin :

- de prévoir, dans le cas d'habitations unifamiliales en rangée dans la zone résidentielle Rda-4, l'aménagement d'une bande minimale gazonnée entre les espaces de stationnement de deux unités d'habitation adjacentes, et ce, d'une largeur minimale de 1 mètre, équivalent à une distance de 0,5 mètre par unité d'habitation;
- de prévoir que, pour les habitations en rangée dans la zone résidentielle Rda-4, les entrées charretières, les accès véhiculaires et les aires de stationnement ne puissent pas être mitoyens et que la largeur maximale des entrées charretières par unité d'habitation soit de 5 mètres;
- de prévoir que, dans la zone résidentielle Rda-4, la largeur minimale exigée pour une habitation en rangée est de 5,5 mètres;
- d'autoriser, dans la zone résidentielle Rda-4, les habitations en rangée d'un maximum de six unités réparties comme suit : 4 habitations de 6 unités, 10 habitations de 4 unités et 6 habitations de 3 unités;
- d'interdire, dans la zone résidentielle Rda-4, les logements au sous-sol dans une habitation en rangée;
- de prescrire les normes d'implantation des bâtiments spécifiques à la zone résidentielle Rda-4;
- d'abroger toute disposition relative aux servitudes de passage requise lors de la construction d'habitations en rangée;

QUE le Règlement nº 952 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
QUE le Règlement nº 952 est en vigueur depuis le 8 octobre 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour d'octobre 2013.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour :

FOURNITURE D'ENROBÉ BITUMINEUX (ASPHALTE TIÈDE) EN VRAC - APPEL D'OFFRES Nº 13129

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 680746 ou en communiquant au 1-866-669-7326. Les soumissions doivent être reçues physiquement dans une enveloppe scellée au bureau de la Division de l'approvisionnement situé au 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc A, Sherbrooke avant le 29 octobre 2013 à 14 heures.
La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pierre Plourde
Chef Division de l'approvisionnement

Avis public

RÈGLEMENT NO 705-9 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 705-9 modifiant le Règlement no 705 de lotissement de la Ville de Sherbrooke afin de prescrire, dans la zone résidentielle Rda-4, une largeur minimale de 5,5 mètres pour les habitations en rangée de plus de trois unités;
QUE le Règlement no 705-9 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
QUE le Règlement no 705-9 est en vigueur depuis le 8 octobre 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE,
ce 10e jour d'octobre 2013.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Avis public

RÈGLEMENT NO 951 ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement nº 951 modifiant le Règlement nº 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest afin :

- de définir les expressions « enseigne menu » et « poste de commande d'un service à l'auto »;
- d'abroger l'article 4.15.1 prévoyant des dispositions générales relatives à la délivrance d'un permis de construction et d'un permis d'occupation pour un restaurant avec service à l'auto et au comptoir;
- de modifier les dispositions normatives applicables à la zone centre-ville CV-11 afin :
  - d'interdire toute enseigne communautaire en bordure de la rue des Partisans;
  - de permettre, par établissement de restauration, 1 enseigne directionnelle et 2 enseignes menu par poste de commande d'un service à l'auto et de prévoir leur superficie;
  - d'ajuster les superficies des enseignes rattachées au bâtiment proportionnellement à la longueur des façades de bâtiment;
  - de permettre, aux locaux bordés par 2 voies de circulation, 3 enseignes rattachées au bâtiment tout en limitant à 1 le nombre d'enseigne qui peut être fixée sur une même façade de bâtiment;
  - de limiter, par établissement de restauration, à 2 le nombre de poste de commande d'un service à l'auto;

QUE le Règlement no 951 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
QUE le Règlement no 951 est en vigueur depuis le 8 octobre 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour d'octobre 2013

Me Line Chabot
Greffière adjointe

ENCAN SPÉCIAL

Outils de mécanique
Autos, camions lourds, tracteurs de ferme, équipements forestiers, etc.

Pour M. René Richard de Cookshire. La vente aura lieu le samedi 12 octobre 2013 à 10 h, à la salle d'encan A/B, au 333, route de Windsor, Sherbrooke (arrondissement Bromptonville).

Seront vendus : grosse génératrice Onan, diésel; compresseur à air 3 CV Devilbiss; soudeuse électrique; chargeur à batterie; plusieurs crics à l'huile et air; testeur électrique; perceuse industrielle à colonne; scie à fer; ens. de torches à souder; gros étau; équipement de mesure de précision; équipement de diagnostique pour moteur; « puller » de toutes grosseurs; beaucoup d'outils de toutes sortes; outils à air; beaucoup d'outils Snap On; ensemble complet de douilles de 1/2 à 1 po; coffre à « fitting » de cuivre; lot de chaînes de toutes grandeurs; échelle; barres de fer; couteau à air; marteau à air; avec tous ses coûteaux; ensemble pour faire des filets; etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérés.

P.-S. : c'est une très belle vente d'outils à ne pas manquer. Nous commençons à l'heure exacte. Visite de l'encan à compter de 8 h le jour de l'encan.

Cause de l'encan : retraite.

Conditions : argent comptant, débit, Visa, Mastercard.

Cantine sur les lieux

Les Enchères A/B
Sherbrooke
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510

Voir photos : www.encheres-ab.com
Disponibles pour tous genres d'encans.

RAPPEL ENCAN

Pour Olive Minor
648, rue Wilcox, Magog (Québec)
Le dimanche 13 octobre à 10 h 30 précisément

Ens. morceaux de verre Full Blue Andonna English Johnson bros., antiquités et meubles, outils sculpture d'esquimau en marbre.
Pour information, contactez l'encanteur.

Ross Bennett
Encanteur bilingue et liquidateur
Tél : 819 563-2020 ou 819 572-5609
Pour photos ou information :
Ross ou Scott Bennett - Facebook

ENCAN

Pour Pauline Racicot Péloquin
Dimanche 13 octobre à 10.hr
505 Des Quatres Vents Coaticook

SERA VENDU
Tout le contenu de la maison et de la remise.
MAISON
Réfrigérateur Kitchen Aid; cuisinière Hot Point; laveuse, sécheuse Inglis Sterling; foyer électrique; congélateur 12 pi cu; déshumidificateur; télé, écran plat, Panasonic, 40 po; système de son; micro-ondes; machine à coudre industrielle Singer; très grande quantité de tissus et de fils; mobilier de cuisine en chêne massif, avec vaissellier, 4 chaises, 1 rallonge; causeuse inclinable en cuir et fauteuil; plusieurs tables de salon; 2 mobiliers de chambre complets dont 1 en chêne, lits 60 po et 54 po, avec tables de chevet; unités murales; lampes; horloge à balancier; table pliante; carpette; chaises; cadres; causeuse; pupitre; miroirs; chaise haute; tout le contenu des armoires de cuisine; ens. de vaisselle, 12 couverts, avec bols de service; verrerie; chaudrons; Corning Ware et Pyrex; petits appareils électriques de cuisine; coutellerie; Creuset; bibelots; literie; plats antiques; collection de petites bouteilles de boisson; immense village de Noël(maisons et personnages).

ARTICLES EXTÉRIEURS
Tracteur John Deere L133-38po; fouet au gaz et électrique; perceuse sans fil; scie circulaire; petite enclume; étau; outils de menuiserie; quincaillerie; coffre d'outils; 2 échelles d'aluminium; plusieurs escabeaux 4 pi à 12 pi; brouette; laveuse à pression Simoniz; outils de jardin; chargeur à batterie; coffre de rangement; dévidoir et boyau; extensions; balancoire sur bille; ens. patio, 4 chaises; boîte à lettre; chaises pliantes; trottinette.

Encanteur
Bernard Vanasse
819 835-9326
819 620-2574
www.encanbernardvanasse.com

Apportez votre chaise. Tente en cas de pluie. Restauration sur place.
Commentaire de l'encanteur: plusieurs meubles à l'état de neuf et de très grande qualité. Tout sera vendu sans réserve. Pour vente de maison.

Avis public

RÈGLEMENT Nº 705-8 ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement nº 705-8 modifiant le Règlement nº 705 de lotissement de la Ville de Sherbrooke afin de réduire à 500 mètres carrés la superficie minimale de terrain pour une habitation de 3 logements dans la zone résidentielle HC19;
QUE le Règlement nº 705-8 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
QUE le Règlement nº 705-8 est en vigueur depuis le 8 octobre 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour d'octobre 2013

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour :

FOURNITURE ET LIVRAISON DE CARTOUCHES D'ENCRE NEUVES ET RÉUSINÉES POUR LA VILLE DE SHERBROOKE - APPEL D'OFFRES NO 13137

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 680358 ou en communiquant au 1-866-669-7326. Les soumissions doivent être reçues physiquement dans une enveloppe scellée au bureau de la Division de l'approvisionnement situé au 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc A, Sherbrooke avant le 31 octobre 2013 à 14 heures.

La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pierre Plourde
Chef Division de l'approvisionnement

AVIS

À : Mme Carol Dorant,

Soyez avisé qu'une demande en : indemnité de relocation et dommages concernant le logement situé au 1495, rue Labonville, Sherbrooke, a été intentée contre vous à la Régie du logement du bureau de Sherbrooke.

« La date d'audition n'est pas encore connue. »

Avis public

RÈGLEMENT N° 949 ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 949 modifiant le Règlement n° 234 de zonage de l'ancienne Municipalité de Saint-Élie-d'Orford afin :

- de créer la zone commerciale C-325 à même une partie de la zone commerciale C-82;
- d'autoriser, dans la zone commerciale nouvellement créée C-325, deux usages principaux sur un même terrain, dans un ou plusieurs bâtiments;
- d'autoriser, dans la zone commerciale nouvellement créée C-325, les usages suivants : les commerces de gros, les commerces de service, les commerces de détail et service contraignant et les industries légères;
- de prohiber, dans la zone commerciale nouvellement créée C-325, les usages suivants : les commerces de gros rebuts et de matériaux de récupération sauf ceux reliés aux véhicules moteurs et l'entreposage et la vente de véhicules accidentés;
- de prescrire, dans la zone commerciale nouvellement créée C-325, les normes d'implantation des bâtiments;

QUE le Règlement n° 949 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
QUE le Règlement n° 949 est en vigueur depuis le 8 octobre 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour d'octobre 2013.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

ENCAN

le jeudi 10 octobre 2013 à 18 h, à la salle d'encan A/B, au 333, route de Windsor, Sherbrooke (arrondissement Bromptonville).

Seront vendus : mob. de cuisine; mob. de chambre; bureaux; tables; chaises; berceuses; TV plasma 42 po; foyer électrique; cadres; vaisselle; etc.

Antiquités : meubles de tous styles; objets de collection; jouets; coffres; valises; banc d'église; lampes; cadres; annonces; banc théâtre; rouet; outils; vaisselle; horloges; caméra; etc.

Divers : outils et coffres; outils électriques; escabeau; thermopompe; pelles; râteaux; etc.

Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérés.

Conditions : argent comptant, débit, Visa, Mastercard.

Cantine sur les lieux.

Les enchères A/B
Sherbrooke
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510

Voir photos : www.encheres-ab.com
Disponibles pour tous genres d'encans.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de feu Aimé Côté en son vivant domicilié au 300, rue King Est, à Sherbrooke (Québec) J1G 1B1, survenu le 22 mai 2013, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs successoraux, Michel Côté et Francine Côté, le 3 octobre 2013, devant Me Philippe Bellefeuille, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Philippe Bellefeuille, notaire, située au 288, rue Marquette, bureau 100, à Sherbrooke (Québec) J1H 1M3.

Donné à Sherbrooke, ce 3 octobre 2013
Me Philippe Bellefeuille, notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

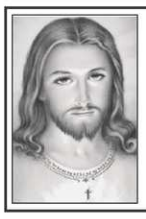
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de feu **Cécile Pariseau** en son vivant domiciliée au 375, rue Argyll à Sherbrooke (Québec) J1J 3H5, survenu le 22 juin 2013, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, René Blais, le 3 octobre 2013, devant Me Philippe Bellefeuille, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Philippe Bellefeuille, notaire, située au 288, rue Marquette, bureau 100, à Sherbrooke (Québec) J1H 1M3.

Donné à Sherbrooke, ce 3 octobre 2013.

Me Philippe Bellefeuille, notaire

403 PRIÈRES



REMERCIEMENTS AU SACRE-COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

F.F.

ÉPHÉMÉRIDES

LA PRESSE CANADIENNE
C'est le 10 octobre 2013.

2008 - Le militant pour le droit à l'avortement Henry Morgentaler reçoit à Québec l'Ordre du Canada des mains de la gouverneure générale Michaëlle Jean.
2007 - Le prix Nobel de chimie est attribué à l'Allemand Gerhard Ertl pour des recherches ayant notamment permis d'expliquer la destruction de la couche d'ozone.
2001 - Le skipper américain Steve Fossett et son équipage pulvérisent sur leur maxi-catamaran PlayStation le record de la traversée de l'Atlantique à la voile, en établissant un temps de quatre jours, 17 heures, 28 minutes, six secondes.
1998 - Un Boeing 727 de Congo Airlines, avec 40 personnes à bord, est abattu par des rebelles près de l'aéroport de Kindu, dans l'est du Congo.
1997 - Le prix Nobel de la paix est attribué à la Campagne internationale pour l'interdiction des mines, coordonnée par l'Américaine Jody Williams.
1993 - Le traversier Seohae chavire au large de Puan, en Corée; 292 passagers périssent, 70 survivent.
1990 - Le Canadien National élimine 2900 postes au pays, dont 750 à Montréal.
1986 - Un tremblement de terre fait plus de 1000 morts au Salvador.
1979 — À leur premier match dans la Ligue nationale de hockey, les Nordiques de Québec perdent 5-3.
1978 — Des pages féminins sont désormais en poste à la Chambre des communes.
1973 — Démission de Spiro Agnew, vice-président des États-Unis, à la suite d'une affaire de fraude fiscale; Gerald Ford lui succédera.
1970 — Le ministre québécois Pierre Laporte, est enlevé par le Front de libération du Québec, chez lui à Saint-Lambert; son corps sera retrouvé le 17 octobre.
1964 — À Québec, durant la visite de la reine Elizabeth et du prince Philip, les manifestants sont rudement repoussés par la police, ce qui donne lieu au « samedi de la matraque ».
1913 - Les travaux de percement du canal de Panama, reliant les océans Atlantique et Pacifique, sont achevés.

Ils sont nés un 10 octobre :
Le compositeur italien Giuseppe Verdi **(1813-1901)**
L'homme fort québécois Louis Cyr **(1863-1912)**
Le dramaturge anglais Harold Pinter **(1930-2008)**

Ils nous ont quittés un 10 octobre
2007 : l'écrivain américain Norman Mailer **(1923)**
2004 : l'acteur américain Christopher Reeve, qui a incarné Superman au cinéma **(1952)**
1994 : le romancier britannique James Clavell **(1924)**
1985 : l'acteur et cinéaste américain Orson Welles **(1915)**
1985 : l'acteur américain Yul Brynner **(1914)**

Citation du jour :
« Une société qui invente le jardin zoologique est une société prête pour la télévision. Dès qu'on pense qu'il est intéressant de regarder des animaux hors de leur contexte naturel, il devient pensable de contempler le monde entier depuis son salon.

(Bernard Arcand, « La Télévision »)



Jacques CHARRON
(1940 - 2013)

À Sherbrooke, au CHUS Fleurimont, le 7 octobre 2013, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Jacques Charron, époux de Jeannine Marquis, fils de feu Elzéar Charron et feu Jeanne Beaulieu, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601 rue du Conseil, Sherbrooke, jeudi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et vendredi de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Le service religieux sera célébré le vendredi 11 octobre 2013 à 11 h, en l'église St-Charles Garnier et de là au Crématorium Steve L. Elkas.

Outre son épouse M. Charron laisse dans le deuil ses enfants : Lyne (Denis Arbour), Martine (André Gagnon), André (Michèle Boudreau), Annie (Martin Chassé) et Dominique (Emmanuelle Jean); ses petits-enfants : Méryl, Émilie, Barbara, Marilou, Vicky, Andrew, Amy, Lily-Rose, Jamie, Anthony, William et Donovan; son arrière-petite-fille Eléna; ses frères et soeurs : feu Jean(Louise Jobin), Donald (Bertha Lavoie), feu Conrad, Sr Yolande Charron et Anne (Maurice Bérubé); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Marquis : Reine (feu Émilien Bergeron), feu Henri-Louis (Rose-Aimée Carrier), feu Bernard (Dorothée Hébert), feu Alphonse (feu Rose-Armande Daigle), Madeleine (feu Julien Ducharme), feu André (feu Marie-Rose Gosselin), Angéline, Bertrand (Pierrette Brodeur), Jean (Jeannine Guillemette) et David (Lisette Girard), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR ET DE L'ACV**, 2630, rue King Ouest, bureau 100, Sherbrooke (Québec) J1J 2H1, seraient grandement appréciés de la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

IN MEMORIAM

BERGERON (Marcel)
79 ans, Sherbrooke
BOUCHARD (Yannick)
36 ans, Lac-Mégantic
CARRIER (Roland)
87 ans, Danville
CHARRON (Jacques)
72 ans, Sherbrooke
FRANCIS (André)
41 ans, Sherbrooke
GAGNÉ (Claudette (Lapointe))
73 ans, Compton
GODBOUT (Rollande (Barrière))
90 ans, Sherbrooke
GOULET (Jean-Claude)
91 ans, Weedon
GOYETTE (Yvan)
77 ans, Johnville
GRÉGOIRE (Laurent)
86 ans, Sherbrooke
GUAY (Emilien (Tom))
92 ans et 3 mois, Piopolis
ROY (Claire (Desrochers))
77 ans, Sherbrooke
ROY (Jean-Pierre)
56 ans, Ste-Cécile de Whitton
ST-AMANT (Claire)
63 ans, Sherbrooke
STONE (Robert)
74 ans, Compton
TRÉPANIER (Monique)
80 ans, Sherbrooke
TURCOTTE (Lucille (Larose))
89 ans, Repentigny
YARGEAU (Jean)
52 ans, Sherbrooke



Marcel BERGERON

Au CHUS Hôtel-Dieu le 20 septembre 2013, est décédé M. Marcel Bergeron, à l'âge de 79 ans, époux de Pauline Roux et fils de feu Aimé Bergeron et de feu May Holland.

Outre son épouse M. Bergeron laisse dans le deuil ses enfants : Linda, Louis (Louise Bergeron), Lise, Angèle et Julie (Roger Chrétien); son frère Hector (Jeannine Brochu); ses beaux-frères et belles-soeurs, Véronique Roux (Denis Lacharité) et Richard Roux (Huguette Couture); ses petits-enfants Éric, Émilie, Alexandra, Arianne, Blanche, Marc-Antoine, Samuel, Xavier, William et Guillaume, son arrière-petit-fils Elijah, ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, parents et amis.

M. Bergeron ayant fait le choix de faire don de son corps à la science, la famille recevra parents et amis le vendredi 11 octobre à 13 h en l'église Ste-Famille. Les funérailles suivront à 14 h.

En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DU CHUS**, seraient appréciés.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Lucille (Larose) TURCOTTE
(1924 - 2013)

Autrefois de Sherbrooke, est décédée à Repentigny le 3 octobre 2013, Mme Lucille Larose Turcotte à l'âge de 89 ans, épouse de feu André Turcotte, mère de Charles (Yasmine Daïf) et Claire. Grand-maman (mamie) de Caroline et Stéphanie Bernèche.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601 rue du Conseil, Sherbrooke, vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et samedi de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 15.

Le service religieux sera célébré le samedi 12 octobre 2013 à 10 h 30 en l'église St-François-d'Assise. Suivra l'inhumation au cimetière St-Michel.

Outre ses enfants et ses petits-enfants, Mme Larose laisse dans le deuil ses frères: Rodolphe (feu Thérèse Laplante) et Pierre; ses soeurs: Denise (Philippe Savoie), Colette (Fernand Sylvain), Pauline (Benoît Grégoire), Ghislaine (feu Claude Hélie), tous de Thetford Mines, ainsi que Nicole Gagnon de Louiseville; sa belle-soeur Rollande Chamberland (feu Paul-Émile Larose) de Montréal; son beau-frère Alain Turpin (Lise Larose) de Québec, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA SCLÉROSE EN PLAQUES** (321, rue Marquette, Sherbrooke, J1H 1M2) ou à **SCLÉRODERMIE QUÉBEC** (550, chemin Chambly, bureau 040, Longueuil QC J4H 3L8).

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Yannick BOUCHARD (1977 - 2013)

Lors du tragique accident de Lac-Mégantic, le 6 juillet 2013, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Yannick Bouchard, fils de Suzie Bouchard, demeurant à Lac-Mégantic.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, le samedi 12 octobre 2013 de 13 h à 16 h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le samedi 12 octobre 2013 à 16 h 30 à la Résidence funéraire Steve L. Elkas. Les cendres seront ensuite déposées au columbarium du Cimetière St-Michel de Sherbrooke à une date ultérieure.

M. Bouchard laisse dans le deuil sa mère Suzie Bouchard, son frère Eric Bouchard (Jessie Mercier); ses filles Mylène Dubé et Laurie Dubé; ses neveux et nièces Alex Bouchard et Joanie Bouchard et Jason Latulippe; ses oncles et tantes, cousins, cousines et tous ses amis.

En guise de sympathie des dons doivent être envoyés par la poste à l'adresse suivante : **CROIX-ROUGE CANADIENNE, FONDS SOUTIEN LAC-MÉGANTIC**, 6, place du Commerce, Verdun (Québec) H3E 1P4, seraient grandement appréciés par la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Roland CARRIER

Subitement à son domicile le 5 octobre 2013, est décédé M. Roland Carrier à l'âge de 87 ans, époux de feu Claire Ouellet, demeurant à Danville.

La famille vous accueillera au salon des Résidences funéraires Fréchette, 31 rue du Collège, Danville, le vendredi 11 octobre 2013 de 19 h à 21 h et le jour des funérailles de, 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles le samedi 12 octobre 2013 à 11 h, en l'église Ste-Anne de Danville. Inhumation au cimetière de Danville.

M. Carrier laisse dans le deuil ses enfants : Réjean, Danville, Mario, Danville, Daniel (Josée Roulx), Danville, Brigitte (Bruno Desjardins), Longueuil; ses petits-enfants : Marie-Michèle et Jonathan; ses frères et soeurs : Marie-Rose, Stanislas (Pauline Mercier), Fernand (Marielle Manseau), Alcide (Alphéda Veilleux), Jacqueline (Fernand Lafond), Edmond (Rita Pellerin), Jean-Guy, Lise (Denis Toussaint), Albert (Thérèse Hamel), feu Lucien (Jeannette Plourde), feu Gisèle (feu Albert Lalonde), feu Elzéar (Denise Ouellet), feu Simone; ses beaux-frères et belles-soeurs : Marcel (Marthe Leclerc), Victor, Gérard (feu Lisette Lassonde), Hélène, Bernard (Micheline Bouchard), feu Louise (Jean-Claude Provencher), feu Lucien (Céline Milot), feu Bernadette (Pierre-Paul Thériault), de même que plusieurs autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CSSS DES SOURCES**, seraient grandement appréciés par la famille. Cartes disponibles au salon.

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette,prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affilliée à la C.T.Q.



André FRANCIS (1972 - 2013)

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de monsieur André Francis, fils de feu Richard Francis et de feu Lucille Thiboutot, décédé le 30 septembre 2013, à l'âge de 41 ans. Monsieur Francis était originaire de Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie **(505, rue Short, Sherbrooke)**, le dimanche 13 octobre 2013 de 12 h à 14 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Suivra à 14 h 30, une cérémonie d'adieu célébrée au même endroit.

Monsieur Francis laisse dans le deuil son fils Étienne ainsi que la mère de celui-ci, Karine Roy; sa grand-mère Marie-Ange Lahaie (feu Roland Francis); son frère Sylvain (Sylvie Duchesneau); sa filleule Kim (Patrick) et ses neveux Anthony et Francis. Il laisse également dans le deuil ses nombreux oncles, tantes, cousins, cousines et tous ses autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION JEVI**, 120, 11e avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2T8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



Yvan GOYETTE (1936 - 2013)

À Sherbrooke, le 7 octobre 2013, à l'âge de 77 ans, est décédé, M. Yvan Goyette, fils de feu Lazarre Goyette et de feu Bella Baron et époux de Angèle Duval, demeurant à Johnville, Qc.

La famille vous accueillera à la Résidence funréaire Steve L. Elkas Inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, le jeudi 10 octobre 2013 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 11 octobre 2013 de 9 h à 11 h.

Une cérémonie d'adieu sera célébrée le vendredi 11 octobre 2013 à 11 h, à la Résidence funéraire Steve L. Elkas (601 rue du Conseil, Sherbrooke). Suivra l'inhumation au Cimetière St-Michel de Sherbrooke.

M. Goyette laisse dans le deuil ses enfants: Lyne, Lucie, Yvon, Sylvie (Guy Ouellette) et Éric; ses petits-enfants: Patrick, Isabelle, Nancy, Dany, Mélanie, Matthieu, Israël, Maxime, Marième, Amélie, Fara, Guillaume, Mélissa, Malik; ses arrière-petits-enfants: Antony, Meganne, Mickaël, Sean, Océanne, Aliça, Danahea, Cédrick, Lory, Matthys, Rosa-Lee, Mahélie, Alexis, Kora-Lee, Kelly-Anne; ses frères et soeurs: Florette, Marcelle, Fernand (Orize), Denis (Nicole); il était aussi le frère de feu Claude.
Il laisse aussi ses neveux, nièces, cousins, cousines, membre de sa belle-famille Duval, autres parents et amis.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Claudette (Lapointe) GAGNÉ

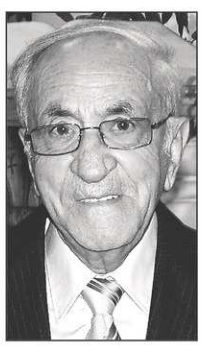
À La Maison Aube-Lumière le 5 octobre 2013 est décédée madame Claudette Lapointe Gagné à l'âge de 73 ans, épouse de M. André Gagné, demeurant à Compton.
La famille vous accueillera au **Centre funéraire coopératif région Coaticook**, **284, rue Child, Coaticook**, le vendredi 11 octobre 2013 de 19 h à 21 h. Jour des funérailles à compter de 9 h 30, à **La Maison funéraire Audet de Disraeli**,**496, avenue Jacques-Cartier, Disraeli G0N 1E0**, jusqu'au départ du salon à 13 h 15. Funérailles le samedi 12 octobre 2013 à 13 h 30, en l'église Ste Luce de Disraeli. Suivra l'inhumation au cimetière de Disraeli.
Outre son époux, madame Lapointe laisse dans le deuil ses frères et soeurs Liliane (feu Robert Bilodeau), Hélène (feu René Demers), Donald, Mariette (Pierre Lord), Benoît (Nicole Baillargeon), Léandre (Claudette Roy). Elle était la soeur de : feu Marcel (feu Alice Bilodeau) (feu Ida Dupéré), feu Robert (Gisèle Fortin), feu Harold (Yolande Corbeil). Elle laisse ses belles-soeurs et beaux-frères de la famille Gagné: Cécile (Gilles Samson), Blanche (Guy Dubois), Thérèse (Jacques Blanchette), Fabiola, Victor (Déane Payeur), Véronique (Gilles Beaudoin), Damien, Jean-Marie (Sylvie Plante). Elle était également la belle-soeur de feu Henri (Annette Labbé) et feu Richard (Pauline Turmel). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel de La Maison Aube-Lumière pour tous les bons soins prodigués à madame Lapointe. En guise de sympathie des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 3071 12e avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5H3, seraient grandement appréciés de la famille.

Centre fun. coopératif région de Coaticook
284, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-6688
Téléc.:819 849-3068

CENTRE FUNÉRAIRE COOPÉRATIF RÉGION DE COATICOOK

Michel Belzil, directeur général
Jacinthe Fecteau, directrice des services aux familles
www.cfcoaticook.com



Laurent GRÉGOIRE (1927 - 2013)

Paisiblement et entouré des siens, au CHSLD Shermont, le 6 octobre 2013, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Laurent Grégoire, époux de Jeannine Tremblay, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à compter de 9 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis, précédant les funérailles qui seront célébrées le samedi 12 octobre 2013 à 10 h 30, en l'église Sainte-Famille, 610, rue Papineau, Sherbrooke. L'inhumation aura lieu au Cimetière de La Patrie.

Outre son épouse Jeannine, monsieur Grégoire laisse dans le deuil ses enfants Dolorès (Marcel Carignan), Christiane (Michel Gobeil), Patrice, Yvan (Louise Bernier), Yves (Rachelle Fredette) et Jean. Il était aussi le père de feu Denis et de feu Marcil. Il laisse également 16 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants, ses soeurs Armande et Anita (Claude Proulx); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Tremblay ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier de tout coeur tout le personnel du CHSLD Shermont, pour les très bons soins prodigués à monsieur Grégoire.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHSLD SHERMONT**, 3220, 12e avenue Nord, Fleurimont (Québec) J1H 5H3, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



Rollande (Barrière) GODBOUT (1923 - 2013)

Au centre CSSS-IUGS Pavillon St-Joseph, le 7 octobre 2013, à l'âge de 90 ans, est décédée madame Rollande Barrière Godbout, fille de feu Donat Barrière et de feu Marie-Ange Filliaut et épouse de feu Renaud Godbout, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le samedi 12 octobre 2013 de 9 h à 10 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Suivra à 10 h 30, une cérémonie d'adieu célébrée en la chapelle du même lieu. Les cendres seront inhumées à une date ultérieure.

Madame Barrière Godbout laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Monique Roy), Chantal (Alain Blanchard) et Christian (Vi Tran), ainsi que ses petits-enfants Mélanie, Eric, Anne-Sophie et Jonathan et ses 2 arrière-petits-enfants Mathys et Maëva. Elle était la soeur de feu Bella (feu Gérard Roy), feu Estelle (Florian Gouin), feu Roger, feu Carmen (feu Jean-Guy Turgeon) et de Charles (Raymonde Reynolds) et la belle-soeur de feu Marguerite Godbout, feu Père Laurent Godbout, o.m.i., Laurette (feu Robert Pinard) et Roger (feu Marie-Jeanne Pinard). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout spécialement le personnel du 2e étage du Pavillon St-Joseph, pour les bons soins apportés à notre mère durant son séjour.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION VITAE** (Pavillon St-Joseph), au 375, rue Argyll, Sherbrooke (Québec) J1J 3H5, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



Emilien (Tom) GUAY (1921 - 2013)

En ce début d'octobre, là où les journées de clarté font place à la noirceur, notre père Émilien (alias Tom) nous a quittés pour rejoindre père, mère, frères et sours.

Au CHSLD de Lambton, le samedi 5 octobre 2013 à l'âge de 92 ans et 3 mois, est décédé M. Émilien (Tom) Guay, époux de Mme Monique Grenier, demeurant à Piopolis.

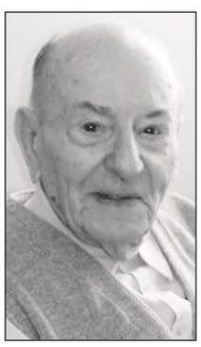
La cérémonie d'adieu sera célébrée le samedi 12 octobre 2013 à 16 h, à la chapelle du Centre funéraire du Granit. La famille recevra les condoléances le samedi 12 octobre jour de la cérémonie, de 13 h à 16 h, au Centre funéraire coopératif du Granit, 3844, Québec-Central, Lac-Mégantic. Inhumation au cimetière de Piopolis.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Nelson (Rita Turcotte), Clermont (Martine Moreau), France (Louis Lacroix), Berthier (Danielle Pelletier), Fabienne (Angelo Fabricatores), Michelle (Claude Giroux)et Andrée Anne; ses petits-enfants : Marie-Pierre, Gilbert, Marie-Hélène, Étienne, Emmanuel, Annabelle, Virginie, Christelle, Israël, Samuel, Dominic, Maxime, Sébastien, Frédéric, Angélique, Axelle, Hyacinthe, Jopal, Jasmir, Calem, ainsi que ses 15 arrière-petits-enfants. Il était le fils de feu Gilbert Guay et feu Mary Goupil, ainsi que le gendre de feu Henri Grenier et feu Marie-Anne Martel. Il laisse également dans le deuil, ses beaux-frères et sa belle-soeur : Irenée Grenier (Solange Fortier), Jules Chouinard, Annonciade Laflamme Grenier. Il laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, cousins, cousines, ainsi que de nombreux parents et ami(e)s.

Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à **LA MAISON LA CINQUIÈME SAISON**, C.P. 53, Lac-Mégantic, Qc G6B 2S5.

Centre funéraire Coopératif du Granit
Tél.: 819 583-2919 Téléc.: 819 583-3743
Sans frais: 1 800 667-2919
www.cfgranit.qc.ca

Manon Grenier, D.G.
Paul-Bruno Turcotte, thanatologue



Jean-Claude GOULET (1921 - 2013)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 6 octobre 2013, à l'âge de 91 ans, est décédé monsieur Jean-Claude Goulet, fils de feu Joseph Alexandre Goulet et de feu Germaine Lemieux. Il était l'époux de Rita Lefebvre Goulet et demeurait à Weedon.
La famille vous accueillera en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie (234, rue St-Janvier, Weedon), le vendredi 11 octobre 2013 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h, ainsi que le samedi 12 octobre, jour des funérailles à partir de 9 h. Une cérémonie religieuse sera célébrée à 11 h, en l'église Saint-Janvier de Weedon, 234, rue Saint-Janvier, Weedon. Suivra l'inhumation au Cimetière St-Janvier de Weedon.
Outre son épouse, M. Goulet laisse dans le deuil ses enfants : Daniel (Sylviane Dubois), Diane (Daniel Ménard), Paul-André, Robert (Joanne Dumas); ses petits-enfants : Mélanie, Julie, Jean-Phillipe, Loïc, Ivanie, Olivier et Josée. Il était le frère de feu Marcelle (feu Jean-Paul Perron), feu Gisèle (feu Fernand Joyal), Pierrette (feu Jules Gosselin), Gaston (Gervaise Scalabrini), Pauline (feu Bruno Michel), Jean-Paul, Andrée (feu Jean-Claude Lisée), feu Marc. Il laisse également dans le deuil sa belle-soeur Nicole Lefebvre (Roger Gagnon), ainsi que plusieurs autres parents et amis.
La famille tient à remercier le Dr Claude Cloutier et l'équipe du CLSC de Weedon, les Dr André Lessard, Dre Isabelle Boulet, Dr Béland ainsi que tout le personnel du 4e C du CHUS Hôtel-Dieu, pour les excellents soins prodigués à M. Goulet.

Coopérative funéraire de l'Estrie
234, rue St-Janvier, Weedon, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 877-2720 – Téléc.: 819 348-3777

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



Claire (Desrochers) ROY (1936 - 2013)

À Sherbrooke, au CHUS site Fleurimont, le 5 octobre 2013, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Claire Desrochers, épouse de feu J. Roland Roy, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et samedi de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 10. Le service religieux sera célébré le samedi 12 octobre 2013 à 10 h 30, en l'église St-Charles-Garnier et de là au Cimetière St-Michel.

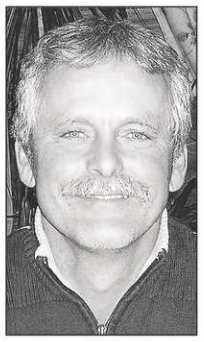
Mme Desrochers laisse dans le deuil ses enfants : Louise (Marc-André Allard) de St-Étienne de Lauzon, Chantale et Richard (Lorraine Robichaud) de Grand Barachois N.B.; ses petits-enfants qu'elle chérissait : Martin et Marie-Eve Allard, Nicolas, Andrée-Anne et Jean-Mathieu Bédard, Caroline, Jérémie et Maxime Roy ainsi que leur conjoint(e); ses 12 arrière-petits-enfants; sa soeur Pauline (Marc Labrecque); son frère Marcel Labarre; ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Émilien (feu Gisèle Gendron), Gaston (Lorraine Drolet), Pauline (Lauréat Bélanger), André (Marguerite Croteau), Sr Lise (Servites de Marie), Thérèse, feu Léopold Laliberté (feu Marthe Roy), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis, dont Les Copains de L'Age D'Or du Précieux-Sang et de la résidence La Seigneurie du Carrefour.
La famille tient à remercier particulièrement tous ses anges ainsi que l'équipe d'oncologie du CHUS Fleurimont et du CLSC et de La Rose des Vents, qui de près ou de loin ont pris soin d'elle.

En guise de sympathie, des dons aux **SOINS PALLIATIFS LA ROSE DES VENTS DE L'ESTRIE**, 234 rue Dufferin bureau 102, Sherbrooke, Qc, J1H 4M2, www.rosedesvents.com, seraient grandement appréciés.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Jean-Pierre ROY (1957 - 2013)

Tragiquement à Lac-Mégantic, le 6 juillet 2013, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean-Pierre Roy, époux de Mme Manon Bolduc, demeurant à Ste-Cécile de Whitton.

La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire Jacques et Fils, 3750, rue du Québec-Central, Lac-Mégantic, le dimanche 13 octobre 2013 de 19 h à 22 h et le lundi 14 octobre 2013 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 14 octobre 2013 à 10 h 30, en l'église Ste-Cécile de Whitton. Inhumation au cimetière paroissial.

Outre son épouse, M. Jean-Pierre Roy laisse dans le deuil ses enfants Carol-Anne (Julien Boulanger), Maxime, Emmanuel; il était le fils de feu Adrien Roy et de feu Alice Fortier; ses beaux-parents feu Victor Bolduc, Jacqueline Rhéaume (Georges Grégoire); ses frères et soeurs feu Paul-Émile (feu Simone Plante), feu Gérard (Desanges Phaneuf), Sr Monique, SSCM, Louis-Philippe, Denise (Ludger Tremblay), feu Claudette (feu Claude Meloche), Gaston (Wendy Latulippe), Roch-Henri (Brenda Mercier), Yvon, Suzanne (Marc Destrempes), Roland (Solange Rodrigue),Guy (feu Ginette Pinard), Jacinthe (Laurent Bouffard); sa belle-soeur Maryse Bolduc (Michel Rodrigue). Il laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, parents et amis.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3800 du Québec-Central, Lac-Mégantic
(Québec) G6B 2C5
www.jacquesetfils.com

Centre Funéraire JACQUES & FILS Crématorium

Tél.: 819 583-0444
Téléc.: 819 583-0908
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur



Monique TRÉPANIER (1933 - 2013)

À l'IUGS Pavillon St-Joseph, le 5 octobre 2013, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Monique Trépanier, fille de feu Armand Trépanier et de feu Rose Granger, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 11 octobre 2013 de 19 h à 21 h ainsi que le samedi 12 octobre 2013 à compter de midi. Cérémonie d'adieu en la chapelle de la coopérative, le samedi 12 octobre 2013 à 12 h 30.

Madame Trépanier laisse dans le deuil ses soeurs Suzelle (feu Léo Léger) et Gilberte (feu Guy Pinard) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille désire remercier Dr Cabana, Dr Dzineku ainsi que tout le personnel du 5e, 4e et particulièrement celui du 2e de l'IUGS Pavillon St-Joseph, pour les bons soins prodigués à madame Trépanier.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



Claire ST-AMANT (1950 - 2013)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 1er octobre 2013, à l'âge de 63 ans, est décédée madame Claire St-Amant, conjointe de Michel Gagnon, fille de feu Eugène St-Amant et de feu Simone Drapeau, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Windsor, 310 rue St-Georges, Windsor, le vendredi 11 octobre 2013 de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h. Suivront les funérailles à 15 h 30, en l'église St-François-Xavier de Brompton. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor à une date ultérieure.

Outre son conjoint, madame St-Amant laisse dans le deuil son fils Jean-Philippe (Mélissa Binette); ses frères et soeurs: Luc (Linda Lucky), Lise (Jacques Malenfant), Serge, Lucie (Daniel Roberge), Louis-Paul (Martine Ouellette); sa meilleure amie Élodie Costenzo, ainsi que ses belles-soeurs, beaux-frères, nièces, neveux, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du CHUS Hôtel-Dieu, pour les bons soins prodigués à madame St-Amant.

Vos marques de sympathie, peuvent se traduire par un don à la **FONDATION QUÉBECOISE DU CANCER**, 3001, 12e avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5N4.

Résidence funéraire Windsor
310, rue St-Georges
Windsor, (Québec) J1S 2Z5

Résidence funéraire Windsor

Tél.: 819 845-5229
Téléc.: 819 845-1924
www.salonscass.ca



Jean YARGEAU (1961 - 2013)

À Sherbrooke, le 4 octobre 2013, à l'âge de 52 ans, est décédé monsieur Jean Yargeau, fils de feu Albéric Yargeau et de feu Jacqueline Lacroix, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le samedi 12 octobre 2013 de 13 h à 15 h.

Suivra une cérémonie d'adieu à 15 h en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke.

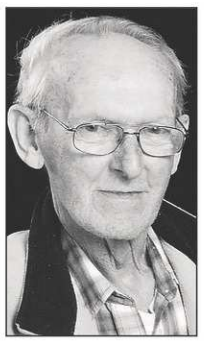
Jean laisse dans le deuil son fils Jean Christophe; ses frères et soeurs Carmel (François Bessette), Nicole, Michel, Jacques (Josée Simard), Paul (Nathalie Lemay), Chantal et Sylvain. Il laisse également dans le deuil plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces, et autres parents et amis.

En guise de sympathie des dons à la **FONDATION JEVI** Centre de prévention Suicide, 120, 11e avenue Nord, Sherbrooke J1E 2T8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



Robert STONE (1939 - 2013)

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 7 octobre, 2013, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Robert Stone, époux de Alice Adsit, demeurant à Compton.

La famille vous accueillera le vendredi 11 octobre 2013 à l'église communautaire Hope, 104 rue Queen, Sherbrooke, de 12 h à 13 h. Suivront les funérailles à 13 h.

Suite au service, parent et amis sont invités à la salle des Odd Fellows, Huntingville, pour des rafraichissements. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière protestant de Compton à 16 h, le 11 octobre 2013.

Outre son épouse, M. Stone laisse dans le deuil sa fille Anne-Marie, ses deux petits-fils Christopher et Marshall, sa soeur Hazel (Ken) Luce, ainsi que plusieurs nièces, neveux et amis.

La famille tient à remercier et à exprimer sa gratitude envers le personnel merveilleux et attentionné de l'unité SARM, 6e étage du CHUS Hôpital Fleurimont.

En guise de sympathie, des dons à **L'ÉGLISE COMMUNAUTAIRE HOPE**, 104 rue Queen, Sherbrooke (Québec) J1M 1J6, seraient appréciés.

Résidence funéraire Cass
3006, rue College
Sherbrooke (Québec) J1M 1T9

Cass

Tél.: 819 564-1750
Condoléances à :
www.salonscass.ca

10e ANNIVESAIRE



À la douce mémoire de

PATRICK PRÉMONT
décédé le 10 octobre 2003

Dix ans déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Ta mère Emma, tes frères Christian et Jean-Guy, ainsi que ta soeur Diane



Une fleur de lys au lieu du crucifix

Québec solidaire se pose dans le camp de Jacques Parizeau

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les employés du gouvernement, des réseaux de la santé et de l'éducation devraient conserver le droit de porter des signes religieux visibles. Les juges, les policiers, les procureurs de la Couronne, tous ceux qui représentent le pouvoir coercitif de l'État devraient toutefois en être privés.

C'est ce que préconise Québec solidaire dans un projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale par Françoise David, députée de Gouin. « Oui à une laïcité accrue de l'État et des institutions, mais oui aussi au respect des libertés fondamentales », a dit Mme David.

Elle se désole des intentions du gouvernement de durcir le ton dans ce débat, d'être plus coercitif en imposant des balises plus serrées au pouvoir de retrait initialement prévu. « Le gouvernement abandonne Montréal », résume-t-elle, en rappelant que dès la publication du projet de Charte, de nombreuses municipalités et institutions de l'île de Montréal ont fait part de leur intention de se soustraire de son application.

Dans sa proposition, Québec solidaire rejoint les idées lancées il y a quelques jours par l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, qui a fait oublier ses déclarations malheureuses de 1995, observe Mme David. Le projet de loi de QS est également proche des recommandations du rapport Bouchard-Taylor.

Pour Québec solidaire, le crucifix de l'Assemblée nationale devrait être retiré et remplacé par une fleur de lys. « Il n'y aurait pas d'ornements religieux à la salle de l'Assemblée nationale. Le crucifix devra être déplacé dans une autre salle du bâtiment, en un lieu accessible aux visiteurs. Et, franchement, au-dessus de la tête du président de l'Assemblée nationale, pourquoi ne pas mettre une fleur de lys qui serait rassembleuse pour tout le monde? », a soutenu hier Mme David.

Pour Mme David et le député Amir Khadir, le gouvernement devrait adopter ces mesures dans un premier temps, et commander des études sur l'à-propos d'aller plus loin, comme le préconise le Conseil du statut de la femme. « Il n'y a pas le feu », a lancé M. Khadir, qui déplore le fait que le gouvernement puisse faire d'une question aussi délicate un enjeu électoral. « Exacerber des sentiments xénophobes, c'est quelque chose dont on s'attend d'un parti de droite, pas du Parti québécois », a-t-il résumé. *(La Presse)*

Une peine pour adulte devient possible

RENÉ-CHARLES QUIRION

SHERBROOKE — Le jeune homme à l'origine du meurtre de Réjeanne Pelletier-Charette à Sherbrooke saura aujourd'hui si la peine pour mineur qui lui a été imposée en début de semaine demeurera ou si elle sera fusionnée pour devenir une peine pour adulte.

S'il a été condamné à une peine de sept ans de mise sous garde pour le meurtre au deuxième de la femme de 82 ans lundi dernier, le jeune homme de 19 ans a reconnu hier sa culpabilité à des accusations de violence sur des intervenants au centre jeunesse de l'Estrie.

Il a reconnu sa culpabilité à des accusations de voies de fait causant des lésions, vol qualifié et bris de conditions devant le juge Érick Vanchestein, de la Cour du Québec.

Étant donné qu'il sera condamné à une peine pour adulte, une disposition du Code criminel fait en sorte que la peine pour mineur qui lui a été imposée lundi dernier pourrait être fusionnée et transformée en peine de détention ferme s'il purge une seule journée de prison.

« S'il est condamné à une peine de détention pour adultes, nous perdons le filet de sécurité que nous avons avec les intervenants du centre jeunesse. Ce que nous savons, c'est qu'il est attendu à l'Institut Philippe-Pinel. C'est un jeune hypothéqué qui a besoin d'une longue réhabilitation», a expliqué au tribunal l'avocate de la défense Me Stéphanie Côté qui plaide pour qu'une probation soit imposée pour maintenir la peine pour mineurs.

« Il faut surtout isoler le délinquant pour assurer la sécurité du public. Qu'est-ce qui va se passer si Pinel n'a plus besoin de lui donner des soins dans deux ans? Je crois qu'il faut faire confiance au système carcéral fédéral qui aura 65 jours pour l'évaluer. Objectivement, je ne peux faire autrement que demander une peine de détention », plaide le procureur aux poursuites criminelles, Me Claude Robitaille.

ÉNERGIE VERTE ET RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

Il y a loin de la coupe aux lèvres

FRANÇOIS GOUGEON
francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Commission sur les enjeux énergétiques du Québec a tenu hier à Sherbrooke la dernière de ses consultations régionales, avant de clore le tout à Montréal demain, visant à connaître l'opinion de groupes et de citoyens sur la proposition de la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, intitulée « De la réduction des gaz à effet de serre à l'indépendance énergétique du Québec ».

Pour ce faire, la politique gouvernementale vise à réduire la consommation des hydrocarbures fossiles importés de l'étranger, favoriser l'efficacité énergétique, accentuer l'électrification des transports, étendre la production d'énergies renouvelables et, parce que c'est incontournable et que le pétrole et le gaz naturel continueront longtemps d'être requis, exploiter les réserves d'hydrocarbures, comme celles de l'île d'Anticosti, de façon responsable.

Une vingtaine de participants ont pris part à la consultation itinérante de Sherbrooke, coprésidée par Normand Mousseau, professeur de physique et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en physique numérique des matériaux complexes à l'Université de Montréal et par Roger Lanoue, expert en planification stratégique.

Si dans l'ensemble tout le monde est favorable aux grands principes de la réduction de GES et de maximiser le développement des énergies vertes, il y a quelques bémols dans la façon d'y arriver.

« La future politique énergétique devra tenir compte de la réalité des gens à faible revenu et c'est beaucoup de monde au Québec. Si la pensée magique c'est de se dire que plus le prix de l'énergie va être élevé, plus ça va forcer la réduction de la consommation, alors c'est une réalité qui ne tient pas la route pour les gens à faible revenu, dont les locataires qui n'ont guère de prise sur la façon de réduire encore plus une consommation déjà minimale... Ces gens font déjà leur lavage à l'eau froide pour économiser. Faudra-t-il qu'ils prennent aussi leur douche à l'eau froide? Toute hausse de tarif d'énergie, électricité ou autre, appauvrit encore davantage ces gens », a illustré Sylvie Bonin, coordonnatrice à l'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF). Elle a en outre dénoncé le fait qu'alors qu'Hydro-Québec prévoit des surplus jusqu'en 2025, la société d'État achète à gros prix la production du secteur éolien.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Une vingtaine de participants ont pris part à la consultation itinérante de Sherbrooke, coprésidée par Normand Mousseau, professeur de physique et par Roger Lanoue, expert en planification stratégique.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE) a par exemple parlé « d'incohérence », alors que le même ministère des Ressources naturelles a coupé cet été son fonds d'aide au développement de projets alternatifs énergétiques, comme celui du chauffage à la biomasse agricole d'une école à Lac-Mégantic et dont l'expérience semble prometteuse. « Dorénavant, à cause de ces coupures, le milieu ne pourra plus développer des idées du genre », a déploré la directrice générale de la CRÉE, Marie-Hélène Wolfe.

Plaidant en faveur d'un « développement harmonieux et de l'acceptabilité sociale » des projets éoliens, « comme celui de Saint-Robert-Bellarmin », elle a aussi rappelé l'importance de l'utilisation du rail dans le transport comme source d'économie à tout point de vue, y compris l'énergie.

Un ex-maire de Weedon décédé

CHRISTINE BUREAU
christine.bureau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le résident bien connu de Weedon, Jean-Claude Goulet, est décédé le 6 octobre à l'âge de 91 ans au CHUS Hôtel-Dieu. Élu maire de Weedon-Centre en 1957, il est resté en fonction pendant 14 ans. Ses funérailles seront célébrées samedi à l'église Saint-Janvier de Weedon.

L'actuel maire de Weedon, Jean-Claude Dumas, se souvient bien de M. Goulet. « Lorsque je me suis présenté à la mairie il y a huit ans, c'est à lui que je l'ai annoncé en premier. C'est un homme en qui j'avais confiance », se remémore-t-il. C'est d'ailleurs Jean-Claude Goulet qui l'avait incité à se lancer en politique. « Il a toujours eu un œil sur la politique municipale. Un œil bien averti d'ailleurs! », précise M. Dumas.

L'amie de longue date de M. Goulet et présidente de la Société d'histoire de Weedon, Thérèse Lavertu, a elle aussi le souvenir d'un citoyen engagé. « C'était un homme très dévoué. Il a occupé plusieurs fonctions importantes à Weedon et il l'a toujours très bien fait », assure-t-elle.

Le maire de Weedon-Canton entre 1969 et 1997, Laval Denis, raconte que l'harmonie a toujours régné entre les deux hommes, qui devaient d'ailleurs partager le même hôtel de ville.

Le père de Jean-Claude Goulet, Joseph Alexandre, avait lui aussi dirigé la ville pendant plus d'une décennie, siégeant à la tête du conseil municipal de 1937 à 1948.



COLLABORATION SPÉCIALE

Jean-Claude Goulet

Arrêté pour excès de vitesse avec une auto pleine de cannabis

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Une intervention de routine visant à remettre un constat d'infraction à un automobiliste pris en défaut pour excès de vitesse s'est transformée en une arrestation pour possession de cannabis dans le but d'en faire le trafic, hier matin, sur l'autoroute 20, à la hauteur de Drummondville.

Lors de son intervention, le patrouilleur autoroutier attitré à la surveillance de la vitesse dans la zone de travaux du kilomètre 173, a remarqué que l'automobile prise en défaut contenait une grande quantité de cannabis, ainsi que du matériel servant à la production.

Après vérification, il semble que l'homme, âgé de 45 ans, était connu des milieux policiers. Il a été interrogé, puis relâché sous promesse de comparaître à une date ultérieure au palais de justice de Drummondville. En plus de possession de stupéfiant dans le but d'en faire le trafic, il pourrait être accusé d'entrave au travail des policiers. Il avait 13,7 kg de marijuana en sa possession.

Deux ados incendiaires et plutôt maladroits

VICTORIAVILLE — Les policiers de la Sûreté du Québec ont mis la main au collet de deux adolescents qui auraient incendié un véhicule avant d'effectuer une sortie de route en prenant la fuite, mardi soir, à proximité de la route 116 Ouest, à Warwick.

Les policiers ont été appelés à intervenir sur les lieux de l'incendie de véhicule abandonné.

«À proximité du véhicule en feu, un second véhicule avait effectué une sortie de route. L'enquête sur les lieux a permis d'établir que les deux personnes qui se trouvaient dans le véhicule qui a effectué une sortie de route avaient un lien avec l'autre véhicule qui avait été incendié », a indiqué la porte-parole de la Sûreté du Québec, Aurélie Guindon.

Puisque les policiers ont constaté que le véhicule incendié était avait été rapporté volé cet été dans la région, les deux suspects, âgés de 16 et 17 ans ont été mis en état d'arrestation et devront comparaître au palais de justice de Victoriaville pour recel et incendie de véhicule.

— Yanick Poisson

CHRYSLER Jeep

RAM DODGE

L'ÉVÉNEMENT LIQUIDATION TOTALE

DODGE JOURNEY

UNE AUTRE BONNE RAISON DE CHOISIR
LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU AU PAYS*

DODGE **JOURNEY** 2013

PROFITEZ DE RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À

5 625 $€

À L'ACHAT DU

DODGE
JOURNEY R/T TI 2013 **AVEC**

INCLUT :
+ Transmission intégrale
+ Assistance au stationnement
+ Roues d'aluminium de 19 pouces
+ Siège conducteur à commande électrique
+ Configuration 7 passagers
+ Écran tactile de 8,4 pouces et caméra de recul
+ Console DVD au pavillon

INCLUANT JUSQU'À **3 625 $**° EN RABAIS AVEC ENSEMBLE MAX ET **2 000 $** EN REMISE AU COMPTANT[Ω].

AUSSI PEU QUE **7,7 L**/100 KM **37 MPG**Δ SUR ROUTE

«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

283 CH

2013 IIHS TOP SAFETY PICK

Dodge Journey R/T TI 2013 montré**

ENSEMBLE MAX

De vraies bonnes affaires. En temps réel.
Visitez le **www.dodge.ca/offres** pour obtenir des renseignements sur les offres spéciales, les incitatifs et les stocks du concessionnaire le plus près de chez vous*.

SiriusXM Les Recrues DODGE

Le consommateur avisé lit les petits caractères : Du 1er au 31 octobre 2013, [illegible] participants et peuvent être modifiés ou prolongés sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (usage approprié, [illegible] votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ** Prix du modèle Dodge Journey R/T TI 2013 (#ES49 + 28X) montré : **30 300 $** (incluant une remise au comptant de 2 000 $ et un bon automatique de 500 $) [illegible] application des taxes. *** Pour le modèle Dodge Journey R/T TI 2013 (#ES49 + 28X) : consommation de 7,7 L/100 km (37 mpg) en ville, 5,1 L/100 km (55 mpg) sur autoroute et 6,6 L/100 km (43 mpg) en combiné avec le moteur Pentastar de 3,6 litres et 24 soupapes à distribution variable [illegible] modèles qui sont commercialisés au Canada. Δ Données basées sur le Guide de consommation de carburant 2013 de Ressources naturelles Canada (RNCan). Dodge Journey SE 2013 avec moteur 4 cylindres de 2,4 litres et transmission automatique à 4 vitesses : consommation de 9,8 L/100 km (29 mpg) en ville, 6,4 L/100 km (44 mpg) sur autoroute et 8,3 L/100 km (34 mpg) en combiné. Votre consommation d'essence de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et autres facteurs. Ω Les rabais-[illegible] Journey R/T TI 2013 Ensemble MAX sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants entre le 1er et le 31 octobre 2013 et consistent en une combinaison de 2 000 $ en remise au comptant et jusqu'à 3 625 $ en rabais. Par exemple, Dodge Journey R/T TI 2013 [illegible] (#ES49 + 28X + AGV + ASK + AVU + GNG avec bon automatique) est commercialisé au prix de 30 300 $ (incluant une remise au comptant de 2 000 $ et un bon automatique de 500 $) [illegible] négocié après taxes) ainsi qu'un escompte additionnel variant de 625 $ à 1 125 $ selon la configuration de l'ensemble choisi, [illegible] rabais total de 3 625 $ à 4 125 $. Par exemple, Dodge Journey R/T TI 2013 [illegible] (#ES49 + 28X + AGV + ASK + AVU + GNG avec bon automatique) est commercialisé au prix de 30 300 $ (incluant une remise au comptant de 2 000 $ et un bon automatique de 500 $) [illegible] négocié après taxes) ainsi qu'un escompte additionnel variant de 625 $ à 1 125 $ selon la configuration de l'ensemble choisi, [illegible] rabais total de 3 625 $ à 4 125 $. Par exemple, Dodge Journey R/T TI 2013 Ensemble MAX sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants entre le 1er et le 31 octobre 2013 et consistent en une combinaison de 2 000 $ en remises au comptant et jusqu'à 3 625 $ en rabais. Par exemple, Dodge Journey R/T TI 2013 Ensemble MAX (#ES49 + 28X + AGV + ASK + AVU + GNG avec bon automatique) est commercialisé au prix de 30 300 $ (incluant une remise au comptant de 2 000 $ et un bon automatique de 500 $) [illegible] négocié après taxes) ainsi qu'un escompte additionnel variant de 625 $ à 1 125 $ selon la configuration de l'ensemble choisi, [illegible] rabais total de 3 625 $ à 4 125 $

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Toronto	4	3	1	0	0	13	10	6	1-1-0-0	2-0-0-0	3-1-0-0	P-1
Boston	2	2	0	0	0	7	2	4	2-0-0-0	0-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Detroit	3	2	1	0	0	6	7	4	1-0-0-0	1-1-0-0	2-1-0-0	P-1
Tampa Bay	3	2	1	0	0	7	7	4	0-0-0-0	2-1-0-0	2-1-0-0	G-2
Ottawa	**2**	**1**	**0**	**0**	**1**	**5**	**5**	**3**	**0-0-0-0**	**1-0-0-1**	**1-0-0-1**	**P-1**
Montréal	**3**	**1**	**2**	**0**	**0**	**9**	**8**	**2**	**1-1-0-0**	**0-1-0-0**	**1-2-0-0**	**P-1**
Floride	3	1	2	0	0	5	11	2	0-0-0-0	1-2-0-0	1-2-0-0	P-2
Buffalo	4	0	3	1	0	4	10	1	0-1-1-0	0-2-0-0	0-3-1-0	P-4

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Pittsburgh	3	3	0	0	0	12	3	6	3-0-0-0	0-0-0-0	3-0-0-0	G-3
N.Y. Islanders	3	2	0	0	1	12	7	5	1-0-0-1	1-0-0-0	2-0-0-1	G-1
Caroline	3	1	1	1	0	6	9	3	1-0-1-0	0-1-0-0	1-1-1-0	P-1
New Jersey	4	0	1	1	2	9	15	3	0-0-0-1	0-1-1-1	0-1-1-2	P-4
Columbus	2	1	1	0	0	6	6	2	0-1-0-0	1-0-0-0	1-1-0-0	G-1
N.Y. Rangers	3	1	2	0	0	6	14	2	0-0-0-0	1-2-0-0	1-2-0-0	P-1
Washington	3	1	2	0	0	10	12	2	1-0-0-0	0-2-0-0	1-2-0-0	P-1
Philadelphie	4	1	3	0	0	5	10	2	1-1-0-0	0-2-0-0	1-3-0-0	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
St. Louis	3	3	0	0	0	14	4	6	3-0-0-0	0-0-0-0	3-0-0-0	G-3
Colorado	3	3	0	0	0	11	3	6	2-0-0-0	1-0-0-0	3-0-0-0	G-3
Winnipeg	3	2	1	0	0	12	10	4	1-1-0-0	1-0-0-0	2-1-0-0	P-1
Chicago	3	1	1	0	1	10	10	3	1-0-0-1	0-1-0-0	1-1-0-1	P-2
Dallas	2	1	1	0	0	4	5	2	1-1-0-0	0-0-0-0	1-1-0-0	G-1
Nashville	3	1	2	0	0	6	9	2	1-0-0-0	0-2-0-0	1-2-0-0	G-1
Minnesota	3	0	1	1	1	7	10	2	0-0-1-1	0-1-0-0	0-1-1-1	P-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
San Jose	3	3	0	0	0	17	4	6	3-0-0-0	0-0-0-0	3-0-0-0	G-3
Vancouver	4	3	1	0	0	15	12	6	2-0-0-0	1-1-0-0	3-1-0-0	G-3
Calgary	4	2	0	1	1	15	15	6	1-0-1-0	1-0-0-1	2-0-1-1	G-1
Anaheim	3	2	1	0	0	8	11	4	0-0-0-0	2-1-0-0	2-1-0-0	G-2
Phoenix	3	1	2	0	0	6	11	2	1-0-0-0	0-2-0-0	1-2-0-0	P-2
Los Angeles	3	1	2	0	0	7	10	2	0-1-0-0	1-1-0-0	1-2-0-0	P-2
Edmonton	3	1	2	0	0	11	15	2	1-1-0-0	0-1-0-0	1-2-0-0	G-1

NOTE: les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fiches d'association se qualifient en vue des séries.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Toronto	4	6
2. Boston	2	4
3. Detroit	3	4
4. Tampa Bay	3	4
5. Ottawa	**2**	**3**
6. Montréal	**3**	**2**
7. Floride	3	2
8. Buffalo	4	1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	3	6
2. N.Y. Islanders	3	5
3. Caroline	3	3
4. New Jersey	4	3
5. Columbus	2	2
6. N.Y. Rangers	3	2
7. Washington	3	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. St. Louis	3	6
2. Colorado	3	6
3. Winnipeg	3	4
4. Chicago	3	3
5. Dallas	2	2
6. Nashville	3	2
7. Minnesota	3	2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. San Jose	3	6
2. Vancouver	4	6
3. Calgary	4	6
4. Anaheim	3	4
5. Phoenix	3	2
6. Los Angeles	3	2

Mardi 8 octobre
Colorado 2 Toronto 1
Phoenix 1 N.Y. Islanders 6
Floride 1 Philadelphie 2
Caroline 2 Pittsburgh 5
Tampa Bay 3 Buffalo 2 (P)
Minnesota 2 Nashville 3
New Jersey 2 Vancouver 3 (P)
N.Y. Rangers 2 San Jose 9
Mercredi 9 octobre
Montréal 2 Calgary 3
Chicago 2 St. Louis 3
Ottawa 1 Los Angeles 3 (2e)
Jeudi 10 octobre
Colorado à Boston, 19h.
Columbus à Buffalo, 19h.
Caroline à Washington, 19h.
Phoenix à Detroit, 19h30.
Floride à Tampa Bay, 19h30.
Toronto à Nashville, 20h.
Winnipeg au Minnesota, 20h.
Montréal à Edmonton, 21h30.
N.Y. Rangers à Anaheim, 22h.
San Jose à Vancouver, 22h.
Vendredi 11 octobre
Los Angeles en Caroline, 19h.
Phoenix à Philadelphie, 19h.
Pittsburgh en Floride, 19h30.
N.Y. Islanders à Chicago, 20h.
Dallas à Winnipeg, 20h.
New Jersey à Calgary, 21h.

LHSCE

	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Marieville	3	3	0	0	20	13	6
Nicolet	4	3	1	0	23	20	6
Waterloo	5	2	3	0	29	24	5
Sherbrooke	4	2	2	0	24	26	4
Coaticook	4	1	3	0	19	28	2
Windsor	2	0	2	0	8	12	1

Vendredi 11 octobre
20h30 Coaticook Windsor
21h Marieville Nicolet
Samedi 12 octobre
19h30 Waterloo Marieville

HOCKEY

LHJMQ

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-B.	8	8	0	0	0	34	15	16
Gatineau	9	6	3	0	0	34	26	12
Drum.	10	6	4	0	0	35	28	12
Val-d'Or	9	5	4	0	0	44	32	10
R.-N.	9	4	3	1	1	40	41	10
Sherbrooke	10	3	6	0	1	26	36	7

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Victoriaville	10	6	3	1	0	28	30	13
Rimouski	9	6	3	0	0	31	28	12
B.-Com.	11	5	4	0	2	43	40	12
Chi.	10	5	5	0	0	31	33	10
Québec	10	2	5	3	0	26	41	7
Shawinigan	9	0	7	2	0	24	40	2

SECTION MARITIMES TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Charlottetown	9	7	1	0	1	37	33	15
Halifax	11	6	5	0	0	28	32	12
St-Jean	9	5	3	0	1	28	26	11
Cap-Breton	9	4	3	0	2	31	30	10
A.-Bathurst	10	4	5	0	1	29	34	9
Moncton	10	4	6	0	0	32	36	8

Mercredi 9 octobre
Chicoutimi 3 Sherbrooke 5
Québec 4 B.-Com. 2
Jeudi 10 octobre
B.-B. à Moncton, 18h.
Victoriaville à Gatineau, 19h30.
Vendredi 11 octobre
B.-B. à Halifax, 18h.
Cap-Breton Charlottetown, 18h.
A.-Bathurst à Québec, 19h.
Victoriaville à Shawinigan, 19h30.
Sherbrooke à R.-N., 19h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Clapperton, B.-B.	8	6	14	20
Mantha, Val-d'Or	7	11	7	18
Power, R.-N.	9	6	10	16
Marcotte, Val-d'Or	9	4	12	16
DeLuca, Rimouski	9	6	9	15
Darcy, Cap-Breton	9	5	10	15
Barbashev, Moncton	10	6	8	14
Delisle, Victoriaville	10	7	6	13
Sylvestre, Chi.	10	6	7	13
Boudreau, Sha.	9	6	7	13
Gaudreau, Sha.	9	5	8	13
Aubé-Kubel, Val-d'Or	9	4	9	13
Nevins, Char.	9	3	10	13
Caissy, Moncton	10	3	10	13
Gazzola, Val-d'Or	9	2	11	13
Grégoire, B.-Com.	8	9	3	12
Poirier, Gatineau	7	6	6	12
Gélinas, Val-d'Or	9	3	9	12
Audette, Sherbrooke	10	2	10	12

LHO

Mercredi 9 octobre
O. Sound 2 Erie 3
Jeudi 10 octobre
O. Sound à Niagara, 19h.
Belleville à Windsor, 19h05.
Sudbury à Peterb., 19h05.
London à Sarnia, 19h05.
Oshawa à Barrie, 19h30.
Vendredi 11 octobre
Sudbury à Kingston, 19h.
Peterb. à North Bay, 19h.
Windsor à Sarnia, 19h05.
Plymouth à S.S. Marie, 19h07.
Saginaw à Mississauga, 19h30.
Guelph à Ottawa, 19h30.
Belleville à London, 19h30.
Erie à Kitchener, 19h30.
Barrie à Oshawa, 19h35.
Samedi 12 octobre
Saginaw à Erie, 19h.
Guelph à Belleville, 19h05.
Kitchener à Plymouth, 19h05.
Windsor à S.S. Marie, 19h07.
North Bay à O. Sound, 19h30.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-François	12	9	1	1	1	42	29	20
C. N.-Dame	10	7	3	0	0	37	29	14
Lévis	11	6	4	1	0	37	33	13
T.-Rivières	11	3	6	0	2	30	33	8
Jonquière	10	2	7	0	1	17	36	5

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
C.C.-LeMoy.	10	8	2	0	0	38	22	16
C.A.-Gir.	11	7	4	0	0	40	32	14
Chât.	11	7	4	0	0	39	34	14
Magog	10	3	5	0	2	21	29	8
Lac-St-Louis	9	1	5	3	0	20	35	5

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
L.-Montréal	10	9	1	0	0	29	19	18
Amos	11	6	4	0	1	28	31	13
C.E.-Blondin	10	6	4	0	0	35	28	12
St-Eustache	12	3	7	2	0	31	41	8
Gatineau	10	2	6	0	2	34	47	6

Mercredi 9 octobre
St-Eustache 3 C.E.-Blondin 5
Sém. Saint-François 1 Lévis 2
Chât. 4 L.-St-Louis 3
Vendredi 11 octobre
Sém. St-François à Magog, 19h.
C.E.-Blondin au C.A.-Gir., 19h30.
Lévis à T.-Rivières, 19h30.
Chât. au C.C.-LeMoy., 19h30.
L.-Montréal à St-Eustache, 19h45.
Samedi 12 octobre
Jonquière à Gatineau, 14h.
C. N.-Dame à Amos, 19h.

JUNIOR AAA

SECTION PERRON-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Sherbrooke	13	12	1	0	0	68	40	24
Princeville	13	11	0	1	1	73	43	24
Granby	10	8	2	0	0	64	42	16
Kahnawake	10	6	4	0	0	52	44	12
V.-Dor.	13	5	8	0	0	55	72	10
St-Hyacinthe	13	4	8	0	1	48	63	9
Longueuil	11	3	8	0	0	32	51	6

SECTION ST-LOUIS-LALIME

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	11	8	1	1	1	65	40	18
St-Léonard	13	6	6	0	1	55	55	13
Terrebonne	11	5	5	1	0	49	51	11
Montréal-Est	11	4	4	3	0	57	57	11
Ste-Agathe	12	5	7	0	0	54	65	10
La Tuque	12	4	8	0	0	36	63	8
Lachine	11	1	10	0	0	32	54	2

Mercredi 9 octobre
Princeville 6 St-Jérôme 5 (F)
Jeudi 10 octobre
Lachine à Longueuil, 19h30.
Vendredi 11 octobre
Lachine à Princeville, 19h.
Longueuil à Ste-Agathe, 19h30.
Terrebonne à Montréal-Est, 19h30.
Sherbrooke à St-Léonard, 19h45.
St-Hyacinthe à Kahnawake, 19h45.
V.-Dor. à Granby, 19h45.

COLLÉGIAL DIV.1

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
A-Laur.	10	8	2	0	45	26	16
Lionel-Groulx	9	6	2	1	43	33	13
Thetford	9	6	3	0	33	39	12
Saint-Laurent	9	6	3	0	33	25	12
St.Lawrence	8	5	3	0	31	22	10
Laflèche	9	4	5	0	37	40	8
Alma	9	3	6	0	36	39	6
Sorel-Tracy	9	2	6	1	26	40	5
Dawson	10	1	7	2	27	47	4

Vendredi 11 octobre
Lionel-Groulx à St-Laurent, 19h30.
St.Lawrence à Laflèche, 19h45.
Samedi 12 octobre
Dawson St.Lawrence, 14h.
Alma à Sorel-Tracy, 15h.

SOMMAIRES

Montréal 2 Calgary 3

Première période
1. Calgary, Monahan 3 (Stempniak) 9:09
2. Calgary, Baertschi 1 (Monahan) 18:33
Pénalité(s) — Bouma Cal 15:37.
Deuxième période
3. Calgary, Glencross 2 (Wideman, Hudler) 16:22 (an)
4. Montréal, Subban 1 (Pacioretty, Markov) 17:46 (an)
Pénalité(s) — Galiardi Cal 4:35, Bouillon Mon 15:27, Giordano Cal 16:38.
Troisième période
5. Montréal, Eller 4 (Galchenyuk, Subban) 10:40
Pénalité(s) — Subban Mon 6:49, Subban Mon 18:11.
Tirs au but

Montréal	12	12	11 — 35
Calgary	5	11	9 — 25

Gardiens — Montréal: Carey Price (P, 1-2-0); Calgary: Joey MacDonald (G, 2-0-1).
Avantages numériques — Montréal: 1-3; Calgary: 1-3.
Arbitres — Dan O'Halloran, Kyle Rehman.
Juges de lignes — Don Henderson, Thor Nelson.
Assistance — 19 289.

Chicago 2 St. Louis 3

Première période
1. St. Louis, Tarasenko 2 (Berglund) 15:44
2. Chicago, Kane 3 (Sharp, Toews) 17:01 (an)
Pénalité(s) — Stewart STL (maj.) 1:59, Brookbank Chi (maj.) 1:59, Lapierre STL 16:54.
Deuxième période
3. St. Louis, Backes 2 (Pietrangelo, Oshie) 8:37 (an)
4. Chicago, Toews 1 (Kane, Sharp) 9:16 (an)
Pénalité(s) — Bickell Chi 7:23, Schwartz STL 9:01, Oduya Chi 19:31.
Troisième période
5. St. Louis, Steen 3 (Pietrangelo, Bouwmeester) 19:38
Pénalité(s) — Sobotka STL 16:10, Jackman STL 16:10, Bickell Chi 16:10, Toews Chi 16:10.
Tirs au but

Chicago	12	9	7 — 28
St. Louis	13	14	7 — 34

Gardiens — Chicago: Corey Crawford (P, 1-1-1); St. Louis: Jaroslav Halak (G, 3-0-0).
Avantages numériques — Chicago: 2-2; St. Louis: 1-2.
Arbitres — Francis Charron, Wes McCauley.
Juges de lignes — Brian Murphy, Anthony Sericolo.
Assistance — 16 565.

MARDI

N. J. 2 Vancouver 3 (P)

Première période
1. New Jersey, Jagr 2 (Elias, Zidlicky) 18:52
Pénalité(s) — Zidlicky NJ 10:26.
Deuxième période
2. New Jersey, Elias 2 (Volchenkov, Jagr) 7:23
3. Vancouver, D. Sedin 2 (Tanev, Stanton) 8:51
4. Vancouver, Edler 1 (D. Sedin, H. Sedin) 13:47
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité(s) — H. Sedin Van 6:25, Elias NJ 9:12.
Prolongation
5. Vancouver, Garrison 3 (Booth) 2:18
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Tirs au but

New Jersey	8	7	8	0 — 23
Vancouver	9	14	6	3 — 32

Gardiens — New Jersey: Cory Schneider (PP, 0-1-1); Vancouver: Roberto Luongo (G, 2-1-0).
Avantages numériques — New Jersey: 0-1; Vancouver: 0-2.
Arbitres — Greg Kimmerly, Dan O'Halloran. **Juges de lignes** — Shane Heyer, Kiel Murchison.
Assistance — 18 910.

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 9 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Lars Eller	3	4	2	6
A. Galchenyuk	3	0	5	5
B. Gallagher	3	2	1	3
P.K. Subban	3	1	2	3
René Bourque	3	1	1	2
Brian Gionta	3	1	1	2
Raphaël Diaz	3	0	1	1
Andreï Markov	3	0	1	1
Max Pacioretty	2	0	1	1
Tomas Plekanec	3	0	1	1
Josh Gorges	3	0	0	0
D. Desharnais	3	0	0	0
Francis Bouillon	3	0	0	0
Daniel Brière	3	0	0	0
Jarred Tinordi	3	0	0	0
Brandon Prust	3	0	0	0
Travis Moen	3	0	0	0
Ryan White	2	0	0	0
M. Bournival	1	0	0	0
George Parros	1	0	0	0
Carey Price	3	0	0	0

GARDIEN

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
Price	1	2	0	8	0	2,70	,907

Chicoutimi 3 Sherbrooke 5

Première période
1. Sherbrooke, Laverdure 1 (Audette, Harwell) 15:05 (-EV)
2. Chicoutimi, Sylvestre 6 (Sans aide) 16:12 (-EV)
Pénalité(s) — Sills Sherbrooke 1:31, Lysenko Sherbrooke 2:26, Roy Chi. 8:33, Desbiens Sherbrooke 12:30, Harwell Sherbrooke 18:13.
Deuxième période
3. Sherbrooke, Deslauriers 1 (Wieser, Audette) 9:15 (-EV)
4. Sherbrooke, Sills 2 (Laflamme, Roy) 11:02 (-EV)
5. Sherbrooke, Plante 5 (Roy, Talbot-Tassi) 14:19 (power-play-PP)
Pénalité(s) — Carignan Chi. (maj.) 9:53, Harwell Sherbrooke (maj.) 9:53, Harwell Sherbrooke 9:53, Gobeil Chi. 12:31, Beaupré Chi. (maj.) 16:14, Couture Sherbrooke (maj.) 16:14, Provencher Chi. 18:25, Hudon Chi. 18:25, Banc (purgée par Murphy) Sherbrooke 19:45.
Troisième période
6. Chicoutimi, Bouchard 1 (Gobeil) 5:40 (-EV)
7. Chicoutimi, Gignac 2 (Sylvestre, Allard) 8:16 (power-play-PP)
8. Sherbrooke, Deslauriers 2 (Wieser) 18:47 (-EN)
Pénalité(s) — Tremblay Chi. 3:58, Audette Sherbrooke 3:58, Sills Sherbrooke 6:39, Sylvestre Chi. 9:37.
Tirs au but

Chicoutimi	17	10	15	— 42
Sherbrooke	11	13	10	— 34

Gardiens — Chicoutimi: Julio Billia (P, 3-2-0) (19:51 3e période); Sherbrooke: Francis Desrosiers (G, 3-3-0).
Avantages numériques — Chicoutimi: 1-6; Sherbrooke: 1-5.
Arbitres — François Fortin, Peter Moraitis. **Juges de lignes** — Denis Drolet, Antoine Leblanc.
Assistance — 2541.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St. John's	2	1	0	1	0	8	5	3
Manchester	2	1	0	0	1	5	5	3
Providence	2	1	1	0	0	5	8	2
Portland	1	0	0	0	1	2	3	1
Worcester	0	0	0	0	0	0	0	0

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Hartford	2	1	0	0	1	6	6	3
Adirondack	1	1	0	0	0	4	3	2
Springfield	1	1	0	0	0	3	2	2
Bridgeport	2	1	1	0	0	6	8	2
Albany	1	0	1	0	0	3	4	0

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Norfolk	2	1	0	0	1	6	6	3
Scranton	1	1	0	0	0	5	2	2
Binghamton	1	1	0	0	0	4	3	2
Hershey	1	0	0	1	0	3	4	1
Syracuse	1	0	0	1	0	3	4	1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Toronto	2	2	0	0	0	9	4	4
Lake Erie	3	1	2	0	0	6	12	2
Hamilton	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Utica	0	0	0	0	0	0	0	0
Rochester	1	0	1	0	0	1	8	0

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
G. Rapids	2	1	0	1	0	11	5	3
Rockford	2	1	1	0	0	5	6	2
Chicago	2	1	1	0	0	3	5	2
Milwaukee	0	0	0	0	0	0	0	0
Iowa	0	0	0	0	0	0	0	0

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Charlotte	2	2	0	0	0	6	4	4
Texas	2	1	1	0	0	7	5	2
San Antonio	2	1	1	0	0	4	3	2
Abbotsford	2	1	1	0	0	7	5	2
Oklahoma	2	0	2	0	0	4	6	0

Mercredi 9 octobre
Manchester 3 Portland 2 (F)
Vendredi 11 octobre
Adirondack à Hartford, 19h.
Manchester à Providence, 19h05.
Utica à Rochester, 19h05.
St. John's à **Hamilton**, 19h30.
Rockford à Lake Erie, 19h30.
Binghamton à Norfolk, 19h30.
Milwaukee à Abbotsford, 22h.
Samedi 12 octobre
St. John's à Toronto, 15h.
Utica à Albany, 17h05.
Rochester à Syracuse, 19h.
Manchester à Bridgeport, 19h.
Worcester à Springfield, 19h.
G. Rapids à **Hamilton**, 19h.
Rockford à Lake Erie, 19h.
Providence à Portland, 19h.
Hartford à Adirondack, 19h.
Hershey à W./B. Scranton, 19h05.
Binghamton à Norfolk, 19h15.
San Antonio à Chicago, 20h.
Oklahoma à Iowa, 20h05.
Milwaukee à Abbotsford, 22h.
Dimanche 13 octobre
Springfield à Bridgeport, 15h.
San Antonio à Chicago, 16h.
W./B. Scranton à Syracuse, 17h.
Oklahoma à Iowa, 17h05.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	4	1	0	,800	95	70
N.Y. Jets	3	2	0	,600	98	116
Miami	3	2	0	,600	114	117
Buffalo	2	3	0	,400	112	130

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	3	2	0	,600	117	110
Cincinnati	3	2	0	,600	94	87
Cleveland	3	2	0	,600	101	94
Pittsburgh	0	4	0	,000	69	110

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Indianapolis	4	1	0	,800	139	79
Tennessee	3	2	0	,600	115	95
Houston	2	3	0	,400	93	139
Jacksonville	0	5	0	,000	51	163

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Denver	5	0	0	1,000	230	139
Kansas City	5	0	0	1,000	128	58
Oakland	2	3	0	,400	98	108
San Diego	2	3	0	,400	125	129

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Philadelphie	2	3	0	,400	135	159
Dallas	2	3	0	,400	152	136
Washington	1	3	0	,250	91	112
N.Y. Giants	0	5	0	,000	82	182

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Detroit	3	2	0	,600	131	123
Chicago	3	2	0	,600	145	140
Green Bay	2	2	0	,500	118	97
Minnesota	1	3	0	,250	115	123

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
La N.-Orléans	5	0	0	1,000	134	73
Caroline	1	3	0	,250	74	58
Atlanta	1	4	0	,200	122	134
Tampa Bay	0	4	0	,000	44	70

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Seattle	4	1	0	,800	137	81
San Fran.	3	2	0	,600	113	98
Arizona	3	2	0	,600	91	95
St. Louis	2	3	0	,400	103	141

Jeudi 10 octobre
N.Y. Giants à Chicago, 20h25.
Dimanche 13 octobre
Detroit à Cleveland, 13h.
Green Bay à Baltimore, 13h.
St. Louis à Houston, 13h.
Cincinnati à Buffalo, 13h.
Pittsburgh à N.Y. Jets, 13h.
Philadelphie à Tampa Bay, 13h.
Caroline au Minnesota, 13h.
Oakland à Kansas City, 13h.
Tennessee à Seattle

LE DÉFI HOCKEY

LA TRIBUNE

sports experts®
Carrefour de l'Estrie

Plus de **5 000$** en prix!

À chaque semaine

Le **1er** pointeur au classement général gagnera **un chèque-cadeau de 50$** sports experts®

Le **2e** pointeur au classement général gagnera **un chèque-cadeau de 50$** chez East Side Mario's

Le **3e** pointeur au classement général gagnera **une paire de billets** pour le Le Phoenix de Sherbrooke

À la fin de la saison régulière

Le **1er** pointeur au classement général gagnera **1000$** chez Club Piscine Super Fitness

Le **2e** pointeur au classement général gagnera **500$** chez sports experts®

Le **3e** pointeur au classement général gagnera **ABONNEMENT d'un an** chez GYM Maxi Club Complexe Médico Sportif

REPÊCHAGE 2013-2014 • LISTE DES JOUEURS • STATISTIQUES 2013

RONDE 1	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-SIDNEY CROSBY	PIT.	15	41	56
2-EVGENI MALKIN	PIT.	9	24	33
3-STEVEN STAMKOS	TB.	29	28	57
4-CLAUDE GIROUX	PHI.	13	35	48
5-JOHN TAVARES	NYI.	28	19	47

RONDE 2	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-ÉRIC STAAL	CAR.	18	35	53
2-MARTIN ST-LOUIS	TB.	17	43	60
3-ALEXANDER OVECHKIN	WAS.	32	24	56
4-PATRICK KANE	CHI.	23	32	55
5-TAYLOR HALL	EDM.	16	34	50

RONDE 3	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-RYAN GETZLAF	ANA.	15	34	49
2-COREY PERRY	ANA.	15	21	36
3-HENRIK SEDIN	VAN.	11	34	45
4-DANIEL SEDIN	VAN.	12	28	40
5-NICKLAS BACKSTROM	WAS.	8	40	48

RONDE 4	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-PHIL KESSEL	TOR.	20	32	52
2-PAVEL DATSYUK	DÉT.	15	34	49
3-JASON SPEZZA	OTT.	2	3	5
4-JONATHAN TOEWS	CHI.	23	25	48
5-RICK NASH	NYR.	21	21	42

RONDE 5	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-HENRIK ZETTERBERG	DÉT.	11	37	48
2-ANZE KOPITAR	LA.	10	32	42
3-THOMAS VANEK	BUF.	20	21	41
4-ALEXANDER SEMIN	CAR.	13	31	44
5-JOE THORNTON	SJ.	7	33	40

RONDE 6	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-JAKUB VORACEK	PHI.	22	24	46
2-MATT DUCHENE	COL.	17	26	43
3-CHRIS KUNITZ	PIT.	22	30	52
4-VINCENT LECAVALIER	PHI.	10	22	32
5-ZACH PARISE	MIN.	18	20	38

RONDE 7	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-BRAD RICHARDS	NYR.	11	23	34
2-MAX PACIORETTY	MTL.	15	24	39
3-JORDAN EBERLE	EDM.	16	21	44
4-MATT MOULSON	NYI.	15	29	44
5-JAMES NEAL	PIT.	21	15	36

RONDE 8	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-ERIK KARLSSON	OTT.	6	8	14
2-KRISTOPHER LETANG	PIT.	5	33	38
3-P.K. SUBBAN	MTL.	11	27	38
4-DEREK STEPAN	NYR.	18	26	44
5-NAZEM KADRI	TOR.	18	26	44

RONDE 9	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-RYAN KESLER	VAN.	4	9	13
2-MIKE RIBEIRO	PHO.	13	36	49
3-P.A. PARENTEAU	COL.	18	25	43
4-ANDREW LADD	WIN.	18	28	46
5-MIKKO KOIVU	MIN.	11	26	37

RONDE 10	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-LOGAN COUTURE	SJ.	21	16	37
2-JAMIE BENN	DAL.	12	21	33
3-DAVID KREJCI	BOS.	10	23	33
4-MARIAN HOSSA	CHI.	17	14	31
5-JOFFREY LUPUL	TOR.	11	7	18

RONDE 11	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-BLAKE WHEELER	WIN.	19	22	41
2-JAROME IGINLA	BOS.	14	19	33
3-JASON POMINVILLE	MIN.	14	20	34
4-PASCAL DUPUIS	PIT.	20	18	38
5-BOBBY RYAN	OTT.	11	19	30

RONDE 12	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-JORDAN STAAL	CAR.	10	21	31
2-CODY HODGSON	BUF.	15	19	34
3-RYAN CALLAHAN	NYR.	16	15	31
4-BRAD MARCHAND	BOS.	18	18	36
5-TYLER SEGUIN	DAL.	16	16	32

RONDE 13	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-JONATHAN HUBERDEAU	FLO.	14	17	31
2-NAIL YAKUPOV	EDM.	17	14	31
3-PATRICE BERGERON	BOS.	10	22	32
4-JAMES VAN RIEMSDYK	TOR.	18	14	32
5-EVANDER KANE	WIN.	17	16	33

RONDE 14	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-LOUI ERIKSSON	BOS.	12	17	29
2-PATRICK MARLEAU	SJ.	17	14	31
3-TOMAS PLEKANEC	MTL.	14	19	33
4-DEREK ROY	STL.	7	21	28
5-RYAN O'REILLY	COL.	6	14	20

RONDE 15	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-MIKE RICHARDS	LA.	12	20	32
2-DERICK BRASSARD	NYR.	12	17	29
3-PATRIK ELIAS	NJ.	14	22	36
4-PATRICK SHARP	CHI.	6	14	20
5-JOE PAVELSKI	SJ.	16	15	31

RONDE 16	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-RYAN NUGENT-HOPKINS	EDM.	4	20	24
2-MARIAN GABORIK	CLB.	12	15	27
3-STEPHEN WEISS	DÉT.	1	3	4
4-JAROMIR JAGR	NJ.	16	19	35
5-MIKE GREEN	WAS.	12	14	26

RONDE 17	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-PAUL STASTNY	COL.	9	15	23
2-LARS ELLER	MTL.	8	22	30
3-ALEX GALCHENYUK	MTL.	9	18	27
4-ALEX TANGUAY	COL.	11	16	27
5-JEFF CARTER	LA.	26	7	33

RONDE 18	ÉQUIP.	B	P	PTS
1-BRENDAN GALLAGHER	MTL.	15	13	28
2-DANIEL BRIÈRE	MTL.	6	10	16
3-DAVID DESHARNAIS	MTL.	10	18	28
4-ANDREI MARKOV	MTL.	10	20	30
5-BRIAN GIONTA	MTL.	14	12	26

1000$ POUR L'ÉQUIPE PARFAITE

Défi hockey inc. remettra 1 000 $ au participant ayant l'équipe parfaite, c'est-à-dire le meilleur pointeur de chaque ronde à la fin de la saison. Les échanges ne sont pas inclus. Si plus d'un participant a l'équipe parfaite, le prix sera divisé au prorata des gagnants. En cas d'égalité pour le nombre de points entre deux joueurs de la LNH, seront déterminants :
1- Le plus de buts
2- La meilleure fiche dans les +/-.

Description du jeu

Le jeu consiste à choisir 18 joueurs, soit un joueur par ronde. Vous choisissez ceux qui, à votre avis, accumuleront le plus de points durant la saison régulière. Reportez les numéros de vos joueurs sélectionnés sur le coupon-réponse ci-dessous.

Comment compter vos points?

Lorsque vous jouez au Défi Hockey Sports Experts, 1 but vaut 1 point et 1 passe vaut 1 point.

Échangez vos joueurs en tout temps

Du 4 novembre 2013 au 9 mars 2014, via Internet, vous pouvez échanger 6 de vos 18 joueurs.

Consultez les pages sportives de La Tribune chaque vendredi, à compter du 25 octobre 2013 au 25 avril 2014 pour connaître les résultats.

Règlements abrégés

1- Le classement des pointeurs est déterminé de la façon suivante : A) plus de points, B) plus de buts, C) meilleure fiche dans le +/-.
2- La date limite pour retourner votre inscription est le 11 octobre 2013 minuit (le cachet de la poste faisant foi).
3- Un seul coupon par enveloppe sera accepté. Une seule inscription par personne sera acceptée. Aucun fac-similé n'est accepté.
4- La liste complète des règlement est disponible à La Tribune.
5- Il est possible pour toute personne qui désire participer sans frais à ce concours d'obtenir un bulletin d'échange en envoyant dans une enveloppe affranchie une demande écrite à cet effet, avec une enveloppe de retour préadressée et préaffranchie à DÉFI HOCKEY INC., C. P. 1061, THETFORD MINES (QUÉBEC) G6G 7N5. Un formulaire lui sera alors envoyé avec un NIP pour effectuer des transactions. Une seule demande sera acceptée.
6- Ce concours est ouvert à toutes les personnes âgées de 14 ans et plus au 1er octobre 2013, à l'exception des employés de La Tribune, de Défi hockey inc. ainsi que des personnes avec lesquelles ils sont domiciliés.
7- Pour le classement final seulement, en cas d'égalité chez les pointeurs, seront déterminants : 1- le plus de buts; 2- la meilleure fiche +/-. Si l'égalité persiste, le participant ayant effectué sa première transaction de l'année sera gagnant. Si l'égalité persiste toujours un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants.
8- Entre 4 novembre 2013 et 9 mars 2014, le participant pourra échanger jusqu'à 6 des 18 joueurs de sa formation en suivant les modalités ci-après énoncées. Chaque joueur repêché devra être choisi dans la même ronde que celle du joueur retranché et, par ce choix, le participant abandonne ses droits sur le joueur retranché.
9- Tous les gagnants dont les noms auront été publiés dans La Tribune sont invités à communiquer avec La Tribune pour réclamer leur prix. Ils auront jusqu'à midi le mercredi suivant la publication pour téléphoner au 819 564-5450 et demander Christine Daigneault.

Faites le choix de vos 18 joueurs dans la grille et reportez leur numéro dans les 18 cases du formulaire d'inscription. Conservez la grille pour vos dossiers, remplissez le formulaire et postez-le au plus tard le 11 octobre 2013.

J'inclus un chèque de 12 $, taxes comprises, afin de recevoir un rapport personnalisé et d'échanger 6 joueurs. Avec le rapport de la semaine du 21 octobre 2013, je recevrai un NIP QUI ME PERMETTRA DE CONNAÎTRE MON RANG ET MON POINTAGE MIS À JOUR QUOTIDIENNEMENT ET D'ÉCHANGER 6 JOUEURS VIA LE SITE INTERNET. UN EXEMPLE DE LA PROCÉDURE POUR FAIRE LES ÉCHANGES VOUS SERA LIVRÉ AVEC VOTRE PREMIER RAPPORT. POUR UNE PARTICIPATION GRATUITE SANS POSSIBILITÉ DE CONNAÎTRE VOTRE CLASSEMENT ET SANS AVOIR LA LISTE DE VOS JOUEURS, VOIR RÈGLEMENT NO 5.

SVP répondre à la question d'habileté suivante : 4 x 8 ÷ 4 + 15 – 5 = _____

Retournez ce coupon-réponse avant le 11 octobre 2013 avec votre chèque ou mandat-poste de 12 $ au nom de Défi hockey à l'adresse suivante : DÉFI HOCKEY INC., C. P. 1061, THETFORD MINES (QUÉBEC) G6G 7N5.

COUPON-RÉPONSE/JOUEURS CHOISIS AU REPÊCHAGE

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____ Tél. : _____
Âge : _____

Bien plus que la chasse



LUC LAROCHELLE
LE COUREUR DES BOIS
luc.larochelle@latribune.qc.ca

Au milieu d'une épaisse couche de nuages pendant que l'avion effectuait sa descente vers la piste d'atterrissage de l'île, mon esprit vagabondait: j'aurais le choix entre Anticosti et un voyage de chasse au chevreuil dans l'Ouest canadien, pourquoi ma préférence serait-elle pour ici ?

Nous étions six journalistes invités fin septembre par la Sépaq, principal gestionnaire de l'offre de chasse et de villégiature à Anticosti. L'île est toujours aussi charmeuse, le cheptel de cerfs aussi abondant, c'est le portrait des chasseurs qui est en mutation.

La Sépaq a obtenu un succès plus rapide que prévu en élargissant cette année son offre de séjour à meilleur marché (sans guide ni repas) au pavillon Sainte-Marie, site réputé où l'on ne proposait auparavant que le produit du tout inclus, un segment frappé par le ralentissement économique.

« Ce n'est pas un virage définitif à 180 degrés, un équilibre va se créer entre nos forfaits plus conventionnels et ceux qui traduisent la conjoncture », soutient le directeur de la Sépaq Anticosti, Gilles Dumaresq.

Les conseils d'un guide sont toujours un atout précieux. Pour ceux qui doivent par contre effectuer ce compromis budgétaire afin de s'offrir un séjour à l'île, il y a moyen de moyenner.

J'ai tenté l'expérience cette année. Le guide me déposait à un endroit en me suggérant un chemin forestier ou un sentier balisé. Tout en demeurant dans ce même secteur, pas par manque de confiance envers notre guide, mais pour tester mes repères, j'ajustais le plan de match suivant mon instinct et l'accessibilité au couvert forestier.

Pas besoin de s'enfoncer des kilomètres vers l'inconnu. Juste à marcher moins d'une centaine de mètres en parallèle des sentiers, sous une pluie pas toujours agréable mais complice, j'ai surpris de beaux mâles dès la première journée.

La logique est assez simple: exposées au soleil et donc propices à la repousse, les emprises dégagées et les éclaircies d'arbres renversés sont des sites de bouffe. Ici, au New Hampshire ou à Anticosti, c'est du pareil au même. Les cerfs ne sont pas toujours à découvert, mais jamais très loin. Juste assez pour se sentir en sécurité.



LA TRIBUNE, LUC LAROCHELLE

Une séance pour photographe amateur dans l'aire protégée de la Pointe-Ouest ainsi que de longues marches en bordure de la mer rendent un séjour à Anticosti aussi mémorable qu'une chasse réussie.

Après avoir rangé ma carabine, j'ai enfilé mon manteau de touriste. Trois jours « de temps libre » à marcher sur des kilomètres en longeant les falaises escarpées de la rive nord (nous séjournions au pavillon McDonald). Expédition aux chutes Vauréal, gorgées d'eau après les pluies abondantes des jours précédents, en compagnie de nouvelles connaissances du groupe jumelé au nôtre. De ce groupe de quatre, seulement deux personnes se connaissaient. Les autres, dont notre vigoureux Gilles, âgé 75 ans, ne s'étaient jamais vus. La camaraderie s'installe vite.

Comme dessert, une séance pour photographe amateur dans le décor exotique et au milieu de l'aire protégée de la Pointe-Ouest en tuant le temps avant le départ retardé. L'extase !

Lorsque disponibles, les membres du personnel de la Sépaq s'offrent avec empressement pour jouer au guide touristique. Si vous vous rendez à l'île au sein d'un groupe autonome, convenez dès le départ de vous partager les coûts supplémentaires pour l'usage du camion afin d'enrichir votre voyage de ces inoubliables souvenirs.

Les plaines du Manitoba ou de la Saskatchewan abritent sûrement de beaux cervidés.

Je doute par contre qu'elles soient un pareil coffre à trésors.

TERRAINS À SURFACE SYNTHÉTIQUE

Le Triolet toujours dans la course

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Il n'y a pas que le Séminaire de Sherbrooke qui attend impatiemment une réponse du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en ce qui concerne un projet de terrain sportif à surface synthétique. La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke aussi.

Dès 2011, la CSRS affichait son intention d'accueillir un terrain synthétique servant surtout au football et au soccer au Triolet.

Un terrain à surface naturelle de haute qualité est également espéré près de l'école internationale du Phare et un autre à Montcalm. Un projet global évalué à près de 4,3 millions $, le même montant que celui du projet du Séminaire.

En mai 2012, les documents ont été déposés au ministère de l'Éducation. Depuis, peu ou pas de nouvelles.

« La Ville de Sherbrooke a adopté une résolution le 15 mai 2012 afin d'offrir son appui dans ce projet, souligne André Lamarche, directeur général adjoint à l'administration de la CSRS. Elle a aussi promis une enveloppe d'au moins 750 000 $, principalement pour les aménagements à l'école Montcalm, puisqu'on aurait souhaité transférer les activités de soccer du parc Jacques-Cartier vers le nouveau terrain de Montcalm. »



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Tout comme le Séminaire de Sherbrooke, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke attend toujours une réponse du ministère de l'Éducation concernant la réalisation d'un terrain sportif à surface synthétique à l'école secondaire du Triolet.

Que le meilleur gagne

La CSRS se trouve en compétition avec le Séminaire de Sherbrooke, qui attend une réponse dans les semaines à venir.

« Dans mon coeur de Sherbrookois, j'aimerais bien que le Séminaire et la CSRS obtiennent une réponse positive, soutient M. Lamarche. Sans être en compétition directe, on demande presque la même chose et on souhaite s'abreuver à la même source, soit le Programme de soutien aux installations sportives. Est-ce que Sherbrooke recevra l'aval pour deux terrains synthétiques en même temps? Je ne sais pas. »

Chose sûre, c'est que la CSRS semble profiter d'un mince avantage, puisque le Séminaire n'a pas reçu de garantie financière de la Ville.

« Il y a un an et demi, la Ville a approuvé le projet du Séminaire afin qu'il puisse le présenter au Ministère, explique le relationniste à la Ville de Sherbrooke, David Bombardier. Par contre, jamais le conseil municipal n'a promis d'enveloppe au Séminaire. »

Quatre terrains synthétiques, quatre écoles?

Dans ses rêves les plus fous, la CSRS aimerait bien bien voir un terrain à surface synthétique à l'école du Phare, au Triolet, à la Montée et à Montcalm.

« Mais on devait commencer par en demander seulement un et c'est au Triolet qu'on souhaite le réaliser d'abord, à cause de sa vocation sportive, principalement. Mais en réalité, la CSRS offrirait des heures de location aux écoles et, après, la communauté sherbrookoise pourrait en profiter à son tour. Bref, ce serait un terrain communautaire », précise André Lamarche.

Une phase 2 du projet sera enclenchée advenant une réponse positive. Cette phase consiste à offrir un terrain à surface naturelle de haute qualité à l'école de la Montée.

« Tous nos terrains servant à la pratique du soccer, du ultimate frisbee ou de football sont dans un état pitoyable, ajoute le directeur adjoint à la CSRS. On veut améliorer les installations de nos quatre écoles secondaires. Et si on obtient le support du gouvernement, le terrain actuel de l'école du Phare sera conservé et on ajoutera le nouveau juste à côté pour pouvoir profiter de ces deux terrains et mieux les conserver. »

BASEBALL MAJEUR

Ce seront les Cards ou les Dodgers dans la LN

LA PRESSE CANADIENNE

ST. LOUIS — David Freese et Matt Adams ont cogné des circuits de deux points et les Cards de St. Louis ont battu les Pirates de Pittsburgh 6-1, hier, éliminant ces derniers en cinq matches pour atteindre la série de championnat de la Ligue nationale.

Freese a frappé la longue balle après deux retraits en deuxième, aux dépens de Gerrit Cole. Jon Jay venait de soutirer un but sur balles.

Jay a ajouté un simple d'un point en sixième, poussant Matt Holliday au marbre. Ce dernier a cogné un simple, puis il a avancé au deuxième coussin quand Yadier Molina a obtenu un but sur balles. Jay a ensuite cogné la balle à travers le monticule, contre Justin Wilson.

Les Pirates ont rétréci l'écart à 3-1 en septième, après avoir aligné trois simples à l'avant-champ, dont celui fructueux de Pedro Alvarez.

Adams a toutefois scellé le sort des Pirates en huitième, sa longue balle donnant suite à un simple de Holliday. Pete Kozma en a rajouté un point avec un simple au champ intérieur, portant le score à 6-1.

Match complet pour Wainwright

Adam Wainwright a brillé en signant un premier match complet en séries en carrière, à son sixième départ dans ce contexte. Il a permis un point et huit coups sûrs, avec six retraits au bâton et un seul but sur balles. Wainwright n'a eu besoin que de 69 tirs en six manches, avant un bref passage cahoteux.

Avant la septième, les seuls coups sûrs alloués par le droitier de 32 ans ont été le simple de Marlon Byrd, en deuxième, et celui de Clint Barmes, en sixième.

Cole a accordé deux points et trois coups sûrs en cinq manches. Byrd a récolté trois simples dans une cause perdante.

Les Cards vont amorcer la série de championnat de la Nationale à domicile contre Los Angeles, demain.

Le club du Midwest se trouve en série de championnat de la Nationale pour la troisième année d'affilée. St. Louis a remporté la Série mondiale de 2011 contre le Texas, mais en 2012 les Giants ont été les champions de la ligue, écartant St. Louis en sept matches, pour ensuite balayer Detroit en Série mondiale.

Les Dodgers ont éliminé les Braves en quatre matches en les battant 4-3 lundi. Zack Greinke devrait être leur partant lors du premier match.



THE ASSOCIATED PRESS

Le deuxième-but des Cardinals de St. Louis Matt Carpenter affiche sa satisfaction après avoir pivoté un double-jeu qui retirait le coureur Clint Barmes et étouffait du même coup une menace des Pirates en sixième manche.

Jérémy Gagnon-Laparé avec l'équipe nationale

SHERBROOKE — Le Magogois Jérémy Gagnon-Laparé a été sélectionné au sein de l'équipe nationale canadienne des moins de 18 ans mardi, lui qui était déjà membre de la formation des moins de 18 ans de l'Impact de Montréal.

Deux autres joueurs de soccer québécois, Louis Béland-Goyette et Yacine Ait-Slimane, accompagneront Gagnon-Laparé au camp d'entraînement qui se tient au Guatemala depuis mardi jusqu'au 14 octobre.

L'équipe canadienne disputera notamment deux matchs contre l'équipe nationale U18 du Guatemala, les 11 et 13 octobre.

En septembre dernier, l'athlète de Magog avait déjà été choisi par l'équipe nationale canadienne senior afin de disputer deux matchs amicaux contre la Mauritanie.

— Jérôme Gaudreau

3267973



Le Phœnix a tenu le coup

Francis Desrosiers magistral devant ses anciens coéquipiers

PIERRE TURGEON
pturgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Phœnix a certainement eu quelques sueurs froides quand les Saguenéens de Chicoutimi ont marqué deux buts rapides en troisième période pour réduire l'écart à 4-3, mais la jeune formation sherbrookoise a tenu le coup et célébré une victoire de 5-3 au profit de son gardien Francis Desrosiers, qui affrontait ses anciens coéquipiers des Saguenéens de Chicoutimi pour la première fois.

Desrosiers a été très occupé, lui a dû faire face à 42 tirs, dont 17 en première période et 15 en troisième. Souvent, les 2541 spectateurs l'ont acclamé. «Je ne pensais pas que ça serait aussi difficile, mais ça fait partie *de la game* », confiait-il très heureux non seulement d'avoir vaincu l'équipe où il avait joué pendant trois saisons, mais surtout d'avoir tenu tête à ses vieux copains qui n'ont pas manqué de le narguer.

«Ils passaient devant moi en me demandant si j'avais le goût d'en laisser passer quelques-unes pour eux et je leur répétais que ça ne me tentait pas ce soir…» Il a aussi rendu hommage à ses nouveaux coéquipiers. «Les gars ont marqué les buts importants et ils n'ont surtout pas paniqué après les deux buts rapides en troisième.»

«Il a joué comme un vétéran de 20 ans doit le faire, notait l'entraîneur Judes Vallée. Il a multiplié les arrêts difficiles, principalement contre Nicolas Roy, Charles Hudon, Frédéric Provencher et Simon Tremblay. Il joue avec maturité et sécurise nos jeunes. Encore ce soir, il a réalisé des arrêts incroyables… Mais la mauvaise nouvelle dans tout cela c'est que nous avons encore donné 40 lancers.»

Vallée a aussi tenu à souligner le travail, souvent dans l'ombre, de son vétéran défenseur Mathieu Laverdure qui a marqué son premier but dans la LHJMQ et obtenu de bons tirs au but tout en étant physique.

Il a marqué un but de toute beauté, semblable à l'un des filets de Jérémy Roy. «Ouais! Mais moi je suis deux ans et demi en retard», ricanait Laverdure après coup. Le robuste défenseur s'est aussi imposé physiquement, mais il a surtout retenu le support fourni par son coéquipier William Couture. «Le gars (Ludovic Beaupré) m'a invité, mais William a répondu à ma place. Il réalise que ce n'est pas toujours à moi d'y aller. Je suis très fier de lui», soulignait Laverdure.



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Daniel Audette affichait sa meilleure forme hier, bourdonnant régulièrement autour du filet de Julio Billia en compagnie de Vladislav Lysenko.

Couture avait promis de lui donner une petite soirée de repos. «Je lui avais dit que j'irais à sa place et je pense avoir fait une bonne bataille…» Beaupré s'en souviendra longtemps, lui qui a été touché directement sur le nez.

Le Phœnix a disputé sa meilleure période en deuxième, tant par son intensité que ses buts. Il a marqué trois fois pour se donner une priorité de 4-1 qu'il a bien failli échapper en troisième période jusqu'au moment où Vincent Deslauriers a inscrit le but d'assurance dans un filet désert. Il s'agissait de son deuxième de la soirée. C'est aussi lui qui avait ouvert le bal en période médiane. Mathieu Laverdure, Alexandre Sills et Jean-François Plante ont complété le total du Phœnix qui a amassé cinq points à ses quatre derniers matchs.

Daniel Audette se sentait beaucoup mieux hier soir. Il obtenu deux mentions d'assistance. Tim Wieser et Jérémy Roy ont aussi obtenu deux passes… Sébastien Sylvestre (1-1), William Gignac et Jérémy Bouchard ont été les seuls à déjouer Francis Desrosiers…

«Il faut apprendre à gagner et se faire confiance»

David Perron est utilisé plus que jamais dans son nouvel uniforme des Oilers

SEBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Voilà des années que les experts prédisent un brillant avenir aux jeunes Oilers d'Edmonton. Et pour cause, la formation albertaine a collectionné les choix de première ronde sans toutefois réussir à passer au prochain niveau. La pression de gagner est bien présente, à Edmonton.

C'est un peu dans ce contexte qu'est débarqué le Sherbrookois David Perron.

L'été dernier, il est passé des Blues de St.Louis, qui l'avaient repêché en première ronde en 2007, aux Oilers en retour de l'attaquant Magnus Paajarvi.

Du coup, il passait de l'équipe au style hermétique et défensif de l'entraîneur-chef Ken Hitchcock à celui d'un tout nouvel entraîneur-chef dans la ligue, Dallas Eakins.

Perron devient donc une autre arme offensive pour les Oilers, qui peuvent déjà compter sur les jeunes surdoués Ryan Nugent-Hopkins, Taylor Hall, Jordan Eberle, Nail Yakupov et Justin Schultz, pour ne nommer que ceux-là.

De la belle jeunesse, qui tarde cependant à se faire valoir. L'an dernier, lors de la saison écourtée par le lock-out, Edmonton a terminé au 12e rang de la très compétitive association de l'Ouest. En 2012-13, ils terminaient au 14e rang.

La dernière fois que les Oilers ont participé aux séries éliminatoires? Ce fut lors de la saison 2005-06. On est loin de la dynastie des années 1980…

« Notre première victoire cette saison (un gain de 5-4 en tirs de barrage lundi contre les Devils du New Jersey), a fait du bien. Je suis content pour le *coach*, c'est sa première victoire comme entraîneur-chef dans la ligue. On peut maintenant passer à autre chose », a indiqué Perron, plus tôt cette semaine.

Le Sherbrookois a d'ailleurs profité de ce match pour inscrire son 200e point en carrière dans la LNH (en 342 matchs). Il a également déjoué Martin Brodeur en tirs de barrage, concrétisant la victoire des Oilers.

« C'est spécial de marquer un but contre Martin Brodeur, ce n'est pas tous les jours que tu peux marquer contre le meilleur gardien de tous les temps de la LNH. Je crois que la seule autre fois que j'ai marqué contre lui, c'était lorsque je m'étais créé mon propre joueur à *NHL '97* », a-t-il rigolé.

« Voilà certainement un moment dont je vais me souvenir très longtemps. »

Mentalité de gagnants

Mais trêve de plaisanterie, Perron croit que les jeunes Oilers doivent davantage se faire confiance afin d'instaurer une mentalité de gagnant dans la métropole albertaine.

« Il faut apprendre à gagner et à se faire confiance, jouer et sentir que tu peux gagner chaque soir, contre n'importe qui. Il y a une nouvelle mentalité à bâtir. C'est différent de St.Louis, ici; avec les Blues, il y a un noyau de joueurs qui a grandi ensemble et qui arrive à maturité, qui évolue dans un système défensif efficace. À Edmonton, il y a un potentiel offensif incroyable; des gars comme Hall et Eberle ont gagné partout où ils ont joué. »

Perron, lui, préfère prêcher par l'exemple plutôt que de discourir sans fin. « Peut-être, de temps en temps, je vais donner quelques conseils, mais j'ai appris qu'il fallait expérimenter les choses, parfois, afin de progresser. »

Le Sherbrookois a été utilisé à toutes les sauces depuis le début de la saison. En fait, jamais n'a-t-il été aussi souvent utilisé. À son grand bonheur.

« J'ai joué 25 minutes contre New Jersey, soit 34 présences sur la glace, ça ne m'était jamais arrivé. J'aime bien le travail de Eakins jusqu'à présent; c'est un gars qui n'hésite pas à se fier à son instinct. Lorsqu'il voit qu'un joueur est « dans sa zone », il va lui donner de la glace. »

Et Edmonton, c'est une ville de hockey. « On voit des chandails des Oilers partout en ville; après les matchs de saison, je retrouve en ville la même atmosphère que lors des séries éliminatoires à St.Louis! Justement, le but, c'est d'y retourner, en séries. Ça ne sera pas facile, c'est très compétitif, dans l'Association Ouest; c'est pourquoi on doit récolter le plus de points au classement possible en début de saison. »

3343111

GOLF VILLEGIA
MANOIR DES SABLES

OFFRE SPÉCIALE :
FLAMBÉE DES COULEURS

SPÉCIAL
2 POUR 1
Valide jusqu'à la fin
de la saison 2013
En tout temps,
aucune restriction

Sur présentation de
cette annonce



90, avenue des Jardins, Magog-Orford
819 847-4299
www.hotelsvillegia.com

Réveil trop tardif à Calgary

RICHARD LABBÉ

CALGARY — On présume que Calgary n'est pas la destination vacances favorite des joueurs du Canadien. Parce que ce n'est jamais bien agréable pour eux quand ils doivent passer par là.

Le Canadien a encore une fois encaissé une défaite, hier soir à Calgary. Une autre, celle-là par la marque de 3-2. La dernière fois que le Canadien a gagné dans ce Saddledome qu'il n'aime pas, c'était en 2002.

Comment expliquer ce phénomène, au juste ? Bien dur à dire, mais hier, on a vu un club bleu-blanc-rouge lent en début de rencontre, incapable d'imposer son rythme, et incapable de prendre le contrôle du match.

Oui, le Canadien a fini par se réveiller en deuxième moitié de match, histoire de rendre ça intéressant. Mais les deux buts tardifs n'ont pas été suffisants pour changer le résultat.

« On peut continuer à dire que ce n'est que le début de la saison, a commenté le défenseur P.K. Subban. Mais il faut jouer mieux que ça. Il faut savoir jouer pendant 60 minutes. »

Ah, le problème des 60 minutes. C'est ce qui a coulé le CH hier soir : un lent, très lent départ, puis un réveil tardif à la fin, trop tardif, qui n'a pu se transformer en victoire.

Un 400e point pour Markov

Les Flames ont rapidement profité d'un CH qui ne semblait pas tout à fait éveillé en première moitié de match. Des buts de Monahan, Baertschi et Glencross, ce dernier en avantage numérique, ont rapidement fait 3-0 Calgary. P.K. Subban a rallumé la flamme de l'espoir en fin de deuxième période, avec un plomb qui s'est retrouvé dans le filet défendu par Joey MacDonald. Andrei Markov a récolté une passe sur le jeu, le 400e point de sa carrière dans la Ligue nationale.

Lars Eller, encore lui, a marqué en troisième période, et le Canadien s'est mis à jouer au hockey, au grand bonheur des partisans en bleu, blanc et rouge qui se sont mis à chanter l'incontournable « olé olé olé ». Même que Subban a failli faire 3-3 avec un tir de la pointe qui est allé à côté d'un filet désert...

Mais tout cela ne fut pas suffisant, et Subban n'a pas aidé sa bande en écopant de deux pénalités en troisième période.

« Je ne peux pas faire ça, je dois être meilleur que ça pour mon club et pour moi-même, a-t-il dit. J'ai écopé de deux mauvaises pénalités, et ce n'est pas un bon *feeling* que d'avoir à regarder tout ça du banc des punitions. »

Ce match marquait le retour au jeu de l'attaquant Max Pacioretty. Ryan White avait lui aussi son poste avec les gars du quatrième trio, ce qui a forcé le jeune Michaël Bournival à prendre une place de spectateur.

Le Canadien poursuit ce voyage dans l'ouest du pays avec un deuxième match en deux soirs, ce soir à Edmonton, face aux Oilers.

Par ailleurs, le directeur général Marc Bergevin a confirmé après le match que l'attaquant George Parros se remet assez bien de cette commotion cérébrale subie au Centre Bell, lors du premier match de la saison. « Les symptômes de sa commotion cérébrale sont presque tous disparus, a dit Bergevin. Il va bien, mais il ne sera pas en mesure de rejoindre l'équipe lors de ce voyage dans l'Ouest. »

Ils ont dit

Carey Price : « Nous nous sommes mis dans le trouble assez rapidement dans ce match-là. Mais à part cette première période, je trouve que nous avons disputé un bon match dans l'ensemble. À part le match de ce soir, je trouve que nous jouons quand même assez bien depuis le début de la saison. »

Andrei Markov : « Nous devons nous mettre à jouer en équipe. Nous devons nous mettre à jouer mieux que ça, parce que les résultats ne seront pas souvent en notre faveur. Je ne sais pas pourquoi nous n'avons pas gagné à Calgary depuis 2002, c'est à vous [les médias] de trouver les raisons. Tout ce que je sais, c'est que nous devons mieux jouer. »

Alex Galchenyuk : « Nous avons commencé ce match-là avec un retard de trois buts. C'est toujours difficile de tenter de combler un retard de trois buts dans un match de la Ligue nationale. » *(La Presse)*



LA PRESSE CANADIENNE

Le Canadien a eu quelques élans à l'attaque en première période, mais le gardien Joey MacDonald a limité les dégâts pour les Flames, qui ont pu prendre une avance de 3-0. Sur cette séquence, il stoppe une poussée de Brendan Gallagher, qui coupe au filet.

Karri Ramo se souvient du Canadien

RICHARD LABBÉ

CALGARY — Non, Karri Ramo n'a jamais porté le chandail bleu, blanc et rouge. Mais il se souvient très bien d'y avoir rêvé pendant un bref moment.

C'était à l'été 2010. Ramo, un choix de sixième ronde du Lightning de Tampa Bay en 2004, avait été échangé au Canadien en retour d'un autre gardien, Cédrick Desjardins. Mais on ne l'a jamais vu mettre les pieds au Centre Bell.

Aujourd'hui, Ramo est l'un des gardiens chez les Flames de Calgary, qui accueillent le Canadien ce soir. Il est passé aux Flames dans l'échange de Mike Cammalleri, en janvier 2012, sans jamais avoir pu porter le maillot montréalais.

«J'ai été un membre de l'organisation du Canadien pendant un court moment, se souvient-il aujourd'hui. J'ai parlé avec Pierre Gautier à l'époque, mais j'avais décidé d'aller jouer dans la KHL, et le Canadien ne voulait pas que je brise ce contrat-là.»

Ramo a fini par jouer dans la KHL pendant quatre saisons, avant de débarquer chez les Flames tout récemment.

«Je pense que le Canadien a fini par échanger mes droits aux Flames pour cette raison, parce que l'équipe croyait que j'allais rester dans la KHL. Le Canadien voulait que je rentre en Amérique du Nord, mais j'étais déjà sous contrat là-bas.»

«Au jour le jour»

Ces jours-ci, Ramo doit se battre pour un poste avec Joey MacDonald, qui sera le gardien des Flames ce soir à Calgary, opposé à Carey Price. Ramo ne s'en fait pas trop avec cette situation.

«Pour les gardiens ici, c'est au jour le jour, a-t-il expliqué. On ne sait pas encore ce qui peut arriver, ça change de match en match. On devrait avoir une meilleure idée de la situation en deuxième moitié de saison.»

Le Canadien, lui, devra tenter ce soir de réussir quelque chose qu'il ne réussit pas souvent: battre les Flames devant leurs fans. C'est que la dernière victoire du CH à Calgary remonte à... janvier 2002. Depuis cette date, les Flames ont une fiche de six victoires et une nulle à Calgary face à la formation montréalaise.

Bob Hartley, l'entraîneur des Flames qui a bien failli devenir l'entraîneur du Canadien tout juste avant l'embauche de Michel Therrien, affirme que le match de ce soir ne sera pas si spécial pour lui.

«Je n'ai aucune rivalité avec le Canadien, a-t-il fait remarquer. Quand j'étais avec l'Avalanche, il y avait une rivalité avec Detroit, et on pouvait le sentir dans le vestiaire avant les matchs. Ce n'est pas comme ça avec le Canadien. Et je vais diriger ce match contre Francis Bouillon, Michel Therrien. Ce sont des amis.» *(La Presse)*

3327056

GMC

LA GRANDE LIQUIDATION

JUSQU'À 13 500 $[1]
DE RABAIS COMBINÉS
SUR PLUSIEURS MODÈLES
(montant indiqué pour le Sierra 1500 2013 Édition Kodiak)

TOUS LES VÉHICULES 2013 OFFERTS À PRIX RÉDUITS.

SIERRA 1500 2013
ÉDITION KODIAK



JUSQU'À 13 500 $[1] DE RABAIS

- 10 500 $ DE RABAIS SUR LES PICK-UP POIDS LÉGER À CABINE ALLONGÉE
- 1 550 $ DE RABAIS SUR LE GROUPE ÉDITION KODIAK
- 1 000 $ EN PRIME AUX PROPRIÉTAIRES DE PICK-UP
- 450 $ DE RABAIS DE L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES

LE MIEUX CLASSÉ AUX É.-U. EN MATIÈRE DE QUALITÉ INITIALE PARMI LES PICK-UP POIDS LÉGER PLEINE GRANDEUR (EX ÆQUO)[2].

TERRAIN 2013



RABAIS DE LIQUIDATION 3 500 $[1]
+ 1 000 $[3] DE RABAIS LOYAUTÉ
+ 500 $[4] DE RABAIS AU FINANCEMENT À L'ACHAT

ACADIA 2013



RABAIS DE LIQUIDATION 4 000 $[1]

FINANCEMENT À L'ACHAT 2,99 %[5] JUSQU'À 84 MOIS GMC

FAITES DE L'AIR! Jusqu'à 1500 $ de remise additionnelle*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.
*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTERGMC.CA

L'Association des concessionnaires GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants : Sierra 1500, Terrain et Acadia, et 1 600 $ pour Sierra) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Ces offres s'adressent aux particuliers du Canada seulement, du 4 septembre 2013 au 31 octobre 2013. Le rabais (avant les taxes) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant, valide pour les modèles 2013 neufs et destiné aux particuliers seulement. Le rabais de 10 500 $ s'applique au Sierra 1500 2013 C/K poids léger à cabine allongée (et un rabais de 10 000 $ sur le modèle multiplace). Le crédit de 1 550 $ offert au concessionnaire demandera des l'Association des concessionnaires GMC du Québec s'applique au Sierra 1500 2013. Autres rabais offerts sur la plupart des modèles. Les propriétaires ou locataires actuels d'un camion GM ou de tout autre camion concurrent recevront un crédit additionnel de 1 000 $ en vue de l'achat, du financement ou de la location d'un modèle 2013 neuf admissible Chevrolet Silverado LD/HD, Avalanche ou GMC Sierra LD/HD. Offre en vigueur du 3 octobre 2013 au 1er janvier 2014. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000 $ comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. La GMCL se réserve le droit de modifier ou d'annuler cette offre, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails auprès de votre concessionnaire GM. 4. Le rabais au financement à l'achat de 500 $ (avant les taxes) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant, valide pour les modèles Terrain 2013 neufs et destiné aux particuliers seulement. Le rabais de 4 000 $ s'applique à l'Acadia. Le rabais de 450 $ offert par l'Association des concessionnaires GMC du Québec s'applique au Sierra 1500 2013 groupe Édition Kodiak (PDT/PDJ). Le rabais de 3 500 $ s'applique au Terrain et le rabais de 4 000 $ s'applique à l'Acadia. Le rabais de 450 $ offert par l'Association des concessionnaires GMC du Québec s'applique au Sierra 1500 2013 C/K poids léger à cabine allongée (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. La GMCL se réserve le droit de modifier ou d'annuler cette offre, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails auprès de votre concessionnaire GM. 2. Les Sierra 1500 de cette année ont été primés sur les véhicules de 83 442 propriétaires de véhicules neufs totalisant 230 modèles différents, et enquêtés auprès de 90 jours d'utilisation. Les résultats sont basés sur 83 442 réponses obtenues auprès de propriétaires de véhicules neufs totalisant 230 modèles différents, et enquêtés auprès de 90 jours d'utilisation. Les résultats sont basés sur des réponses exprimées en 2013. Votre expérience peut être différente. Visitez jdpower.com. 3. L'offre est en vigueur du 3 octobre 2013 au 1er janvier 2014 uniquement (la « durée du programme »). Elle n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000 $ comprend les taxes applicables (TPS, TVH, TVQ ou TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

Jusqu'à 1500 $ de remise additionnelle*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.
*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTERGMC.CA

L'Association des concessionnaires GMC du Québec suggère aux consommateu
pour Sierra) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation
particuliers seulement. Le rabais de 10 500 $ s'applique au Sierra 1500 2013 C/K p
l'Association des concessionnaires GMC du Québec s'applique au Sierra 1500 2013.
LD/HD. Offre en vigueur du 3 octobre 2013 au 1er janvier 2014. Limite d'un (1) seul
preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà pro
menée aux États-Unis. Cette étude s'appuie sur les réponses de 83 442 propriétai
du 3 octobre 2013 au 1er janvier 2014 uniquement (la « durée du programme »). Ell
admissible neuf, soit un GMC Terrain 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicul
(TPS, TVH, TVQ ou TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le conce
de votre concessionnaire GM. 4. Le rabais au financement à l'achat de 500 $ (avant
TD, de la Banque Scotia[MD] ou de RBC Banque Royale[MD]. Exemple : basé sur un finan
échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'A
programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prin
concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez**

option à un coût additionnel. Transport (1 550 $ pour Terrain et Acadia, et 1 600 $
ncessionnaire par le fabricant, valide pour les modèles 2013 neufs et destiné aux
Terrain et le rabais de 4 000 $ s'applique à l'Acadia. Le rabais de 450 $ offert par
nodèle 2013 neuf admissible Chevrolet Silverado LD/HD, Avalanche ou GMC Sierra
la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des
eur (ex æquo) dans le cadre de l'étude Initial Quality StudyMS 2013 de J.D. Power
tre expérience peut être différente. Visitez jdpower.com. 3. L'offre est en vigueur
ont 1 000 $ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule
tant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000 $ comprend les taxes applicables
où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails auprès
à un taux de 2,99 %, sur approbation de crédit des Services de financement auto
licable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en
eau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre
ire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre

JUSQU'À 13 500 $[1]
DE RABAIS COMBINÉS
SUR PLUSIEURS MODÈLES
(montant indiqué pour le Sierra 1500 2013 Édition Kodiak)

TOUS LES VÉHICULES 2013 OFFERTS À PRIX RÉDUITS.

3327056